Jean-Baptiste ORPUSTAN

GRAMMAIRE BASQUE

Précis du "bon usage " en

navarro-labourdin

*

*

"Le vieux mot Navarre n'est pas un mot. On naît basque, on parle basque, on vit basque et l'on meurt basque. La langue basque est ici une patrie, j'ai presque dit une religion..." Victor Hugo, Voyage au Pays basque, Ed. Pimientos, 1999, p. 86.

Avant-propos.

Dans *La maison basque*, livre publié en 1897, Henri O'Shea citait, à la page 17 note 1, une lettre à lui adressée par Alfred Maury (1817-1892) membre de l'Institut qui disait ceci sur l'origine et la "famille" de la langue basque:

"L'origine de l'idiome basque et des peuples qui le parlaient est un problème obscur, qui a laissé jusqu'à ce jour les érudits fort divisés. Cet idiome n'est manifestement pas indo-européen, et la majorité des savants, comme le prince Lucien Bonaparte, si compétent sur ce sujet, le rattachent à la famille des langues ouraliennes. Malheureusement, cette famille qu'on a appelée aussi tout à tour touranienne ou ongro-japonaise, n'offre pas, entre ses différentes branches, l'étroite affinité qui s'observe dans la famille des langues sémitiques et dans celle des langues indo-européennes (rameau aryen et rameau iranien). De plus, nous ne connaissons en fait les langues ouraliennes que par des formes relativement modernes, et il semble que ces idiomes se soient, avec le temps, notablement modifiés. Quoi qu'il en soit, ceux qui s'occupent de basque et de philologie comparée ont saisi des ressemblances grammaticales entre ce dernier idiome et les dialectes qui sont encore parlés en Finlande, en Esthonie et dans la région voisine de l'Oural. Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'on a noté des analogies curieuses et assez saisissantes, quant à la grammaire, entre le basque et les idiomes du Nouveau Monde. Ces dernières similitudes ne sont pas, au demeurant, en contradiction avec la parenté qu'on admet entre le basque et les idiomes ouraliens. Il est aujourd'hui presque certain que les tribus indiennes de l'Amérique du Nord ont leur berceau primitif dans l'Asie septentrionale, en Sibérie, en Mandchourie, où se parlent encore des dialectes ougro-japonais, lesquels appartiennent à la même formation linguistique que les idiomes de l'Oural et des bords du golfe de Finlande."

Introduction

Dès qu'elles se sont constituées, puis diversifiées à partir d'une ou plus vraisemblablement plusieurs sources dans les sociétés humaines primitives, à une époque impossible à définir avec quelque précision à l'heure actuelle, les langues ont été nécessairement en contact les unes avec les autres au cours des mouvements incessants des groupes humains. Et le "village mondial" à l'échelle du globe créé par la multiplication des échanges accélérée à partir des grandes découvertes de la fin du Moyen Age et multipliée par les avancées des technologies modernes ressemble assez à la fameuse "tour de Babel" imaginée par la mythologie légendaire: plus de 6000 langues encore cataloguées, mais beaucoup sans aucun doute en voie de disparition, non seulement par extinction des petits groupes de locuteurs, "naturelle" en quelque sorte, mais aussi sous le poids des langues "dominantes", dont le latin fut un bon exemple - parmi et avant d'autres et sans doute en d'autres temps - dans l'espace de l'Empire romain. Là en quelques siècles ont disparu définitivement, sauvés au mieux par quelques inscriptions, au profit de la langue latine dominante et de ses avatars "romans" pour la seule Europe occidentale, l'étrusque, le ligure, le gaulois, l'ibère etc.

Le latin a bénéficié de la durée de l'Empire romain, près d'un millénaire depuis la mythique "fondation de Rome" jusqu'à la chute du dernier empereur d'Occident Romulus Augustule en 476, et de son extension territoriale. Etait intervenu un siècle plus tôt (380) un fait prometteur de l'extraordinaire extension dans le monde des langues romanes héritières du latin: l'édit de Théodose "le Grand" imposant à tout l'Empire la seule religion chrétienne pratiquée en latin sauf dans le monde grec et byzantin, et interdisant tous les autres cultes.

L'Europe occidentale, en plus des langues romanes issues du latin de l'Empire, a conservé dans les territoires tard ou incomplètement latinisés comme les pays du nord, l'Allemagne et les îles britanniques, ou n'ayant pas été conquis par Rome comme l'Europe orientale (à la seule exception des îles grecques et de leur empire ancien au-

jourd'hui ramené à la seule Grèce), des langues non latines mais de même origine dite "indo-européenne": outre le grec, les langues celtiques (pour la seule Irlande et la Bretagne aujourd'hui), germaniques, et slaves. Quelques îlots seuls ont gardé en Europe, pour diverses raisons parfois obscures comme pour le basque, ou acquis, des langues antérieures à l'extension "indo-européenne": situés à l'extérieur ou aux limites du territoire romain, comme les terres du Caucase d'un côté, et de l'autre l'Estonie, la Finlande et les terres arctiques (Inuit), ou conquis par des peuples venus tard de l'extérieur comme les Magyars de Hongrie au IXe siècle christianisés au XIe par le roi Etienne; et exceptionnellement pour le basque, maintenu au cœur du territoire impérial romain sur les deux versants des Pyrénées, au nord de l'Hispania conquise pourtant par Rome pratiquement deux siècles avant notre ère, et au sud-ouest de la Gaule conquise en -50. Les vestiges "bascoïdes" archaïques restés en Sardaigne orientale et analysés dans la thèse d'E. Blasco-Ferrer forment un jalon entre ces temps et ces lieux aujourd'hui très distants.

A défaut d'une comparaison méthodique et complète avec ces langues anciennes aujourd'hui éloignées et modifiées au cours du temps, une observation même superficielle et ponctuelle jointe à une définition précise des particularités essentielles de la langue basque montre qu'elle n'est véritablement "isolée" dans ses traits fondamentaux que par cet éloignement dans le temps et l'espace. Cet éloignement n'a pu qu'accentuer les différenciations progressives par rapport au noyau ou conglomérat linguistique originel, sans effacer pour autant les parentés et les ressemblances ni un grand nombre de traits fondamentaux. Il est toujours utile d'essayer de remonter aux sources, quelques lointaines qu'elles soient, et c'est leur connaissance qui peut aider à mettre ou remettre sur pied les bases du "bon usage".

C'est donc en définissant d'abord ces traits permanents qui distinguent radicalement le basque du monde linguistique latino-roman et indo-européen environnant ou l'opposent à lui, et qui dans leur permanence ne peuvent être à aucun titre "archaïques", qu'on peut se donner

les moyens de conserver la personnalité véritable de la langue. Mais des traits acquis de ce long voisinage plus que bimillénaire ont aussi nécessairement modifié ici ou là le système, et c'est l'un des facteurs les plus puissants de la dialectisation du basque à partir du Moyen Age et jusqu'à l'époque contemporaine. On y inclut aussi, sans pouvoir toujours les définir faute d'éléments de comparaison suffisamment précis ou pertinents, tout ce que le basque lui-même, du fait peut-être de cet isolement des derniers millénaires, a pu se constituer en propre, par exemple dans le chapitre de la conjugaison du verbe.

Cette grammaire basque du "bon usage" navarrolabourdin est née de l'observation critique de la pratique actuelle du basque, écrite et orale, comparée aux usages des anciens locuteurs peu "romanisés" encore dans la première moitié du XXe siècle et proches de la tradition littéraire "classique" (XVIe-XVIIe siècles), et aussi de l'expérience de la traduction. Bref, il prend en compte une partie du "long temps" dans lequel s'inscrit l'histoire de la langue basque, tout en l'insérant dans l'actualité la plus 0contemportaine.

Dans l'intérêt de ce "bon usage" de la langue basque, hérité de l'âge classique de l'écrit et des lettres basques et de la conservation de ses traits fondamentaux et originaux, la "maintenance" est parfaitement possible et promise au succès et au développement, puisque des espaces de langue basque courante et "populaire" ont su ne pas perdre la plupart de ces traits, parfois tous, jusqu'en ce temps du début du XXIème siècle.

*

1ère partie. La phonétique du basque.

L'écrit basque reproduit exactement, selon le code d'écriture établi, la prononciation orale: à celle-ci d'être correcte. Il n'y a par conséquent pas "d'orthographe basque" comme il y a une orthographe française, ou anglaise etc. résultant des variations du code d'écriture par rapport à la prononciation (la phonétique) réelle. Il n'y a qu'une "graphie" du basque, bien simple et régulière avec très peu d'exceptions, comme dans le cas des semi-consonnes y ("yod") et w: par exemple joan "aller" est prononcé en monosyllabe ywan, nom verbal ywaite "(le fait d') aller" et dérivés de même, alors que ses formes conjuguées rétablissent les voyelles pleines: doa "il/elle va" dissyllabe, parfois même souligné par une aspiration dans les écrits anciens doha.

La différence entre le basque et les langues environnantes indo-européennes quant à la phonétique réside principalement dans le système consonantique, les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* en principe non nasalisées, étant celles du latin ou de l'espagnol. S'y ajoute en domaine souletin exclusivement la voyelle vélaire labialisée ou "arrondie" écrite *ü* (le "u" du français et ... du turc, entre autres, dont le *y* grec *upsilon*).

Chapitre I. Le consonantisme.

1. Consonnes et groupes absents.

affriquées (commençant par une occlusion) écrites ts- tz-tx-; et en position finale la dentale -d et les bilabiales -b, -m et -p.

Avant le temps relativement récent où les langues voisines administrativement exclusives ou dominantes ont fini par faire prononcer ces phonèmes par imitation ou même nécessité, plus ou moins tôt et régulièrement selon les temps et les lieux, le basque a utilisé divers procédés phonétiques pour modifier ces phonèmes afin de les adapter à son propre système phonologique, quand il ne les a pas éliminés.

2. Adaptation des labiodentales: f latin, v roman.

La spirante sourde latine ou romane f s'occlusive en bilabiale sonore b (faba "fève" > baba, festa > besta "fête", firme compris "fermement" > berme), parfois en sourde aspirée ph (fagu "hêtre" > phago, fricatu "frotté" > pherekatu, filu "fil" > phiru, dialectalement phesta pour besta "fête"), sans aspiration notée mais probablement prononcée dès le Moyen Age: au XIVe siècle ficu "figue" > piko, et dialectalement (biscayen) "Fernando" > Pernando. Le mot aquitain courant phentze "prairie" est certainement, comme le euntze hispanique, un dérivé du latin fenu qui a fait le français "foin". Cette consonne s'était résolue aussi en simple aspiration en basque (fovea "trou" > hobi, fugatu "mis en fuite" > huiatu, furca "fourche" > hurca > urka "gibet") comme en castillan (famine "faim" > hambre, fabula > habla) et en gascon (fava > habe "fève", hamine "famine").

Le basque a cependant par son voisinage roman et sans doute par le latin d'église articulé assez tôt f et gardé tels quels des mots aussi courants que falsu "faux", familia "famille", fede "foi", fruitu (de fructu pris tardivement quand le groupe latin -ct- était déjà devenu le pré-roman -it-) "fruit" etc. Dans la prononciation récente relâchée la spirante f a même remplacé l'ancienne aspiration: on a prononcé ici ou là très couramment et fautivement afo au lieu de aho "bouche", ofe au lieu de ohe "lit", afari quasi généralisé au lieu de auhari, avec occlusive abari au For Général de Navarre compilé au XIVe siècle, le mot étant sans doute dérivé de aho "bouche". Le "bon usage" exige

évidemment de remettre tous ces mots proprement basques dans leur forme ancienne à l'oral comme à l'écrit et de garder f pour les empruns courants latino-romans et autres.

La labio-dentale sonore français v née du w latin semi-consonne et ce w latin lui-même sont aussi occlusivés en b: versu "vers" > ber(t)su "strophe" (avec changement de sens de la partie à l'ensemble), virgine "vierge" (pris sans guère de doute au vocabulaire religieux) > birjina, voluntate "volonté" > borondate, virtute > bertute "vertu", viride > verde (roman) > basque berde, viva > biba... On sait que ce trait de changement phonétique est passé ou resté au gascon, ce qui a permis le célèbre jeu de mots sur l'équivalence dans cette langue de vivere "vivre" et bibere "boire".

Il y a des exceptions locales où le v s'est assourdi en f à l'encontre du système général: on a pu dire et lire même en labourdin ferde pour berde "vert", et c'est l'origine du nom basque utilisé en Espagne pour Navarre Nafarroa, qu'Oyhénart avait relevé et utilisé déjà au XVIIe siècle, alors que la tradition navarro-labourdine attestée conforme à la phonologie basque est Nabarra (Baxe-Nabarra disait-on naguère partout pour "Basse-Navarre") parfois Nabarre (texte basque des Etats de Basse-Navarre au XVIIIe siècle, chanson du Labourdin Mendiague au XXe) avec un -e final qui semble calqué sur le nom français. En fait Nafarro est un double romanisme phonétique: 1° changement en spirante f du w latin du qualifiant navarru(m) "navarrais", après un passage certain par -b- (navarro du Fuero General de 1240 texte castillan était forcément prononcé nabarro), changement dialectal subi aussi parfois par *zubi* "pont" prononcé et écrit *zufi*; 2° maintien de *-u(m)* final du qualifiant latin passé à -o en castillan et de là en basque, avec une dérivation sémantique assez banale faisant passer le nom de peuple à celui du pays.

3. Vibrante *r*- latin et roman initial, et les deux vibrantes basques -*r* et -*rr*.

Les deux vibrantes basques sont apicales comme la plupart de celles des langues anciennes et romanes, com-

me l'espagnol ou même le français au moins jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et encore au XXe dans bien des provinces du sud en particulier.

1° La vibrante simple ou "à battement unique" -r reste nécessairement apicale comme sa "voisine" d'articulation la latérale l avec laquelle elle se confond souvent dans les écrits même anciens chez les locuteurs extérieurs, ce qui explique aussi dialectalement l'adlatif souletin en -la au lieu de -ra. Mais la différence est totalement pertinente en basque: ala "ou bien" et ara "manière", bele "corbeau" et bere "sien" (possessif réfléchi), eri "malade" et eli "troupe", oro "tout, tous" et olo "avoine" ...

2° La vibrante forte ou "à battements multiples" -rr apicale aussi n'est prononcée en France "uvulaire" ou "grasseyée" comme en français chez les locuteurs basques que depuis la seconde moitié du XXe siècle. Sa restitution en apicale orale serait aussi normale en "bon usage" basque que chez ceux qui apprennent l'espagnol, l'italien etc., même si rien n'y oblige puisque l'opposition des deux vibrantes reste pertinente: ara "(la) manière (le -a final organique intègre comme toujours le suffixe déterminant singulier -a sans répétition) et arra "le mâle", arotz "forgeron" et arrotz "étranger, inconnu", ero "fou" et erro "racine", hori "celui-là" ou "jaune" et horri "à celui-là", oro "tout, tous" et orro "mugissement" etc.

L'opposition est aussi théoriquement pertinente en finale mais rarissime sauf dans *ur* "eau" et *urr* "noisette", *haur* "celui-ci" (prononcé aujourd'hui sans vibrante *hau*) et *haurr* "enfant". Dans certains mots comme *lurr* "terre" la finale probablement faible anciennement (toponyme *Luro*, composés *lupe* "sous terre", et même *-lu* en finale de composé *erregelu* "terre royale" etc.) a pu se renforcer comme assez souvent en finale peut-être par expressivité, comme dans *hezurr* "os", *el(h)urr* "neige", à l'opposé de *zur* "bois (matériau)". Par commodité on écrira toujours ici la finale basque forte *-rr* alors que cet usage assez courant dans les textes médiévaux s'est perdu (le très classique *Dictionnaire* de P. Lhande l'écrivait encore par *'r* accentué, ce qui n'est guère commode). Il serait aussi de "bon usage" de l'intro-

duire régulièrement à l'écrit, comme le fait par exemple l'allemand: *herr* "seigneur, monsieur".

- 3° La vibrante finale faible de *haur* "celui-ci" est changée en nasale de même point d'articulation au génitif *hauren > hunen ou honen "de celui-ci", qui fait aussi par une autre voie phonétique et morphologique (inessif ou "locatif sans mouvement") hemen "ici". C'est le même changement de nasale à vibrante qui de *jaun* "seigneur" (le "dominus" du basque) fait les composés *jauregi*, *jauretxe*, *Jaurgain* etc.; de même de *belhaun* "genou" se fait le dérivé de double forme *belhauniko*/*belkhauriko* "à genoux" etc.
- 4° Dans les mots composés et dérivés un -r final faible devenu interne se transforme en latérale d'articulation voisine -l-, d'où les formes de composition comme euskal- pour euskara "langue basque" (littéralement "la manière basque", sous-entendu "de parler"), Euskal-herri "Pays basque", euskalki pour "dialecte basque" (avec -ki suffixe de matière), gal- pour gari "blé" dans galepherr "caille" (littéralement "perdrix des blés"), parfois lexicalisées dans l'usage comme on le verra pour auhal issu de auhari "dîner" etc. Pour ur "eau" la vibrante avait disparu à peu près partout au profit d'une aspiration dès le haut moyen âge dans les composés si répandus comme uhalde "côté d'eau", *uharte* "entre eaux", malgré de rares exemples comme *urarte* sans doute reconstruits pas les scripteurs. On touche là les procédés phono-morphologiques de composition et dérivation lexicales qui sont exposés au Chapitre III de la 2ème partie.
- 5° La vibrante initiale indo-européenne inconnue du basque entraîne dans les mots d'emprunt une prothèse vocalique *e* ou une autre voyelle éventuellement en "harmonie vocalique" avec la suivante, et la vibrante toujours forte: "razón" (de *ratione* latin) > *arrazoin*, "religione" > *erlisione* "religion", "Roma" > *Erroma*, "rose" > *arrosa*, "Russie" > *Errusia*, "rota" (roue) > *errota*, "rire" > *irri*, "riz" > *irris*, bas-latin "riscu" (risque) > *irrisku*, "rugby" > *errubi* ...
- 6° La différence phonétique des deux vibrantes s'annulant en composition ou dérivation devant consonne on écrit et prononce: *haurr* "enfant", *haurraren* "de l'enfant"

et *haurzaro* "enfance (période)", comme *ur* "eau", *urean* "dans l'eau" et *ursu* "aqueux" etc.

4. La sonorisation des initiales sourdes latines ou romanes.

1° Elle a été générale anciennement: calza "culotte" > galtza, latin camera passé au pré-roman cambra > gambara "chambre", candelariu > ganderailu "chandeleur" (avec une amusante métathèse), castellu (diminutif de castru) > gaztelu "forteresse, château fort", causa > gauza "chose", ceresu > gerezi "cerise", certatu > gertatu "survenu" (avec changement de sens), corpus > gorputz "corps" (avec un affriquement de la sifflante finale, dont l'élimination fait dialectalement gorpu "cadavre") (*), pace (prononcé "paké" en latin) > bake "paix", pice ("piké") > bikhe "poix", pascua > Bazko "Pâques", potere (bas-latin pour posse) > botere "pouvoir" (nom en basque), quadragesima est sonorisé et réduit en garizuma "carême" etc. L'initiale sourde a disparu par dissimilation dans Urkulu issu de circulu "cercle" (tour-trophée circulaire au sommet pyrénéen de Cize).

(*) Mot auquel il est évidemment déraisonnable, au mieux, de chercher une autre origine. Le mot proprement basque correspondant est *soin* avec ses dérivés (*soineko* "vêtement" etc.), *gorputz* étant peut-être entré par le vocabulaire religieux, sans le supplanter dans l'usage.

2° Cas de *t*- et *d*-: ces initiales dentales ont un statut phonologique un peu particulier en basque. L'occlusive initiale latine ou romane s'est sonorisée normalement dans *tempora* (pluriel latin) > *dembora* (singulier basque) "temps", de *tendero* espagnol "boutiquier" > *dendari* basque "couturier/-ère" (changement de suffixe et de sens), *turre* > *dorre* (déjà en espagnol d'où procède l'emprunt basque) "tour", *torculariu* > réduit à *dolare* "cuve de pressoir" (qui s'est dit plus généralement *lako* < de *lacu* au même sens), *turpe* "laid" > *dorpe* (avec changement de sens) "pesant". Mais l'initiale latine ou romane sourde est conservée assez souvent, comme dans *tabula* > *taula* "planche", et dans tant de mots, simples calques latins ou romans: *tapa*, *tinki*, *tipula* (diminutif latin de *caepa* "oignon" avec changement d'occlusive), *topa*, *traba*, *tresna*, *trixte*, *tropa* etc.

L'initiale sonore *d*- est elle-même très rare dans le lexique basque non emprunté: *daldara* "tremblement" mot expressif ou onomatopée (à côté de *ikhara* idem), *deiadarr* "appel" (en fait composé de *dei* "appel" et *adarr* "corne"), *dirdira* "scintillement, brillant" autre expressif, *diti* couramment *titi* "mamelle", *ditare* "dé" encore très proche de l'étymon latin *digitale* idem, *deus* "rien" monosyllabe (qui correspond bizarrement au médiéval français écrit *dex* pour *deus* monosyllabique "dieu"), *durduza* ou *durdura* "trouble" au sens moral, en phonétique expressive aussi.

Souvent cette initiale sonore s'est altérée en palatale écrite en basque *j*- comme *jeus* pour *deus*, *jantza* pour *dan(t)za* "danse", vieux roman "taster" (> tâter) > *jasta* "goûter" (verbe) etc. En fait la plupart des mots basques non verbaux à initiale *d*-, peu nombreux, sont des emprunts romans, comme l'indiquent les astérisques du *Dictionnaire* de P. Lhande, qui n'est du reste pas exhaustif sur ce point, y compris évidemment tous les préfixés de sens négatif en *des*- ou *dis*-. De plus, pour éviter cette initiale, divers emprunts l'ont changée en latérale: "danger" devient *lanjerr* dérivé *lanjeros* "dangereux", "diverti" > *liberti* et dérivés, et avec initiale sourde *teca* > *leka* "gousse".

La raison est très certainement que l'initiale *d*- en basque est "mobilisée" en morphème verbal exprimant le présent de tous les verbes conjugués lorsque le sujet ou l'objet qui devrait être préfixé est une troisième personne de singulier "**exprimée par son absence même**", raison pour laquelle le préfixe modo-temporel en tient la place et peut, dans les mêmes conditions, changer pour exprimer les quatre temps-modes basques: *d*- présent, *z*- passé (augmenté du suffixe -(*e*)*n*), *l*- éventuel, *b*- impératif morphologique de 3e personne, différent de l'impératif de 1e et 2e personnes. Mais c'est évidemment le verbe présent qui l'emporte de loin en fréquence dans tout discours, ce qui fait que seule l'initiale qui l'exprime, *d*-, se trouve dans cette situation très particulière du point de vue phonologique. (Voir pour la conjugaison du verbe la 3ème partie).

5. Traitement des groupes consonantiques.

- 1° Le groupe "muta cum liquida" indo-européen est divisé par épenthèse vocalique d'anaptix souvent en harmonie vocalique avec la voyelle suivante, ou réduit:
- a) avec -r-: libra ("franc" monnaie, et poids) > libera, libru "livre" > liburu attesté depuis le XIVe siècle, cruce latin "croix" altéré en "croutsé" > g/kurutze, latin vitrina "vitrerie" nom de lieu Bitirina (roman "Beyrie" en Mixe);
- b) avec -l- le groupe est réduit par élimination de la consonne occlusive: gloria > loria, ecclesia > eliza, flore > lore, pluma > luma ...

Cette pratique s'est perdue à époque tardive: *tresna* "outil" est déjà pris au castillan ancien, et dans la langue moderne beaucoup de mots d'emprunt gardent l'articulation du groupe: "train" > *trein*, espagnol "fresco" (frais) > *frexko*, "tripe" > *tripa*, "troussé" (au sens "langé") > *troxatu*, *brentsa* "pressoir" du latinisme et romanisme *prensa* qui fait aussi le français "presse", *graspa* "grappe", *flakoin* "faucon" etc.

Ces mots d'emprunt ont assez souvent remplacé des mots à la phonologie propre au basque, anciens ou non, que le "bon usage" impose de préférer dans tous les cas. Ainsi "tripe" au sens "entrailles" est *haltsarr*, au sens "ventre" *sabel*, au sens "bedon" *zorro* (littéralement "sac"); le mot basque pour "faucon" est *sapalats* ou *mirotz* dérivé ancien de *miru* issu du latin *milu* "milan" etc. (*)

(*) Je reproduis ici une communication de M. Morvan: "Il n'y a pas de groupes de consonnes initiales en ouralo-altaïque, ni ensuite en général sauf formes secondaires ou contractées comme par ex. le turc $k\"opr\ddot{u}$ "pont" qui vient sans doute d'un plus ancien * $k\"op\ddot{u}r\ddot{u}$ (la racine étant encore *kop-/gob- "forme convexe ou concave"). Le f initial existe mais comme forme secondaire, et remonte le plus souvent à *p-. Il y a eu une évolution *p-> f-> h-. On rencontre f dans le mandchou ou quelques dialectes du mongol. Le proto-mongol *pon a abouti à hon en mongol ancien et même on en mongol moderne. En ouralien on a aussi f < *p. Le hongrois fa "arbre" vient de *pV- (puu "arbre" en finnois). Le lapon, dans son dialecte principal, a sonorisé en b- le *p- ouralien qui s'est maintenu p- en finnois. L'ouralien a le r- initial mais pas l'altaïque qui le remplace par l-".

2° Autres groupes consonantiques.

- a) La sifflante initiale suivie d'occlusive du latin s'adapte comme en roman par prothèse vocalique en harmonie vocalique ou non: *scriptu > izkiribu* "écrit", *spiritu > izpiritu* "esprit", *sponda* "bord de lit" changé de sens en "talus, rive" *> ezponda*, etc. où la sifflante dorsale latine est maintenue, tandis que dans des emprunts en général plus récents le basque met une apicale: de "sparte" *> espartin* "sandale de corde", *schola >* ancien français *escole > eskola*.
- b) Mais les groupes internes complexes comme -rsk-, -rst- ou -rsp- s'ils tendent à se réduire par facilité d'articulation comme dans les anciens orsto > osto "feuille", arsto > asto "âne", correspondent au système et sont acceptés sans modification.

En revanche les groupes internes complexes comme *-ktr-* sont partiellement réduits à *-tr-* qui reste sans anaptyx, quoique l'imitation romane tende fâcheusement à les restituer: "doctrine" *> dotrina* déjà au XVIIe siècle, "électrique" *> eletrika* ...

3° Groupe interne -r(t)z- de bertze et ortzi.

Dès le XIe siècle le nom de personne local *Garzia* est phonétiquement romanisé en *Gassie* dans les écrits gascons; dans le Censier souletin rédigé en gascon langue administrative du lieu à la fin du Moyen Age le basque *larzabal* toponyme très répandu est écrit *lastabau*, prononciation qui n'est jamais entrée en basque pour ce nom. Mais le même changement a altéré *bertze* en *beste* d'abord dialectalement: dès les XVIe siècle dans un large domaine hispanique, à partir de la fin du XVIIIe siècle en Soule et terres voisines, seulement à la fin du XXe siècle ailleurs, sans que le "bon usage" du primitif *bertze* "autre" dérivé de *ber* "même" comme *berdin* "pareil" et sans doute *berri* "nouveau" ait disparu, pas plus que *bortz* "cinq" (*Bortziriak* "Cinco villas" en Navarre, *Borciriette* romanisation de *borzirieta* à Baïgorry) "cinq" au lieu de *bost*.

Le nom du "jeudi" (de *Jovis die* latin "jour de Jupiter") qui s'est altéré de la même façon est en basque *ortzegun* "jour d'Ortzi" (*ortzia* "le ciel" en basque puis "le tonnerre" issu de l'ancien *urcia* nom de "Dieu" encore au

début du XIIe siècle dans le petit vocabulaire basque du Pèlerin de Compostelle), et non de quelque "hostie" (en basque ostia sans aspirée). L'acceptation de cette altération est d'autant plus anormale qu'on donne aujourd'hui couramment Ortzi ("ciel, Jupiter!") comme prénom masculin, et que ses dérivés ortzadarr "arc-en-ciel" (littéralement "corne de ciel"), ortzantz "tonnerre" (de ortz-azantz "bruit de ciel" par haplologie), orzkorri il est vrai altéré souvent en ozkorri et même oskorri "aurore" (littéralement "rouge de ciel") sont des mots très vivants et commandent le "bon usage" en la matière. De même ortzirale pour "vendredi".

Ce groupe conserve partout son articulation d'origine dans les innombrables substantifs verbaux: artze "fait d'agir", hartze "... de prendre", jartze "... de s'asseoir", erortze et erorte "... de tomber", urtze "... de fondre" (littéralement "fait de devenir eau", alors que urte de même étymologie sans aucun doute est "année"), urratze "déchirer" etc., partout où le suffixe de nom verbal n'est pas -te qui semblerait le plus ancien.

6. Sifflantes et palatalisations.

- 1° Les six sifflantes basques sont sourdes ou "non voisées" et définies par le point d'articulation entre langue (bout ou "apex", et dos), palais et alvéoles du palais.
 - a) Les 3 fricatives ou continues sont:
- s apico-alvéolaire propre au basque qui est le correspondant sourd ou "non voisé" du français sonore ou "voisé" écrit j (ou -ge, etc.); cette apico-alvéolaire gagne du terrain dans l'usage moderne sans aucune raison valable au détriment de l'équilibre interne de la langue, en particulier dans les nombreux emprunts romans, comme si c'était une "règle" alors même qu'on a non seulement gauza, mais azieta "assiette" etc.;
- z dorso-alvéolaire écrite en français "s, ss, ç": c'est la sifflante du latin *causa* identique dans la forme basque empruntée *gauza* "chose";
- *x* dorso-palatale ou "mouillée" (écrite *ch* en français) qui est probablement toujours l'altération de l'une des deux premières à des fins d'expressions diminutives, hypocoristiques etc.

b) Les fricatives ont 3 correspondantes affriquées commençant par une occlusion et non continues, ce pourquoi elles s'écrivent en digraphe commençant par *t-: -ts, -tz, -tx*. A la différence des dialectes d'Espagne où la dorso-palatale a suivi la formation de la dorso-palatale affriquée écrite *ch* et prononcée *tch* en phonétique castillane dès l'époque médiévale selon les graphies, les affriquées ne sont jamais initiales en basque navarro-labourdin: il faut donc écrire et prononcer avec fricative initiale *xori* "oiseau", *xakurr* "(petit) chien", *xokolet* "chocolat", *xuri* "blanc" et non à la mode hispanique *txori* etc.

L'opposition entre sifflantes apicales et dorsales ou fricatives et affriquées est toujours pertinente: *izi* "peur" et *hisi* "entêtement", *hasi* "commencé" et *hazi* "semence", *haz* radical verbal "élever, nourrir" et *has* "commencer", *hats* "souffle" et *hatz* "doigt, patte" et "trace", *oso* "entier" et *otso* "loup", *usi* "pus", *uzi* "partager" et *utzi* "laissé", *sare* "réseau, filet" et *zare* "panier", *sorr* "insensible" et *zorr* "dette", *su* "feu" et *zu* "vous", *hits* "pâle", *hitz* "mot" et *hiz* "tu es", *hots* "bruit" et *hotz* "froid" etc.

- c) Les articulations palatales (dites "mouillées") sont en général secondaires, nées et développées dans l'expression hypocoristique, familière, diminutive selon les lieux et les milieux (milieu familial en particulier): hits "pâle" et hitx "pâlot", atso "vieille femme" et atxo "petite vieille" etc. Les cas où la forme palatale est seule d'usage comme pour etxe "maison" sont rarissimes et logiquement nés d'un ancienne hypocoristisation lexicalisée.
- **2° En plus des sifflantes** le basque palatalise aussi dans les mêmes conditions les dentales, sourde t écrite alors tt, et sonore d écrite non généralement dd mais j: andere "dame" et anddere/anjere "petite dame, demoiselle". Le signe j pour l'articulation de dentale palatale est aussi l'altération d'un ancien yod initial: jaun "seigneur" n'est pas la palatalisation d'un ancien *daun inconnu, pas plus que joan "aller" d'un *doan ou jakin "savoir" d'un *dakin etc.

Se palatalisent encore la latérale l écrite alors ll, et la nasale n écrite comme en espagnol avec tilde \tilde{n} : uli "mouche" et ulli "moucheron", qui a aussi, comme souvent pour ces diminutifs phonétiques, un diminutif morpholo-

gique ancien *eltzo* idem qui révèle l'ancienne diphtongue perdue (réduite de deux façons: eu - > e- et eu - > u-) de *euli.

La palatalisation diminutive affecte particulièrement des mots où le sens même implique la petitesse: ainsi ñaño "nain" (du latin nanu) ne s'emploie jamais sans la double palatalisation; de même ñiñika "pupille de l'œil" (double diminutif phonétique et morphologique: suffixe -ka) dérivé de ñiñi "bébé", qui sans palatalisation nini prend alors le sens ironiquement augmentatif de "nigaud(e), grand(e) nigaud(e)".

La palatalisation peut indiquer des arrière-plans sémantiques plus conséquents: pour "oiseau" le mot habituel est le diminutif *xori*, mais dépalatalisé le mot fait *zori* qui n'est que rarement "gros oiseau" mais normalement "heur", au sens "malheur" (composé *zorigaitz*) ou au contraire "chance, bonheur" (composé *zorion*): on n'est pas loin de "l'oiseau de bon ou mauvais augure" des croyances dites populaires.

7. Aspiration et consonnes aspirées.

- 1° L'aspiration initiale ou intervocalique est toujours fortement articulée, et donc régulièrement écrite, même si certains domaines dialectaux sous l'influence romane, aussi bien du français que de l'espagnol où elle est devenue inexistante à l'oral (à la différence des langues anglo-germaniques par exemple), ont contribué à l'affaiblir ou l'éliminer. En domaine basque aquitain l'aspiration a tendu, au contraire du domaine hispanique, à proliférer, dès le moyen âge en Labourd (d'où les graphies des noms d'état civil Hiriart et Iriart, Hiribarne et Iribarne etc.), ce qui impose tout de même des choix pour la bonne pratique de la langue et sa commodité.
- a) Dans les mots d'emprunts le maintien ou non et la disparition de l'aspirée initiale sont assez aléatoires ou peu explicables, mais bien établis dans l'usage: "arme" est adapté *harma* (l'aspiration a sans doute une valeur espressive dans ce mot), d'où *apho harmatu* "tortue" (littéralement "crapaud armé") etc. Mais "histoire", où l'aspiration latine de *historia* est perdue à l'oral aussi bien en

français qu'en espagnol et maintenue dans la seule graphie (orthographe), est en basque repris sans aspiration *ixtorio*, avec un suffixe qui range le mot dans tout un paradigme lexical avec *bozkario* "joie", *laudorio* "louange", *mixterio* "mystère" (celui-ci héritier direct du latin *mysteriu* issu du grec, probable source du paradigme par le vocabulaire religieux) etc.

b) L'aspiration initiale caractérise les trois démonstratifs nus ou déclinés toujours postposés au substantif en fonction de déterminants (adjectifs) en basque: proche *haur*, moyen *hori*, lointain *hura*, en un schéma assez comparable aux démonstratifs latins *hic*, *iste*, *ille*. Beaucoup d'autres mots basques ont une aspiration initiale toujours articulée et entendue en navarro-labourdin:

monosyllabiques comme *harr* "prendre", *hats* "souffle" et *has* "commencer", *hauts* "poussière" et "briser", *hel* "appel" et "appeler", *hets* "fermer", *hits* "pâle", *hitz* "mot", *hots* "bruit", *huts* "vide" et "pur, sans mélange";

dissyllabiques comme *hari* "fil", *harri* "caillou, pierre", *hemen* "ici", *herri* "pays", *hobi* "fosse", *hori* "celui-là" et "jaune" etc.

c) L'aspiration intervocalique, résultant parfois d'une dénasalisation (voir plus loin), caractérise de très nombreux mots basques:

dissyllabes comme ahi "épuisé", aho "bouche", ahurr "paume de la main", aiherr "pente" et "porté à", auherr "paresseux", eho "moudre", eiharr "sec", ihi "jonc", oharr "note, remarque" et "apercevoir, porter attention", ohe "lit", ohi "habituel", ohil "farouche", oihu "cri", uhaitz "torrent", uharr "averse", uherr "trouble" etc.;

ou trissyllabes (souvent composés ou dérivés) comme *ahari* "mouton gras", *auhari* "dîner", *ehaili* "moulu", *ihizi* "animal" et "chasse", *ohaide* "compagne/compagnon de lit", *uhalde* "côté de l'eau", *uhuri* "ululement" etc.

Sauf dans quelques composés correctement prononcés et écrits l'aspiration n'apparaît pas au delà de la deuxième syllabe. **2°** Les consonnes aspirées internes et rarement initiales: latérale *-lh-*, nasale *-nh-*, vibrante *-rh*, occlusives (*-)kh-*, (*-)ph-*, (*-)th-*.

Très caractéristiques de l'ancienne phonétique basque en tous domaines (documents du XIe siècle de San Millán de la Cogolla), ces aspirations de consonnes éliminées en domaine ibérique ont résisté dans les dialectes aquitains. En "bon usage" il est nécessaire ou préférable selon les cas de faire des choix et de les conserver dans certaines positions:

1. Aspirations étymologiques:

- a) résultant d'un *f* latin dans *phago* (de *fagu* "hêtre"), *phereka* "caresse" et "caresser" (de *fricare* "frotter"), ou d'un *p* comme dans *pulsu* > *pholsu* parfois prononcé même *folsu* "pouls", ou encore d'une occlusive géminée latine comme dans *abbas* > *aphez* (alors que *apezpiku* sans aspirée dérive de *episcopu* > au XVIIe siècle *ipizpiku*, déformé par effet d'analogie);
- b) issus d'une composition lexicalisée, par exemple urhats "pas, marche" mot composé de urr "proche" (qui a de nombreux dérivés urruti "situé du-delà" en toponymie, urko "prochain", urrun "loin, situé au loin") et hats "commencement" et aussi "souffle", ou urthats "premier de l'an" composé du même hats complétant urte "année" ... Dans ces composés il n'y a pas de raison de modifier en principe et en bonne prononciation, donc en graphie, les composants: atsothitz "proverbe" (littéralement "mot de vieux"), ilharri "cimetière (en concurrence avec hil(h)arri), ilharthitz "épitaphe" ...

Il en va de même dans les trissyllabes, qui procèdent souvent d'une composition ou dérivation, des mots comme *aphairu* "repas", *enhoa* "ennuyer" emprunt (mais *enoa* en bonne graphie phonétique est "je ne vais pas": voir les préfixes assertifs verbaux), *ithurri* "source, fontaine" (si abondant en onomastique ancienne), le verbe *ethorr* "arriver, venir" et son participe *ethorri* dans les *ongi ethorri* "bienvenue" des inscriptions de façade si nombreuses encore.

2. Aspirations diacritiques: très utiles pour distinguer les paronymes de sens différent, ainsi *ote* "est-ce

que?" et *othe* "ajonc"; *eri* 'malade", *erhi* "doigt" et *herri* "pays"; *ala* "ou bien", *alha* "pâture" (même si le mot est sans doute emprunté au latin *alare* "nourrir") et *hala* "ainsi", *Orhy* "pic d'Orhy" (la vibrante aspirée est d'ailleurs nécessairement assez forte et écrire en basque *Ori* dans ce cas est erroné sinon ridicule pour la prononciation que la graphie entraîne) et *ori* "tenez!"...

- 3. Aspirations expressives dans *khe* "fumée", *phutz* "vesse", *thu* "crachat" ... Parfois la consonne aspirée occlusive initiale résulte du renforcement expressif d'une sonore basque: *phitz* "allumer, ressusciter" semble bien issu de *bizi* "vie" et "vivre"; de *garr* "flamme" est fait *gartsu* "ardent" et au sens moral *khartsu* idem.
- 4. Autres cas de consonnes aspirées. Il y a intérêt aussi à conserver l'aspiration écrite et articulée dans un certain nombre de dissyllabes anciens très usuels et leurs dérivés et composés: apho "crapaud", athe "porte, elhe "parole", itho "noyer, étouffer", olha "cabane", opho "gond", orhe "pâte à pétrir" ... Pas nécessairement dans tous les cas: par exemple dans urre "or" dont on ne sait si c'est un emprunt altéré et renforcé au latin auru, peut-être par l'intermédiaire de l'adjectif aureu "doré". Les mots très employés comme ikas "apprendre", ikus "voir" et leurs nombreux dérivés sont désormais entendus à peu près partout sans aspiration; mais ikhuz "laver" peut la conserver utilement, comme ekharr "apporter" ou ikherr "chercher, fouiller".

8. Nasalisation et dénasalisation.

- 1° . La nasale apicale n tient un rôle multiple et fondamental en phono-morphologie basque:
 - a) en déclinaison nominale:
 - -n suffixe d'inessif ou locatif sans mouvement,
- -*n* dernier élément du suffixe de premier génitif dit "de possession" -(*re*)*n*, à l'exception des génitifs archaïques en -*re* (ce qui laisse supposer que c'est une extension par analogie dans cette fonction);
 - b) en conjugaison verbale:

n- préfixe de 1ère personne sujet au présent d'intransitif et non-présent de transitif, représentant le pronom *ni* "je, moi";

nind- forme allongée du même au non-présent intransitif, et aussi au non-présent transitif quand l'objet exprimé nécessairement préfixé est de 1ère personne (pour les autres personnes dans cette position voir la 3ème partie: Le verbe et la phrase, Chapitre III la conjugaison);

-n- infixe-suffixe de 2e personne tutoyée au féminin (seule marque grammaticale du genre en basque avec son complémentaire masculin -k-);

-(e)n suffixe des verbes au passé;

-*n* suffixe verbal subordonnant relatif et conjonctif "que" et "qui, que, quoi, dont, où", avec son complémentaire de forme adverbiale -*la* "que" complétif.

c) *n*- initial en lexique dans les indéfinis interrogatifs-exclamatifs et leurs dérivés: *nor* "qui?", *nun* (changé dialectalement de *non* par fermeture vocalique devant nasale) "où?", *nola* "comment?". Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la nasale apicale *n*- apparaisse peu en initiale des substantifs basques.

2° Epenthèses nasales: aitzin et aintzin etc.

La multiplicité des fonctions et de la présence de la nasale apicale n expliquent probablement les variations que montrent les dialectes basques, selon les temps et les lieux, dans le maintien, la disparition ou le développement de cette nasale. Dès les citations toponymiques médiévales où le mot est fréquent, seul ou dérivé et composé, aitzin(e) "avant, devant, situé à l'avant" (et radical verbal "devancer") apparaît parfois avec une nasale précédant l'occlusive aintzin qui est restée dans l'usage navarro-labourdin en bien des endroits spécialement en Labourd.

Il ne fait pas de doute pourtant que cette nasale n'est pas étymologique, comme le montre la base lexicale aitzi "contre" conservée en souletin et un dérivé comme aitzitik "au contraire", l'idée de "face" étant liée à celle d'opposition. Il s'agit en fait ici d'une anticipation de la nasale finale -n, elle-même dans doute signifiante du cas et du sens locatif primitif de cette forme: voir la 2ème

partie, Chapitre III, la déclinaison du nom (*). Par ailleurs ohantze "couche", employé surtout au sens de "nid d'oiseau" est né d'un épenthèse nasale devant affriquée du nom verbal ohatze "couche" et "acte de coucher", formé très régulièrement sur ohe "lit". Ce phénomène d'épenthèse nasale devant sifflante affriquée explique des variations dialectales comme ahantzi pour ahatzi "oublié", la prononciation "Haunze" de Haux en Soule écrit aox/aoux dans les textes médiévaux gascons, de même "Idaux" actuel "Idaunze" médiéval udaus/idaux etc. Cette nasale devant affriquée était parfois dès le moyen âge dénasalisée en latérale donnant eltzin (sic), pour intzaurr "noix" eltzaur etc. particulièrement en Labourd.

(*) La nasale finale de cas locatif "inessif" explique, dans les mots où le sens locatif en temps ou lieu est naturellement implicite, les variantes dialectales comme *orai* "maintenant" aquitain et *orain* hispanique, et très probablement la nasale finale du mot *egun* "jour", absente dans des formes anciennes de composés comme *egubakoitz* "samedi" (littéralement "jour unique" ou "seul") > *ebiakoitz*, *eguberri* "jour neuf" nommant le solstice d'hiver sans aucun doute bien avant la création de la mythologie chrétienne de Noël au IVe siècle, *eguzki* variante logiquement plus ancienne de *iguzki* "soleil".

3° Amuissement et maintien des nasales intervocaliques ou finales.

L'aspiration intervocalique, dans des circonstances et environnements phonétiques assez précis, peut être le résultat ancien d'une nasale latine comme anate > ahate "canard", honore > ohore "honneur" etc. Ce changement a pu avoir lieu aussi, sans rigueur selon les temps et lieux, dans le vocabulaire basque lui-même, révélé parfois par les dérivés: mihi "langue" devait être à une époque assez lointaine *minhi, puisque les dérivés mintzo "voix" (né peut-être d'un ancien nom verbal *min(hi)tze "faire aller la langue"), mintza, mintzatze "parler" et l'adverbial et verbal milika "lécher" révèlent l'ancienne nasale ici dénasalisée en latérale -l-.

La disparition des nasales intervocaliques anciennes, illustrée par ces classiques *anate* > *ahate* "canard", *honore* > *ohore* "honneur" et d'autres, est parfois présentée comme une sorte de règle générale applicable en tous

temps et en tous lieux et caractéristique de la phonologie basque, et même, lit-on parfois, d'un "proto-basque" inventé de toutes pièces sans aucun effort de comparaison hors du basque lui-même. Il n'en est rien en vérité.

En interne le navarro-labourdin fait du latin *catena* "chaîne" > gatina, et non comme dans certaines zones de gascon *cadea* ou *cadeye*, et par proximité en souletin *kate*, et aussi dans les dialectes ibériques; de *corona* "couronne" > korona, avec aussi un doublet aujourd'hui oublié k(h)oroa réservant toutefois cette forme au sens de "tonsure" (ecclésiastique), ou pour nommer par l'emprunt espagnol *coro* le "chœur" de chanteurs, et plus précisément autrefois l'emplacement du chantre et du "lutrin" à l'église.

On verra au chapitre de la conjugaison que la préfixation de la négation ez- devant -n- (et aussi -h- et -l-) perd la sifflante (*): d'où après dénasalisation l'indéfini ehorr "(non) personne" régulier chez les écrivains basques aquitains des XVIe et XVIIe siècles, au lieu de l'attendu ez-norr jamais documenté, et son résultat avec maintien de la nasale dans les dialectes hispaniques iñorr qui est dû au même procédé, marqué ici par la fermeture vocalique devant nasale en- > in-, comme plus loin -on > -un, en souletin bana > bena "mais" etc., et la palatalisation après i-caractéristique de ce domaine dialectal. La forme moderne courante nehor est une réfection analogique au n- initial de nor, et, par le sens, à la négation romane "ne".

(*) On rencontre aussi cet amuissement de sifflante en toponymie ancienne: exemple de *amenabar* pour *ametz-nabarr* "tausin varié".

4° La nasale finale des emprunts romans après les voyelles vélaires -o ou -u ayant eu tendance à susciter souvent en basque une semi-voyelle palatale épenthétique -y- faisant alors diphtongue (voir II. Vocalisme), un mot comme "baron" faisait baroin: une maison du XVIIe siècle en pays d'Ossès se nommait Baroinarena ("celle du baron"), à Mendionde du temps où encore jusqu'au début du XXe siècle y résidait le "baron" de Garro, un locuteur de la fin du siècle se souvenant de ce temps savait qu'on lui disait "jaun moina", nasalisation et réduction orale du plus ancien baroina "le baron".

La diphtongaison n'est d'ailleurs pas ou plus généralisée en navarro-labourdin: par exemple le mot sportif et plus moderne "le ballon" se dit simplement balona; et "le béton" ou "le camion", avec fermeture vocalique banale en basque devant -n (d'où dialectalement (h)un pour on "bon", untsa "bien "adverbe) sont betuna, kamiuna etc. sans diphtongue. La finale des mots latins en -tione(m) (français > -tion) est restée avec nasale -zione proche du latin en navarro-labourdin comme en souletin (occupatione devotac "les occupations dévotes", Tartas 1672): benedizione "bénédiction", debozione "dévotion" etc. Le mot "leçon" (du latin lectione "lecture") se disait partout leitzone avant la restitution de mots plus authentiquement basques sur irakurr "lire" et erakats "enseigner".

Dans le domaine dialectal où la nasale est régulièrement tombée, pour les mêmes mots les prononciations régulières comme *baloi, baroi* indiquent simplement que la dénasalisation est postérieure à la naissance de la diphtongue devant -n et un phénomène relativement récent et strictement local. Le navarro-labourdin continue à dire et écrire pour "aumône" > amoina (gascon amouyne), pour "façon" > fazoin (au sens "manières") et pour "lion" (de l'ancien français ou espagnol *leon*) > *lehoin* avec aspiration et dissyllabe, pour "saison" > sasoin (de l'espagnol sazon avec harmonisation des sifflantes), et non *liou* ou sasou (d'où le dialectal souletin sasu) comme en gascon, où la dénasalisation finale est de règle.

5°. La nasale bilabiale *m* peut se dénasaliser comme dans le gascon *mie godanhe* "à mi-gain" qui fait en basque *bigodain* "contrat en cheptel". Inversement la bilabiale initiale se nasalise couramment dans la prononciation comme Miarritze pour Biarritz, et une anticipation nasale de l'occlusive *-b-* intervocalique donne des formes anciennes comme *etchembehety* (*etxe beheti* "maison du bas") qui se résout en nasale simple "Etxemaiti".

Elle joue un rôle expressif généralement comique ou ironique dans le système de répétition du type *nahas-mahas* "en vrac, méli-mélo" sur *nahas* "mêler", *elhe-melhe* "bavardage" sur *elhe* "parole", *itzuli-mitzuli* "tours et détours" sur *itzuli* "tourné" et "tour", *kuku-muku* "cache-

cache", zinak eta minak "vives souffrances" (littéralement "les vérités et les maux" pour "les maux véritables") etc.

La nasale apicale *n* peut être parfois bilabialisée *m*: "Mikolas" pour "Nicolas", **inhi* > *ihi* "jonc" et toponyme *Imizkoitz* etc.

9. Variations des consonnes au contact et assourdissement intervocalique en basque.

Comme le basque, parfois dit pour cette raison langue "agglutinante", compose, c'est-à-dire unit plusieurs lexèmes indépendants de nature pour en faire un seul mot ou lexème, et dérive les mots par suffixation et plurisuffixation à volonté (il n'y a de préfixation en basque que dans le verbe conjugué), il en résulte des changements phonétiques assez réguliers.

1° Les changements d'articulation des consonnes qui se rencontrent dans un mot sont de deux types:

- a) Après sifflantes finales devenues internes les occlusives qui suivent sont assourdies si elles étaient sonores avant composition. C'est ce qui fait que les verbes de présent à initiale *d*- assourdissent la sonore en *t*- après préfixation du négatif d'assertion ez "non, ne", comme on Î'a vu: da "il/elle l'est" et dut "je l'ai" se prononcent et doivent s'écrire par conséquent ezta "il/elle n'est pas", eztut "je ne l'ai pas (éventuellement marqués aussi d'assertion positive: bada, badut, ezpada, ezpadut). Le procédé s'étend à tous les composés et dérivés lexicaux: avec l'emprunt sos "sou, argent" le suffixe -dun (ancien verbe relatif "qui a") fait sostun "riche" (qui se dit autrement aberats sur le latinisme abere "bétail" comme le gascon aver idem); après sifflante le mot suffixé -be réduction de behe ou behere "bas, situé en bas" fait harizpe "sous, au bas du ou des chênes", mais reste sans changement dans bidabe "bas de route" ou "route du bas" ou mendibe "bas de montagne". L'adverbe bizkitartean "cependant, pourtant" est issu par changement d'occlusive assourdie -p->-k- de l'expression *biz-pi-t-artean ("dans l'entre deux de deux").
- b) Au contraire après nasale -n et latérale -l l'occlusive est généralement sonore ou sonorisée: avec le suffixe de collectif -toi/-doi on a depuis les citations médiévales

régulièrement hariztoi "chênaie" et arandoi "prunaie", de même avec joare "sonnaille" joaldun "à sonnailles", ezpeldoi "buissaie" comme elgarr "l'un l'autre" (elkarr dans d'autres dialectes). Le suffixe de participe perfectif -tu, dont on peut penser que c'est un emprunt au latin -tu(m) de même valeur et ne touche pas normalement les vieux verbes basques conjugables à initiale vocalique (voir la 3ème partie), varie dans les mêmes conditions, avec peu d'exceptions: hartu "pris", hoztu "refroidi", sortu "né", phiztu "ressuscité", mais heldu "parvenu", landu "travaillé", ondu "amélioré" et "mûri", gizondu "fait homme" mais emaztetu "faite femme". Ce changement ne se fait pas ou pas régulièrement en domaine dialectal souletin. En navarrolabourdin l'exception est rare, comme hantu "enflé, gonflé", qu'on croit être une réduction par haplologie (*) de handitu "grandi" et qui fait aussi le radical verbal de forme normalement inusitée hant (voir en IIe partie, chapitre III la morphologie verbale).

- (*) Une haplologie consiste à supprimer dans les mots polysyllabiques l'une de deux syllabes voisines d'articulation identique ou proche, ici -di dans -ditu. Le basque utilise beaucoup ce procédé phonétique pour raccourcir des mots allongés par composition ou dérivation.
- c) Dans les noms verbaux le suffixe -tze ne varie pas selon la consonne qui précède: lantze "travailler, ouvrer", comme hartze "prendre". Mais après radical à sifflante le suffixe de nom verbal est -te comme haste "commencer", hazte "nourrir", et dans les verbes anciens à radical-participe en -n le nom verbal fait disparaître la nasale ou la remplace par un yod: egin/egite "faire", egon/egoite "rester", eman/emaite "donner", izan/izaite "être" etc.

Dans les nombreux emprunts à finale du type -ance comme "espérance", le basque articule parfaitement la sifflante fricative après nasale esperanza, comme le montrent les innombrables textes anciens, sans passer obligatoirement par affriquée -tza, à condition toutefois d'articuler pleinement la nasale, comme on le faisait en latin, sans nasaliser la voyelle précédente (voir plus loin).

2° Assourdissement intervocalique.

A l'inverse des langues romanes qui ont sonorisé puis amui les occlusives intervocaliques latines (latin calciata prononcé kalkiata > puis kaltsata > basque galzeta, > espagnol calzada, > gascon caussade, > français chaussée), le basque conserve les occlusives intervocaliques originales telles quelles renforcées ou non en aspiration pour les sourdes: adarr "corne", athe "porte", hobetu "amélioré" et tous les participes en -tu (voir ci-dessus), leku "lieu" comme locu latin (> espagnol luego, français lieu); mais assourdit souvent les initiales sonores devenues internes par composition: ats- de hats "souffle" dans atsegin "plaisir" et atseden "repos" composé avec gabe "manque, sans, dépourvu de" fait atsekabe "déplaisir"; bizi "vie" composé avec bide "chemin" fait bizipide "moyen de vivre, ressource"; elhe "parole" avec gorr "insensible" (la répétition renforce le sens: gogorr "dur") fait elkorr "sourd", su "feu" et bazterr "côté" font supazterr "coin du feu", su "feu" et garr "flamme" suk(h)arr "fièvre".

Cet assourdissement interne donne les verbes datifs navarro-labourdins comme dauku "il/elle nous l'a" avec -ku au lieu de -gu "à nous", et en équivalence de la sifflante affriquée -tzu au lieu de la fricative -zu "vous" dans dautzu "il/elle vous l'a" (voir plus loin les diphtongues) permet de différencier -gu sujet et -ku datif etc. On lui doit sans doute aussi les initiales sourdes ou affriquées que prennent les verbes après le préfixe causatif bai(t)- (à l'inverse de ba- assertif qui n'apparaît pas dans tous les verbes positifs): da, gira etc..., font baita "car il/elle est", baikira "car nous sommes" etc.

La rencontre en composition d'une occlusive finale et initiale les réduit à une occlusive sourde simple: *bapatez* "tout à coup" issu de *bat batez; merkat* "marché" (en gascon et souletin) et *bide* "chemin" font *merkapide* "chemin du marché"...

10. Consonantisme des onomatopées et mots expressifs.

Une large partie de ces catégories lexicales, très employées dans la langue courante selon les lieux et les milieux, échappe au système consonantique précédemment décrit. Les mots ont souvent des correspondants ou étymons proches ou très proches en français ou d'autres langues. On peut citer à titre d'exemples:

pour *f*: *faranda* "fanfaronnade", *farfal* "papillon", *farfarr* "friselis", *farrasta* "frottement passager, secousse émotionnelle", *firrifarra* "brusquerie", *flus* "flux", *frixt* "rapidement", *furfuria* "morgue affectée" ...

pour les occlusives initiales et groupes consonantiques: briu-brau "vite et brutalement", dangak "volée des grosses cloches", kilika "chatouille" (avec -ka adverbial basque), klak "claquement", klask ou krask "craquement", klik "déglutition rapide" dans kilimiliklik idem (où s'intègre -mili- qui représente mihi "langue": voir plus haut), klixk "cliquement", kurrinka "grognement de cochon", tarrat "déchirure", tirrit "rien du tout, des nèfles", ttirritt son diminutif "petit rien" et "grillon", thu "crachat", turrust "cascade" etc.

Chapitre II. Vocalisme.

1. Absence des voyelles nasalisées basques et exceptions.

1° Le latin classique ne nasalisait pas, comme le font les langues romanes, les voyelles qui précédaient les nasales -n et -m même suivies de consonnes et articulait pleinement ces consonnes: graNN-dis, caM-pus etc. Il est bien probable que le basque ancien faisait de même: haNN-di "grand", iNN-darr "force", oNN-du "mûri", oNN-gi "bien", oNN-tze "mûrir" etc. Même si le "bon usage" voudrait que cette prononciation pleine des nasales et non nasalisée des voyelles précédentes continuât à faire coïncider l'oral basque à l'écrit, les locuteurs basques étant tous romanophones, c'est un exercice difficile.

2° La question se complique dans le cas des suites de nasale et occlusive bilabiales toujours écrites -mb- et -mp- en latin, mais qu'une habitude fondée en usage plus qu'en raison et en tout cas pas en phonologie et phonétique basques écrit maintenant toujours -nb/p-, sans que pour autant on articule le moins du monde, comme en latin ancien, la nasale indépendante de la voyelle forcément nasalisée. C'est donc encore un des très rares cas où

on peut parler pour le basque d'orthographe et non de simple graphie calquée sur l'oral.

L'auteur de ces lignes a choisi depuis longtemps, en se fiant à la clarté logique de l'analyse, de conserver la graphie -mb/p- aux seuls mots d'emprunts romans d'origine latine ou autre sans en modifier la graphie, comme kampo au sens "extérieur" en basque (et non "champ" comme en espagnol), et aux noms comme "Cambo" qui laisserait supposer, en écrivant Kanbo comme c'est courant, qu'on prononcerait une apicale articulée kaNN-bo, alors même que ce nom est l'une des formes de ce que le basque écrivait et prononçait normalement avec sonore initiale: Gamo nom de Bucunaritz en Cize dont on suit l'évolution depuis le gamoea du XIVe siècle où apparaît l'épenthèse entre le mot et -a déterminant aboutissant au moderne "Gamya" prononcé avec yod, ou Gamue en Mixe et Gamere en Soule pour le nom officiel et roman "Camou". "Cambo" comme les divers "Camou", comme aussi en Cize "Gamarte" ("entre Gamo": écrit encore gamoart au XIVe siècle) et dans les Landes "Gamarde" (qui doit être une forme romanisante du composé basque) sont faits d'une même base lexicale qui doit être étrangère au basque vu l'initiale sourde ensuite sonorisée, comme c'est assez normal pour des lieux d'eaux curatives fréquentés et sans doute nommés par des gens venus de loin.

Il en va tout autrement lorsque la suite "nasaleocclusive" résulte, très souvent, d'une composition de
termes basques: de (h)aran "vallée" et buru "tête" se fait
haranburu, dont la prononciation basque correcte est
haraNNburu sans nasaliser le -a- qui précède la nasale,
même si la graphie imposée par la langue officielle
romane nasalisante s'est fixée en France (h)aramburu dans
les noms d'état civil issus des anciens noms de maisons.

De même dans les indéfinis comme *hainbat* "tant, autant" (souvent prononcé sans diphtongue *hanbat*), *hoinbertze* "autant que celui-ci", qu'on lit souvent dans des textes anciens écrit "à la romane" *hambat* etc., composés de *hain* issu par contraction du génitif de démonstratif *haren* "de celui/celle-là là-bas", *hoin* de *honen* "de celui/celle-ci", suivis de *bat* "un" et *bertze* "autre", la prononciation en

"bon usage" doit rester conforme à la graphie et à l'étymologie. Comme on dit et écrit *hantu* "gonflé" on écrit (et donc dit) *hanpatu* compris comme une forme élargie et renforcée du même "exagérément gonflé", même si le mot est en relation directe avec le roman *ampoule* (du latin *ampulla* "vase à gros ventre").

2. Diphtongues et diphtongaisons.

1° Les diphtongues qu'on peut supposer primitives et leurs changements ne se distinguent pas graphiquement des voyelles pleines en hiatus et dissyllabes. Beaucoup de diphtongues sont secondaires et beaucoup d'autres se sont réduites à voyelle unique.

Les vraies diphtongues sont monosyllabiques, composées d'une voyelle pleine a, e, i, o, u, suivie et parfois précédée d'une semi-voyelle y (dite "yod") écrite toujours i, ou plus rarement de w écrite u, et peuvent être initiales, internes ou finales:

avec "yod":

ai et aiherr "versant", baina "mais", ekhain "juin", alai "gai", etsai "ennemi", gai "matière", garai "situé en haut";

eiharr "bois sec", leial "loyal", erein "semer", sei "six", hogei "vingt";

oihan "forêt", oihu "cri", oin "pied", othoitz "prière" et othoi idem, sagarroi "hérisson";

avec w:

auhen "lamentation", auherr "paresseux/se", hauts "poussière" et erhauts "cendre", lau(r) "quatre", hau(r) "celui-ci" et haurr "enfant", blau "à plat" (adaptation de planu latin), gau "nuit";

euli "mouche", euri "pluie", euskara "langue basque", geurtz "l'an prochain", burreu "bourreau".

2° Les diphtongues secondaires.

a) Les diphtongues se créent ou disparaissent en basque selon des modalités et des besoins linguistiques divers en temps et lieux: handi "grand" qui semble lié au latin grandis idem est dit par endroits haundi en diphtongaison expressive à n'en pas douter, mais aurpegi "visage" composé de aurr- "avant, face" (aurki "avers") et de begi "œil" se réduit dialectalement à arpegi, réduction

facilitée par la longueur du mot et l'incompréhension des composants *aurr* "face" et *begi* "œil".

L'acquiescement "oui" est ba en navarro-labourdin et reste partout sous cette forme en préfixe verbal positif (badut "je l'ai" etc.), mais se diphtongue en prenant une valeur causative *baitut* "comme, parce que je l'ai" etc. Dans la forme insistante, comme ezetz "que non!", formée d'un suffixe d'instrumental -z ("par non"), ou simple répétition insistante *ezez, à l'origine sifflante fricative passée à affriquée selon une tendance constante en position finale, baietz est "que oui!" dissyllabe (bayetz) avec yod obligé entre vovelles, et comme eza "le non" baia (baya) est "le oui". Il est très probable que cette sorte de "mécoupure" est l'origine de la forme diphtonguée, peut-être d'abord à valeur insistante, ensuite lexicalisée qui tend à se généraliser en navarro-labourdin surtout par le biais des écoles pour dire "oui". Par analogie cette diphtongaison de ba oui" est passée à l'adverbe baina "mais" à peu près généralisé dans la langue soignée, mais le bas-navarrais oral disait normalement bana et le souletin bena par fermeture vocalique devant nasale; de même pour baino et bano "que" adverbe de comparaison.

b) Une diphtongaison orale par épenthèse d'un *yod* écrit -i est fréquente devant -n et -l: eskun > eskuin, *Lekuon > Lekuin(e) "Bonloc", "façon" > fazoin, "coupole" > gopoil, peut-être anitz > ainitz "beaucoup" ... Si ondo "pied d'arbre" (distinct de l'homonyme ondo "fond" issu de fundu latin) est bien comme il semble un dérivé diminutif de oin "pied", la diphtongue a été éliminée.

Cette diphtongaison apparaît aussi dans les suffixes: terminatif de déclinaison -rano (addition de -ra "vers" et -no "jusqu'à") et -raino, et suffixe lexical d'auteur -tzale (addition du suffixe de nom verbal déterminé -tze-a réduit ou en forme composée > -tza et de -le "faiseur") et -tzaile ... En "bon usage" il est de loin préférable d'éviter toutes ces diphtongues inutiles et souvent récentes. Encore moins faudrait-il "mécouper" ces suffixes complexes, comme -tzale, pour en faire de faux lexèmes, comme on le verra plus loin.

c) Dans la déclinaison du démonstratif haur "celuici" et ses dérivés le domaine aquitain a depuis longtemps le génitif hunen "de celui-ci" qui réduit la diphtongue -aude *hauren en conservant la palatale -u- caractéristique; de même dans ses dérivés hunenbertze "autant que celui-ci" réduit couramment à hoinbertze (comme horrenbertze "autant que celui-là", harenbertze altéré en hainbertze "autant que celui-là là bas"); tandis que le domaine hispanique surtout (double forme encore chez le Cizain Dechepare 1545 hon- et hun-) a réduit à honen la diphtongue -au- à la manière romane (causa > cosa etc.) et analogie avec le second démonstratif horren "de celui-là". Aucune n'a en "bon usage" priorité sur l'autre à moins d'analyses étymologiques plus fouillées qui n'existent pas: le célèbre "diversité est ma devise" de La Fontaine est aussi un caractère de la dialectisation naturelle et pour une part au moins très ancienne du basque.

d) Dans les verbes conjugués: auxiliaires et autres.

Le fréquence d'emploi de ces formes verbales a entraîné la réduction de diphtongues, nées elles-mêmes d'éliminations de consonnes intervocaliques d'articulation identique ou proche (haplologie), à une simple voyelle. Ainsi da "il/elle l'est" doit être issu normalement d'un ancien *diza de izan être", du "il/elle l'a" de *edun "avoir". Il en est de même avec diverses variantes dialectales en particulier dans les formes à datif (actant bénéficiaire): dauku "il/elle nous l'a" navarro-labourdin garde encore la diphtongue issue d'un probable *da(d)u- non attesté. Mais dialectalement la diphtongue -au- non protégée par l'occlusive de liaison épenthétique -k- remplacée par un yod de même fonction (*dauyo non attesté mais théoriquement certain et attesté dans les autres verbes), en évoluant par assimilations successives (> *deuyo > *deyo), se réduit hors navarro-labourdin à -i- voyelle dans dio idem dissyllabique, homonyme alors de dio "il/elle le dit" comme le très courant diot "je le dis", sur un radical archaïque inusité qu'on reconstruit *ion "dire".

Les formes conjuguées du verbe *egon* "rester, demeurer" sont régulièrement *dago* "il/elle reste", *nago* "je reste" etc. Mais les formes plurielles sont *daude* "ils/elles

restent", gaude "nous restons", zauden "ils/elles restaient" etc. formes issues évidemment et sans doute très tôt des formes régulières mais non attestées *dagote, *gagote, *zagoten etc. par des procédés phonétiques simples d'usure: assimilation par sonorisation du -te de pluriel "ils/elles" à -de, après chute par effet de dissimilation de l'occlusive médiane (*). Les formes pleines sont restées dans les séries plurielles de la conjugaison bipersonnelle (à datif-bénéficiaire à l'intransitif) plus rarement utilisées et toujours mieux conservées, comme gagozk(i)o "nous lui restons", zinagozkieten "vous (pluriel) leur restiez" etc. (voir la 3ème partie).

(*) La forme rare *dagotenari* "à celui qui leur reste" qu'on lit en 1657 chez Oyhénart porte un *-te* de datif pluriel "à eux", qui ne serait pas compris sous la forme *daude* "ils/elles restent" où *-de* exprime le pluriel de la 3e personne sujet non exprimée: en fait c'est *-e* pluriel précédé de la consonne de liaison *-t*-assimilée en *-d-*. Un datif pluriel avec sujet pluriel exigerait la répétition des deux pluriels, datif suivi de sujet en position finale: **dautete* (voir 3ème partie: la conjugaison).

e) Dans le lexique général.

La diphtongaison orale résulte de la rencontre d'une voyelle finale -e, -o- ou -u et du déterminant -a "le, la", -ak etc. Les formes intermédiaires avec épenthèse d'un yod apparaissent dans le premier livre de poésie basque publié en 1545 reproduisant la prononciation réelle sans reconstruction" des formes: de burua "la tête" > 1545 buruya > oral actuel buria "la tête" resté trissyllabe, alors que astoa > avec w pour -o- oral commun astwa "l'âne" est dissyllabe etc. Le "bon usage" exige de s'en tenir à l'oral comme à l'écrit à la forme pleine et morphologiquement régulière ou la plus régulière, y compris pour l'écriture des noms de lieux et de maisons, avec des finales déterminées par -a selon l'usage et donc des -ea et des -ua réguliers au lieu des -ya monosyllabes ou -ia dissyllabes quasi généralisés: ainsi Garatea, Haranburua, Landaburua, Ospitalea etc. Les pancartes officielles apposées un peu partout sont à cet égard souvent loin de la simple correction linguistique qui devrait pourtant s'imposer à tous pour ces noms dont beaucoup ont traversé les siècles.

2ème partie. Le lexique et la morphologie lexicale et fonctionnelle.

Chapitre I. Lexique fondamental et lexique d'emprunt.

On sait que tout lexique se perd et donc se remplace et modifie en partie au cours des temps. Bien que l'ensemble des deux ou trois dizaines de milliers de mots utilisés ou utilisables en basque soit environ à 80% emprunté au latin et aux langues romanes voisines (gascon et castillan dès le Moyen Age, français à partir du XVe siècle), avec les systèmes d'adaptation phonétique déjà vus ou sans eux, c'est dans les 20% restants que se trouve la base lexicale (mots et affixes) qui fait la grande majorité ou même la totalité, selon les cas et les sujets, des constituants d'une phrase basque. Cette base peut être rattachée au vaste domaine des langues anciennes dites "ouralo-altaïques".

- 1. Lexique général ancien non empruté au latin et aux langues romanes (*):
- (*) On peut trouver ces mots et bien d'autres dans le travail de Michel Morvan cité en Notice bibliographique.
- 1° Quelques mots parmi d'autres venus de loin dans l'espace et le temps.

ama "mère", aita "père": ce sont des quasi universaux lexicaux, ama "mère" du sumérien au dravidien, du dogon à l'inuit: dans cette langue amaama répété est "sein", et dans la langue enfantine basque mama est "boisson"; et ata "père" du celte atta au turc Ata Turk "le père des Turcs" et au kechua taita;

agin "if": vieux sarde agini idem;
apurr "peu, petit": hongrois apró "petit";
baso "forêt": turc basu "champ", toungouse bosog
"forêt";

buru "tête": turc *burun* "extrémité, tête", munda *buru* "montagne";

egin "faire": youkaghir gin, mongol, aïnou ki idem etc.

elhe "parole": mongol xele, dagur hele etc.

eman "donner": ostiak, toungouse, amérindien ma idem;

eri "maladie": dravidien "fièvre, douleur":

etxe "maison": khoisan etsa idem, turc etch, eshe "intérieur, tanière";

ez "non, négation": altaïque ez, vieux mongol et japonais ese, ouralien e-, ehe;

gabe "sans, dépourvu": eurasien gab "creux";

gari "blé": arménien idem, couchitique gari "semence";

garagarr "orge": causasien gargar, gergel idem, hébreu gargar "grain";

gatz "sel", gazi salé": dravidien kas et mongol gasi "amer", quechua katchi "sel";

gazna, gasna, gazta "fromage": kechua katxipa idem; goi "haut": samoyède "plateau";

gurr "courbette": eurasien *gur/kur* "courbé", avar *gur* idem;

hagin "dent, canine": caucasien gunzib hagin, xagin
"dent";

hauts "cendre" et *erhauts* "poussière" (*): iénissien hu's "poussière";

(*) En basque la base *hauts* a dû être "poussière" avant d'être interverti avec *erre-hauts > erhauts "cendre, poussière de brûlé".

hi "tu, toi": toungouse hi, guiliak tchi, algonquin ki;iben/ipin "mettre": causasien, ouralo-altaïque, dravidien pin, pen idem;

ile "cheveu": dravidien ile "cheveu, fil":

ikus "voir": turc kus, kur idem;

iri, hiri "lieu habité, ville": ibère *ili* idem, sumérien *uru, iru*;

jan "manger": austronésien ian idem;

lagun "camarade": vieux hongrois *legun* idem, ostiak *lag-*;

larre "lande": ostiak lar "pré";

lohi "alluvion, vase": ousbek loy idem;

lurr "terre" et *elhurr* "neige" doivent être apparentés anciennement, comme en tchétchène *lea* "terre" et *luo* "neige", en altaïque *tur* et sumérien *dur* "terre";

marro "bélier": turc et albanais *mar* "mouton", afroasiatique *maru* idem;

mehe "mince, étroit": dravidien mehi idem;

muga "limite": dravidien mug- "finir";

neska "fille", -n suffixe de tutoiement féminin (no! "tiens femme!"): ouralien ne "femme", lapon nis, finnois nai-, chinois nyo, hongrois nö, sumérien nu;

ni "je, moi": samoyède ni, guiliak n'i, coréen en, turc-n; algonquin ni idem;

nigarr "larme, pleur": mingrélien ngar "pleurer;

ohol "planche, bardeau", olha "cabane (de bois)": mongol ól "cabane";

ogi "pain, blé": caucasien og "orge";

sagu "souris": caucasien tagv, stagw idem;

su "feu": samoyède su, shu, hongrois, finnois sü-, aïnou su "cuire";

ur "eau": iénissien idem;

zu "vous": toungouse su idem.-;

zuri "blanc": tchouvache *sur*, kopi, mansi *sor* idem, inénissien *sur* "gris" etc.

2° Mots anciens et mots d'emprunt.

Les relevés lexicaux exhaustifs ou quasi exhaustifs (aucun lexique général basque ne l'est intégralement à ce jour) ont réuni des quantités de mots romans utilisés ici ou là dans des textes en basque, alors même que les mots originaux ou du moins anciennement adaptés à la langue existaient bel et bien. Pour ne relever qu'un exemple célèbre chez un écrivain dont le basque est d'une qualité linguistique générale exceptionnelle, Joanes Leizarraga ("Leiçarrague") dans la dédicace de sa traduction du *Nouveau Testament* que la reine légitime de Navarre Jeanne d'Albret devenue protestante en 1560 avait fait imprimer à ses frais à La Rochelle en 1571, exprime sa "bassesse" face à la puissance royale par le mot *bachotasun*, en

graphie basque normalisée *baxotasun*, que le jésuite P. Lhande dans son fameux *Dictionnaire* ne cite même pas, avec raison peut-être par ailleurs... quoiqu'il mette *baxo* "bas". Le mot est pris à l'espagnol *baxo* "bas" qui ne se prononçait et ne s'écrivait pas encore avec "jota" au XVIe siècle mais avec sifflante palatale, en français "bas", mot qui avait fait à la même époque *Baxe-Nabarra* pour "Basse-Navarre" (séparée de la Haute et de Pampelune la capitale en 1530), et suffixé en basque *-tasun*: avec le même suffixe il aurait pu utiliser le médiéval et très répandu *aphal* de même sens et faire un *aphaltasun* de meilleur aloi.

Le basque aquitain a emprunté les mots français avec -e muet final inexistant en basque en en faisant un -a organique: "téléphone" > telefona, ce qui n'est qu'un prêté pour un rendu, puisque le roman médiéval (gascon avant français) avait transformé des -a basques organiques ou articles en -e: Mendiaga > Mendiague, Mendiburua > Mendiburue (XIIe siècle au Cartulaire de Dax) moderne Mendiboure etc. La "télévision" est devenue telebixta avec bixta emprunt roman par ailleurs courant au sens de "vue" (en basque ikuspen, ikuste).

Les noms basques des mois, exactement des "lunes" ou "lunaisons", à l'exception de "juin" mois du soleil au zénith *ekhain* de *ekhi* "soleil" conservé dans ce mot et en Soule (ailleurs son composé *eguzki* ou *iguzki*) et *gain* "haut, hauteur", peu diversifiés selon les dialectes et les époques, ont subi pour certains le poids des calendriers romains officiels. On s'étonne que les instances culturelles basques si chatouilleuses parfois en revendications régionalistes, n'aient pas, sinon imposé ce qui est hors de leur pouvoir, du moins conseillé comme on le fait ici les mots plus authentiques:

epĥail "lune de taille" au lieu de martxo "mars",

jorrail "lune de sarclage" au lieu de *ap(h)iril* "avril (quoique l'adaptation phonétique du latin *aprili* soit excellente et ancienne dans ce mot),

o(r)staro ou ostail "temps" ou "lune de feuillaison" au lieu de maiatz "mai",

negil "lune d'hiver" au lieu de abendo "décembre" pour le mois, lequel restera forcément à la période litur-

gique d'Avent, et non *abendu*, quand le navarro-labourdin, depuis des siècles et à partir du vocabulaire d'église dans ce cas (lat. *adventu* "arrivée" > Avent), à la différence d'autres exemples (latin *caelu* "ciel" prononcé "kaelou" > roman ancien *tsélou* > basque *zeru*), a exprimé ici le *-u* latin de *adventu* par *-o*, comme souvent.

Le navarro-labourdin a heureusement conservé *agorril* "lune du tarissement" pour "août" au lieu du latinisme altéré *abuztu* (de *augustu* mois "d'Auguste").

Le même choix s'impose pour des mots aussi courants que *athe* "passage, porte" et non *borta, bereziki* "particulièrement, spécialement" (pour lequel *espesuki* est mieux adapté) et non *partikulazki, bakarrik* "seulement" et non *solamente*, etc.

Qu'ils soient anciens ou empruntés il importe de conserver ou restituer de préférence les bons mots dans leur forme traditionnelle conforme à la phonétique basque. Si la langue romane dominante, ou "officielle" ou "étatique", à une époque donnée plus ou moins longue a pu marquer et même pervertir ici ou là des traits linguistiques fondamentaux, tous les lexiques basques dialectaux ont conservé des éléments d'une authenticité parfaite, comme dans l'ensemble du système, soit dans les bases lexicales elles-mêmes soit dans leurs formes dérivées, et en ont créé.

2. Syllabisme lexical.

Si l'on excepte les pronoms dont le nombre et la forme sont fixes quoique tous nécessairement déclinables comme les noms, et les adverbes morphologiques, les catégories du nom, du qualifiant et du verbe sont largement indifférenciées en basque pour la forme, que les lexèmes soient "simples" ou réductibles à une base lexicale unique, dans la mesure où l'analyse interne (dans le cadre du basque) ou externe (en comparaison avec d'autres langues) peut en décider, ou complexes.

1° Les monosyllabes, jamais réduits à un seul phonème, sont nombreux. Hors quelques exclamations (ai! atx! "aïe", oi! "oh!", au! "bon!"), peu de lexèmes monosyllabiques sont à initiale vocalique pure sans aspiration:

arr "mâle", ez "non", iz "eau" (dans le lexique archaïque figé), il "mois" et "lune", or "chien", ur "eau", urr "noisette, fruit à coque", utz "laisser"; ou à initiale diphtonguée: ai "versant", aitz "pierre", oin "pied".

Nombreux sont au contraire les monosyllabes à initiale consonantique: ba ou bai "oui", bil "amasser", boz "joyeux", gal "perdre", garr "flamme", gorr "sourd", harr "prendre" et "chenille", hats "souffle" et "commencer", hatz "doigt" et "trace", horr "là", lan "travail", lats "ruisseau", latz "râpeux, rèche", lurr "terre", motz "court, coupé", mun "cerveau", sarr "entrer", sal "vendre", sorr "insensible" et "naître", su "feu", zorr "dette", zu "vous" ...

Divers monosyllabes à initiale consonantique sont diphtongués: hain "tant que cela", haun "écume", haur "ceci", haurr "enfant", hauts "cendre", hein "proportion", hain "tant que cela", hoin "tant que ceci", gau "nuit" et gaurr "cette nuit-ci", jaun "seigneur, monsieur", jauts "descendre", jeik "lever", joan "aller", lau "plat" (romanisme issu du latin < planu), laur "quatre", sai "oiseau de proie, vautour", sei "six", soil et xoil "seul, simple, soin "corps", zail "tenace, coriace", zain "nerf" et "gardien" ...

2° De nombreux dissyllabes (sans citer les formes verbales conjuguées) sont à voyelles initiales simples ou diphtonguées; en voici quelques exemples:

adin "âge", agerr "paraître", agorr "sec, tari", akherr "bouc", ala "ou bien", ale "grain", alha "pâture", ama "mère", apha "baiser", aphal "bas", apho "crapaud", ara "manière", ari "en activité", aro "temps", arotz "forgeron", ase "rassasié", aste "semaine", asti "loisir", asun "ortie", atzo "hier", aza "chou" ...

aiherr "pente" et "penchant", aiphu "réputation", aita "père", auherr "paresseux", auzi "procès", auzo "voisin" ...

edan "boire", ederr "beau/belle", edo "ou", egin "faire", egon "demeurer, rester", egun "jour", egurr "bois de chauffe", eho "moudre", ehorr "personne" (négatif), ehun "cent", ekharr "apporter", ekhi "soleil", eman "donner", elhe "parole", eli "troupe, quantité", eme "femelle", ephe "court intervalle de temps, moment", eri "malade", erhi "doigt", erne "vif", ero "fou", erro "racine, etsi "renoncer", etzi "aprèsdemain", ezen "car" (conjonction), ezin "impossible" ...

eiharr "bois sec", *eiki* "vraiment" (dérivé de *egia* "vérité"), *euri* "pluie"...

ibai (anciennement *bai*) "fleuve", *ibarr* "vallée, plaine", *ibi* "gué", *igan* "monter", *igorr* "envoyer", *ilharr* "bruyère" et "haricot", *ilun* "sombre", *ipharr* "nord", *iri* "ville" (forme ancienne pour *hiri* idem), *irun* "filer, tisser", *itsu* "aveugle", *izotz* "gelée blanche" ...

odol "sang", oharr "remarque, remarquer", ohe "lit", ohi "habituel, habitude", ohoin "voleur", okherr "borgne", olha "cabane", olo "avoine", omen "réputation, paraît-il", opil "pain rond", ophorr "écuelle", otso "loup"...

oihal "linge, tissu", oihan "forêt", oihu "cri", oilo "poule";

ubel "violet", ubil "liquide", uda "été", uharr "averse", uherr "trouble", ukho "avant-bras", uli "mouche", ume "petit d'une mère", une "lieu", urhats "pas", urin "graisse", urrin "mauvaise odeur", urrun "loin", usain "odeur", uzi "partager" ...

Les initiales consonantiques forment nombre de dissyllabes, à titre d'exemples: beso "bras", bete "plein", beti "toujours", bizi "vie", buru "tête", diru "argent monnaie", gero "après", guti "peu", heda "étendre", hedoi "nuage", hiri "ville", hura "celui-là là-bas", jeinu "génie", joko "jeu", lauso "myope", musu "baiser", muturr "gueule", p(h)iko "figue" et "entaille", sasu "broussailles", satsu "sale", sudurr "nez", zalu "agile", zilo "trou", zimurr "ride", zohi "mûr", zubi "pont" ...

3° La plupart des trissyllabes lexicaux et au delà sont des composés et dérivés ou des emprunts: askari "déjeuner", auhari "dîner", azeri "renard", auherkeria "paresse", bahazuza "grêle", baketsu "pacifique, porté à la paix", ebasle "voleur", errege "roi", errepublika "république" (et en nom propre "14 juillet"), garagarr "orge", halaberr "de même", zorion "bonheur", zorigaitz "malheur" etc.

Les mots basques, le plus souvent courts, se composent et se suffixent à volonté, ce qui se fait au moyen de procédés phono-morphologiques bien définis exposés au chapitre III.

Chapitre II Les pronoms et la détermination du nom.

Tous les pronoms se déclinent en basque comme les noms indéterminés selon leur fonction dans le syntagme ou la phrase.

I. Pronoms personnels et déterminants possessifs.

1°. Les personnes du dialogue.

Singulier: 1ère personne *ni* "je, moi"; 2ème personne *hi* "tu, toi".

Pluriel: 1ère gu "nous"; 2ème zu "vous" ancien pluriel ne s'emploie par imitation romane que pour le "voussoiement" donc au singulier de politesse. Le basque a dû créer un nouveau pluriel en ajoutant à zu les suffixes de pluriel de la déclinaison nominale: nominatif (sujet d'intransitif et objet de transitif) et ergatif (sujet de transitif) zuek etc.

Les pronoms personnels se déclinent comme les noms indéterminés (sans la marque -a de détermination, sauf si on veut dire en nominalisant le pronom "le moi" nia etc.), mais ont conservé des génitifs qu'on peut considérer "archaïques" en -re (ailleurs en -ren) qui servent de déterminants ou adjectifs possessifs: hire "tien, ton".

Les pronoms personnels "actants" du verbe, sujet, objet ou bénéficiaire, sont représentés par des affixes (préfixes, suffixes, et infixes quand il y a un suffixe quelconque en plus), dans toute forme verbale conjuguée:

ni "je, moi" apparaît sous les formes suivantes dans le verbe conjugué:

- a) préfixé *n* au présent comme sujet d'intransitif (*niz* "je suis") et, <u>si l'objet n'est pas lui-même personnel 1 ou 2</u> au non-présent de transitif: *nuen* "je l'avais", *baldin banu* "si je l'avais";
- b) préfixé "long" *nind-* au non-présent (passé et éventuel): 1° comme sujet d'intransitif (*nindoan* "je m'en allais"); et 2° comme objet de transitif: *ninduen* "il/elle m'avait", *ninduzun* "vous m'aviez" singulier, *ninduzuen* pluriel, (*baldin*) *banindute* "s'ils/elles m'avaient";

c) suffixé ou infixé -t(-):

1° comme sujet de transitif au présent (bada(d)ukat "je le/la tiens") et au-non présent <u>si l'objet nécessairement préfixé est lui-même de personne 1 et 2</u> (ikusia hindutan "je t'avais vu(e)");

2° comme bénéficaire (datif) au <u>transitif:</u> emana daut "il/elle me l'a donné(e)", emana dautazu "vous me l'avez donné(e)", emana zinautan "vous me l'aviez donné(e)", emana baldin balaut "s'il/elle me l'avait donné(e)"; et à l'<u>intransitif</u> où la conjugaison à bénéficiaire-datif est courante en basque: egon zait "il (elle) m'est resté(e)".

hi "tu, toi" apparaît dans les mêmes conditions que ni, mais en deux phonèmes différents pour les formes courtes suffixées et infixées selon le sexe: -k masculin, -n féminin, et, pour le répéter, c'est la seule apparition du genre dans la morpho-syntaxe basque:

h- ou hind- préfixé (hiz "tu es", hintzan "tu étais", hinderamatan "je t'emmenais"), -k ou -n infixé et suffixé: ikusi nauk "tu (toi homme) m'as vu", eman daunat "je te (à toi femme) l'ai donné(e)". (*)

(*) La correspondance phonétique entre *n*- et -*t*- consonnes d'articulation apicale est assez apparente, de même entre phonèmes *h*- et -*k* d'articulation gutturale qui alternent souvent, et cette alternance phono-morphologique entre féminin et masculin renvoie à de très anciens modes de locution.

gu "nous" et *zu* "vous" pluralisé par addition de *-e*-pluralisateur en *zue*- (nominatif et ergatik *zuek*, génitif *zuen*) selon le même schéma font:

g-de, *z-de*: sujet d'intransitif *gira* "nous sommes" anciennement *girade* avec *-de* marquant un pluriel pléonastique, *gaude* "nous restons", *zaude* "vous restez": avec "vous" pluriel il a fallu ajouter un suffixe de pluralité *zaudete* et même un *-z-* de pluralité analogique *zaudezte*;

git-, zit-: objet de transitif et par analogie dialectalement *gait-, zait-* formes tenues parfois pour plus littéraires, où au préfixe personnel réduit à g- et z- s'ajoute -itinfixe de pluralité ici pléonastique et commandé par la forme de base de 3e personne de pluriel dit(u-) où il est indispensable, d- exprimant le temps mais non la personne; *gin-, zin-*: sujet de non présent intransitif et transitif si l'objet n'est pas personnel ou pluriel: *ginauden* "nous restions", *ginuen* "nous l'avions", *baginakien* "nous le savions", *baldin baginaki* "si nous le savions";

gin(in)t-, zin(in)t-: objet personnel à pluriel pléonastique comme ci-dessus si le sujet exprimé est de personne 1 et 2: *ikusiak gintuzun* "vous (singulier) nous aviez vu(e)s", (baldin) bazintuzten "(s')ils/elles vous avaient vu(es)...".

Les pronoms personnels composés avec le démonstratif proche *haur* font les pronoms de valeur intensive ou emphatique: *nihaur* "moi-même", *hihaur*, *guhaur*, *zuhaur* qui se déclinent: *zuhaurek ikus* "voyez vous-même" singulier, pluriel *zihaurek* "vous-mêmes" (voir plus loin).

2°. La 3ème personne et les démonstratifs.

La troisième personne, comme en latin ("il" et "elle" viennent du démonstratif latin *ille* et *illa*), est exprimée par l'un des pronoms démonstratifs: *hau(r)* "celui-ci/celle-ci, ceci", *hori* "celui-là, cela", *hura* "cela, celui-là là-bas".

Les démonstratifs basques, pronoms, ou déterminants du nom et placés à ce titre toujours après le nom ou le groupe nominal, sont déclinés au singulier et au pluriel selon leur fonction propre ou celle du groupe nominal dans la phrase. Leurs formes déclinées ont quelques particularités par rapport au système général de déclinaison (voir le chapitre II).

Dans la conjugaison, le sujet singulier de 3ème personne (tout comme l'objet au verbe transitif) n'est pas exprimé dans le verbe basque, ce qui marque sa nature véritable de "non personne" et permet selon les formes (voir ci-dessus et la 3ème partie) l'apparition du préfixe modo-temporel: *d*- présent, *z*- passé, *l*- éventuel, *b*- impératif. Sauf:

1° quand il est pluriel, alors la marque de pluralité (et non de personne) doit apparaître:

en suffixe -te ou -de, -z ou -tza pour le sujet intransitif: dira(de) "ils/elles sont" actuel dire ou dira, daude "ils restent", doaz "ils vont", dabiltza "ils se promènent";

pour l'objet du transitif en infixe -it- avant le radical -u- pour *edun "avoir" (ginituen "nous les avions"), et dans

les autres verbes après le radical -zki- (baginakizkien "nous les savions", radical -aki- de jakin, réduit par haplologie à baginazkien) ou -tza- dans bagineramatzan "nous les emportions" sur eraman ou ereman "emmener, emporter";

- 2° quand il est bénéficiaire-datif dans tous les verbes c'est -o- au singulier, -e- au pluriel (*): ce suffixe-infixe -o- est précédé de yod pour le lier au radical verbal dans certains dialectes, et dans d'autres par la vélaire -k-qui a protégé le radical -au- de *edun "avoir" en dialecte central navarro-labourdin et souletin: joan zako ou zaio "il/elle lui est allé(e)", egon zeztee "ils leur sont restés"; eman daukot ou diot (**) "je le/la lui ai donné(e)", eman hauen (réduit oralement à heen) "tu le leur donnas".
- (*) On ne sait si -o- singulier est un vestige d'un démonstratif comme *hori* "celui-là". En basque -e- est un indice général de pluralité.
- (**) Cette forme *diot* dissyllabe, homonyme de *diot* "je le dis" sur *ion "dire", doit être le résultat de l'évolution normale de *dauyot > *deiyot > diot.

3° Déterminants ou "adjectifs" possessifs.

Ils sont formés du pronom personnel décliné au génitif en *-re* qu'on peut dire "archaïque" et donc toujours antéposés au nom déterminé et invariables: *hire soinekoak* "tes vêtements", *gure herria* "notre pays" etc.

Ces pronoms génitifs eux-mêmes déterminés forment de nouveaux pronoms déclinés:

hirea "le tien/la tienne", gureak "les nôtres" etc.

Un démonstratif au génitif tient lieu de possessif de troisième personne quand celle-ci n'est pas réfléchie: *ikusi dut hunen lana* "j'ai vu son travail (à celui ou celle-ci)". Pour le réfléchi voir plus loin: la détermination du nom.

Les adjectifs possessifs ont des formes un peu emphatiques très usitées *neure*, *heure*, *geure*, *zeure*, en relation avec les pronoms intensifs *nihaur* "moi-même" etc. (voir plus haut) dont ils semblent être les génitifs anciens, déjà présents comme *nere* dans les inscriptions antiques de Veleia (IVe siècle environ).

4° Le pronom réciproque: elgarr.

Le basque langue du dialogue à bien des égards a un pronom réciproque, au nominatif *elgarr* "l'un l'autre" ou "les uns les autres", qui ne peut être que pronom et jamais déterminant du nom.

Sans nombre ni marque de nombre, il peut être singulier ou pluriel selon le contexte. Il ne peut occuper la fonction de sujet: *elgarr egon dira "l'un et l'autre sont restés" est totalement impossible en basque. On ne peut dire que bata 'ta bertzea egon dira (ou sans déterminer le premier bat eta bertzea...) "l'un et l'autre ...". Dans les phrases transitives de même elgarrek egin dute "ils l'ont fait l'un et l'autre" est impossible ou du moins inusité. Dans elgarr ikusi dute "ils se sont vus l'un l'autre" ou "les uns les autres", ou elgarr entzun dugu "nous nous sommes entendus l'un" le réciproque est en fonction d'objet au nominatif, le sujet de 3ème personne étant exprimé seulement par le pluriel -te, et la 1ère personne par -gu "nous".

Le pronom réciproque se décline dans toutes les autres fonctions convenant aux personnels: datif *elgarri* "l'un à l'autre/les uns aux autres", génitif *elgarren* "de l'un et de l'autre/...", comitatif *elgarrekin* "l'un avec l'autre/..., inessif *elgarretan irakurri dute* "il l'ont lu chez l'un et l'autre/...", adlatif *elgarretara* "l'un vers l'autre/...", élatif *elgarretarik jakin dute* "ils l'ont su de l'un et l'autre/..." etc.

II. Pronoms et déterminants démonstratifs.

1° Les trois démonstratifs basques et leurs dérivés se caractérisent par une forte aspiration initiale et désignent par eux-mêmes trois degrés de proximité par rapport au locuteur réél ou supposé, en cela assez comparables aux trois démonstratifs latins *hic, iste, ille*:

haur "celui-ci, celle-ci": herri haur "ce pays-ci",hori "celui-là ": etxe hori "cette maison-là",hura "celui-là là-bas": emazte hura "cette femme là-bas".

La composition phonétique de ces termes n'est pas indifférente quelle que puisse être sa signification. L'aspiration initiale commune est suivie: 1° d'une voyelle *a* diphtonguée -*au*- au proche, de -*o*- au moyen et -*u*- au lointain; 2° d'une consonne vibrante faible -*r*(-) commune (effacée dans l'usage moderne oral au démonstratif

proche mais présente dans ses dérivés); 3° d'une inversion de l'ordre vocalique -au-/-u-a- entre le proche et le lointain.

Comme pronoms ou comme déterminants du nom toujours postposés au nom ils sont déclinés selon leurs fonctions ou celles du syntagme qu'ils déterminent à tous les cas de la déclinaison basque au singulier et au pluriel. Et comme aucun terme démontrant ne peut être indéterminé au singulier ils se déclinent à l'indéterminé, c'est-à-dire sans trace du déterminant défini -a qu'ils remplacent.

2° La déclinaison des démonstratifs comporte plusieurs irrégularités résultant de leurs formes mêmes, du long usage et de la dialectisation, comme au génitif possessif *hauren > hunen, honen "de celui-ci". Pour s'en tenir au nominatif ou absolutif (sujet d'intransitif et objet de transitif), à l'ergatif ou actif (sujet de transitif) et au génitif du singulier et du pluriel en navarro-labourdin, cas dont dérivent tous les autres, voici leurs formes:

nominatif singulier: haur, hura. haiek ou hek. pluriel: horiek. hauk, ergatif singulier: horrek, harek ou hark. hunek, pluriel: hauek, horiek, haiek ou hek. génitif singulier: honen ou hunen, horren, haren. horien pluriel: haien. hauen

Les formes diphtonguées sont réduites diversement et depuis très longtemps: comme *hek* pour *haiek, hetan* pour *haietan* avant le XVIe siècle (Dechepare). On lit aussi et surtout on dit très couramment *hok* pour *hauk,* comme *hek* pour *haiek* ou *heiek* et une épenthèse se crée pour faire des formes plus rares comme *hekiek* etc.

3° Les trois démonstratifs forment:

a) des adverbes de lieu qui se déclinent dans les cas locatifs:

haur "celui-ci" fait par le biais de son inessif (lieu sans mouvement) ancien altéré *hauren "dans ceci" > hemen "ici" (dénasalisé en souletin en heben et même hebe), et de là hemendik "en partant d'ici", hemengo au génitif de lieu "d'ici': hemengo etxekanderea "la maîtresse de maison d'ici"; mais hunara adlatif "vers ce-lieu-ci" se fait sur la base de la forme génitive sans diphtongue hunen comme le terminatif hunarano "jusqu'ici";

hori "celui-là" fait horr "là, à cet endroit" (on peut supposer que c'est le résultat de l'évolution d'un ancien inessif *horiren), et hortik "en partant de là", horrara "vers là", horrarano "jusque là", horko "de là": horko aroa "le temps de là";

hura "celui-là là-bas" fait l'inessif han "là-bas" (sans doute réduit de *huran), et de là l'élatif handik "venant de là-bas", l'adlatif hara "vers là-bas", le terminatif harano "jusque là-bas" et le génitif hango: hango jendeak "les gens de là-bas".

L'accumulation de suffixes dont le basque agglutinant est assez coutumier crée des formes inutilement longues et par là peu conformes au "bon usage" comme hunaradino "jusqu'ici", qui s'explique comme adlatif commun à suffixe -at lié à -no par une voyelle de liaison -e- qui se ferme en -i- devant nasale. Encore peut-on l'allonger en hunaradinokoan (5 suffixes et une voyelle de liaison) pour hunaranokoan qui a la valeur d'une expression verbale de gérondif: "en venant jusqu'ici", comme huna(ra)tekoan.

b) des adverbes de manière suffixés en *-la* (voir la suffixation): *hola, hunela* "ainsi, de cette façon-ci", *horla, horrela* "de cette façon-là", *hala* "ainsi là-bas".

Comme en français seuls les deux premiers font les présentatifs toujours antéposés: *huna uda* "voici l'été", *horra negua* "voilà l'hiver", qui semblent simplement les bases démonstratives suffixées en -*a* apparenté à l'adverbial -*la* (avec lequel il se confond par dialectisme phonétique en souletin) et vraisemblablement ancien adlatif -*a*, moderne *hunara* "vers ici".

- **4° Des démonstratifs au génitif se dérivent** ou se composent les pronoms-adverbes ou déterminants d'intensité et d'abondance:
- a) hoin et hain (issus des génitifs hauren et haren) "si, aussi" seuls et antéposés au qualifiant donnent éventuellement l'intonation exclamative: hoin handiak dira "ils/elles sont si grand(e)s" ou "aussi grandes (que ceci)", hain urrun daude! "ils/elles demeurent si loin!"
- b) avec bat "un": hoinbat, horrenbat, hainbat "tant, autant que ceci, cela, cela là-bas" suivis du nom indéterminé: horrenbat etxe "tant, autant de maisons que cela";

- c) avec : bertze "autre" pour indiquer une égalité de proportion hoinbertze, horrenbertze, hainbertze, parfois en répétition soulignant l'égalité "tout autant": bertze hoinbertze diru badu "il/elle a tout autant, une égale quantité d'argent";
- d) ces indéfinis démonstratifs en corrélation avec l'interrogatif locatif *nun* "que" (littéralement "où") suivi du verbe à préfixe causatif *bai(t)* font une proposition consécutive: *hainbat egin dute nun...* "ils en ont tant fait que..."; *hain handiak ziren nun...* "ils/elles étaient si grand(e)s que..." Cette construction semble un calque roman et on peut éviter en bon usage *nun/non* s'il n'y pas d'ambiguïté de sens.

III. Pronoms, adverbes et déterminants interrogatifs.

Le basque distingue formellement deux catégories de mots interrogatifs, une série en *no*- de pronoms et adverbes et une série en *ze*-, qui fait aussi des déterminants indéfinis par dérivation. Ils commencent normalement l'interrogation qui ne porte aucune autre marque:

1. La série à initiale *no-*.

nor(r) "qui?" est l'unique personnel: nor ikusi duzu ?
"qui avez-vous vu?" La vibrante finale s'est renforcée par
expressivité comme souvent en finale et était faible
anciennement comme elle l'est restée en déclinaison: datif
nori "à qui", génitif noren "de qui";

non "où?" dialectalement (par fermeture vocalique devant nasale de non) en navarro-labourdin nun, qui porte le suffixe -n de cas inessif: nun egon zira? "ou êtes-vous resté?"; mais partout devant vibrante nora? "vers où?";

nola "comment?" qui porte le suffixe -la adverbial:
nola da? "comment est-il/elle? "

Les composés négatifs originaux non attestés *ez-norr, *ez-non, *ez-nola, équivalant à "personne, nulle part, de nulle façon", ont dû dès l'origine (*) et conformément à la phonétique basque éliminer la sifflante devant nasale comme dans la conjugaison (voir la 3ème partie) et donner *enorr, *enon, *enola également non attestés, qui ont évolué de trois façons:

1° dans les dialectes hispaniques par fermeture vocalique devant nasale *inorr, *inon, *inola, ensuite palatalisée en mode hispanique en iñorr, iñon, iñola;

2° dans les dialectes aquitains par amuissement de nasale intervocalique et aspiration (voir la 1ère partie **La phonétique**) en *ehorr*, *ehon*, *ehola* qui sont les formes "classiques" que le "bon usage" doit savoir restituer;

3° ces derniers, par analogie avec les interrogatifs non négatifs, et avec quelque influence romanisante des mots négatifs, ont été refaits en *nehorr*, *nehon* ou *nihun* et *nehola*. Ces indéfinis se déclinent et se dérivent pour faire des adverbiaux comme *nihundik ez, neholaz ere, neholatan* "de nulle part" ou "aucunement, "en aucune" ou "nulle manière" ...

(*) Ou du moins depuis que *ez* a remplacé un ancien *eze* qui était en vieux mongol et vieux japonais, *-e* en ouralien: on entend couramment en basque un *eee* long sans sifflante pour nier quelque chose de peu vraisemblable, comme un "nooon" en français.

2. La série à initiale ze-.

1° zer "que, quoi?": zer egin duzu? "qu'avez-vous fait?" Ses dérivés composés ou déclinés à l'indéterminé sont zergatik "pourquoi, à cause de quoi?", zertako "pourquoi, dans quel dessein" (prolatif confondu à tort avec le précédent pour le sens), zertara "vers quoi?", zertan "en quoi?" etc.

Hors interrogation et déterminé en -a l'interrogatif zer fait zera au sens de "la chose", zer bat "une chose", et même zera "Untel" en désignant une personne dont on omet ou oublie le nom propre. Avec la négation e- pour ez préfixée ezer est "rien, nulle chose". Il a des formes déclinées qui se sont figées en emploi adverbial:

génitif ou inessif zeren "car", ou zeren eta, suivi ou non d'un verbe préfixé en bai(t)- comme dans la formule d'Axular (1643): ceren nola ezpaicara bi mendetako ... esperantça baitut "car comme nous ne sommes pas pour deux siècles ... j'ai espoir ...";

partitif zerik "comme, tel" faisant comparaison.

Zer forme aussi des expressions comme zer nahi écrit en général en un seul mot composé "n'importe quoi"

(littéralement "quoi voulu"), zer nahi den "quoi qu'on veuille" au sens "quoi que ce soit" qui se dit aussi exactement zer den ere. Cette formule de corrélation avec ere "aussi" et un radical verbal donne l'expression très utilisée de valeur concessive zer gerta ere "quoi qu'il arrive, par précaution".

2° *zein* "lequel?": *zein zen*? "lequel/laquelle était-ce?"

Cet interrogatif a été très utilisé par les écrivains comme équivalent d'un relatif roman détaché. Par exemple pour dire "Ce livre, dans lequel on lisait ceci..." on écrivait *liburu hura, zeintan hau irakurtzen zen* etc. Quoique très pratiquée depuis longtemps à l'écrit, cette construction est un calque roman: les locuteurs anciens ne la connaissaient pas et ne l'utilisaient strictement jamais, et le pronom démonstratif avec le verbe préfixé en *bai(t)*-subordonnant y suppléait en général (voir plus loin la proposition relative).

ze(i)nbat "combien ?" (composé de *zein* sans diphtongue en général et de *bat* "un") interroge sur le nombre.

Les interrogatifs en *z*- peuvent être déterminants antéposés au nom et restent en ce cas toujours invariables: *zer lan, zein liburu, zenbat diru?* "quel travail? quel livre? combien d'argent?"; *zein liburu(e)tan* "dans quel(s) livre(s)?", *zenbat dirurekin?* "avec combien d'argent?"

Les mêmes servent à faire des exclamatifs: *zer lanak!* "quels travaux!", *zein urrun den!* "comme, combien c'est loin!".

Par analogie avec les interrogatifs en *no-*, la langue courante a tardivement déformé la série en *zein* (dont on peut se demander si la diphtongue n'est pas secondaire devant nasale) en *zoin*, ce que le "bon usage" invite à écarter malgré l'habitude locale tardive mais trop bien ancrée et peu rectifiée.

3. Morphèmes interrogatifs qui suppléent ou s'ajoutent aux pronoms et déterminants interrogatifs: suffixe verbal -a et mot interrogatif ote.

Sans utiliser les mots interrogatifs les dialectes aquitains usent du suffixe verbal -a qui marque seul

l'interrogation, comme l'inversion des termes en français: *ikusia duk* "tu l'as vu(e)", et *ikusia duka*? "l'as-tu vu(e)?"

Aux termes interrogatifs peut s'ajouter l'adverbe ote invariable (paronyme de othe "ajonc") soit pour souligner l'interrogation soit pour exprimer quelque vague incertitude. Quand la phrase est verbale il se place après l'interrogatif et avant le verbe conjugué, et donc entre le participe et l'auxiliaire dans les verbes composés: nor ote? "qui donc?", nork eginen ote du? "qui donc le fera?", zer gertatu ote da? zer egin ote dute? "qu'a-t-il bien pu arriver? qu'ont-ils donc fait?". Sans autre mot interrogatif exprimé il peut suffire à faire l'interrogation: jin ote dira? "est-ceque par hasard ils/elles sont arrivé(e)s?" En ce sens il peut se mettre en fin de phrase et détaché, mais après verbe interrogatif en -a-: ethorriak direa, ote? "sont-ils/elles arrivé(e)s, par hasard?"

Ce mot intervient aussi dans les interrogations indirectes, qui entrent dans les propositions subordonnées et seront vues dans la 3ème partie.

IV. Déterminants définis et indéfinis.

- 1° Le suffixe déterminant -a "le, la" est considéré comme "l'article défini" singulier du basque et s'ajoute à tout nom ou groupe nominal qu'on veut déterminer et définir (sauf les noms dits "propres" déterminés par nature) (*), que sa finale soit vocalique ou consonantique: larre "lande", larrea "la lande", ur "eau" ura "l'eau", avec handi "grand" ur handia "la grande eau". Le nom ainsi déterminé fait un cas nominatif ou absolutif qui peut être sujet d'un verbe intransitf ou objet d'un transitif: ura da "c'est l'eau", ura badu "il/elle a de l'eau". Ce suffixe -a pronominalise toutes sortes de mots suffixés au génitif: Baionako "de Bayonne", Baionakoa "celui/celle de Bayonne"; hire "de toi, tien", hireak "les tiens" etc.
- (*) Les noms des maisons basques, qu'on considère propres et prenant majuscule à l'écrit, sont en réalité des toponymes régulièrement déterminés depuis au moins l'époque médiévale à l'écrit et restés tels à l'oral: on écrit et on dit *Etxegorria* "(la) Maisonrouge". En passant dans l'administration romane, gasconne d'abord et française ensuite comme noms d'état civil patronymiques, ils ont presque toujours perdu le

déterminant en France, tandis que les noms basques d'Espagne l'ont souvent conservé: pour les noms de familles issus un jour d'une maison dite *Urrutia* on trouve en zone aquitaine les noms d'état civil "Urruti" ou "Durruty" et en zone ibérique Urrutia. C'est une régle très générale.

Au pluriel le déterminant défini se suffixe -k: urak argi(ak) dira "les eaux sont claires", larreak ikusi ditut "j'ai vu les landes"; mais remplace -a par -ek au pluriel du sujet actif (ergatif): urek hartu dute larrea "les eaux ont pris la lande". Dans les noms à thème -a le suffixe singulier ou pluriel de nominatif ou d'ergatif remplace (après sans doute une étape -aek inusitée au pluriel) la voyelle finale: gauza "la chose", gauzek les choses" (sujet ergatif). L'infixe -e- exprime la pluralité dans les noms basques et les verbes conjugués.

En s'adressant à quelqu'un avec ou sans son titre ou sa fonction, comme au "vocatif" en latin ("Monsieur le ..., Madame ..."), le basque met le nominatif déterminé: *Anderea* "Madame", *Jaun-Andereak* "Messieurs Dames", *Jauna* "Monsieur", *Jaun auzapheza* "Monsieur le maire"; les prénoms restant comme il se doit indéterminés.

En basque le nom du "Dieu" chrétien est déterminé: *Jainkoa, Jainko ona* "Dieu, le bon Dieu" (*), tandis que celui du "roi" régnant de fait ou dans le contexte d'un récit reste indéterminé comme un nom propre: *Espainiako errege* "le roi d'Espagne". Le bon usage doit s'en tenir là.

(*) On peut penser que ce trait correspond à l'origine étymologique probable: *jaungoikoa* "le seigneur du haut" conservé dans les dialectes hispaniques. Le vocabulaire du Pèlerin de Compostelle au XIIe siècle donne comme traduction de *deum* (Dieu) le déterminé *urcia*, moderne *orzia* "le ciel" qui est dans *ortzegun* "jeudi" de *Jovis die* "jour de Jupiter".

2° Les déterminants ou adjectifs démonstratifs sont les mêmes que les pronoms démonstratifs, hau(r) "celui-ci", hori "celui-là", hura "celui-là là-bas". Ils se mettent toujours après le nom qui reste invariable et reçoivent toutes les marques de la déclinaison, nombres et fonctions comme le suffixe défini -a: lan ederr horiek egin ditu "il/elle a fait ces beaux travaux-là" (voir ci-dessus II).

3° Les déterminants possessifs basques sont les pronoms personnels au génitif en *-re* antéposés au nom et invariables. Pour les personnes 1 et 2 ce sont: au singulier *ene* (*) "mien" littéralement "de moi"), *hire* "tien"; au pluriel *gure* "notre", *zure* "votre" (pluriel de politesse ou voussoiement) et *zuen* (vrai pluriel) (voir ci-dessus).

(*) La forme primitive a dû être *nire* comme *hire*, restitué parfois dans les manuels scolaires et dialectalement, mais *ene* exclusif en navarro-labourdin et souletin a été général dès le XVIe siècle (textes de l'Alavais Lazarraga) et jusqu'à l'époque contemporaine (*Ai ene!* "malheur de moi!" première phrase du roman *Kresala* en biscayen de D. Aguirre).

Comme déterminant possessif de 3ème personne, le basque comme le latin (suus réfléchi et ejus non réfléchi), mais selon des modalités un peu différentes, oppose le réfléchi se reportant au sujet ou parfois à un autre actant exprimé par bere, génitif de ber "même" pronom et déterminant décliné, et le non réfléchi ne se reportant pas à un actant. Le non réfléchi s'exprime par un démonstratif au génitif selon le degré de proximité du possesseur, hunen, horren, haren au singulier, hauen, horien, haien au pluriel: hau da haien liburua "celui-ci est leur livre à eux". Au même sens le verbe transitif s'utilise en basque et implique le réfléchi: hau du bere liburua, littéralement "il/elle a ceci (qui est) son propre livre". Mais hau da bere liburua, qu'on entend de plus en plus par pur et mauvais calque roman, est fautif en basque, et aucun locuteur n'aurait pu il y a encore peu ni le concevoir ni le prononcer: en effet il n'y a aucun actant exprimé (sujet, objet ou bénéficiaire) dans la phrase à qui la rapporter. Bere se pronominalise comme les autres possessifs en le déterminant berea: "le sien propre" comme harena "celui de l'autre là-bas".

C'est par l'expression déclinée bere burua littéralement "sa propre tête" que le basque exprime le pronom réfléchi de 3e personne "se": nork ou bakoitzak bere buruari beha beza "que chacun se considère"; de même pour les autres personnes, souvent avec la forme emphatique du possessif au singulier, neure, heure burua, et gure, zure/zuen au pluriel.

On a tendance à ajouter à *bere* une marque de pluriel de génitif *-en*; mais tout indique, et l'usage ancien

et oral courant le confirme, que c'est une forme analogique sans raison d'être: *berea* est singulier ("le sien"), et aussi pluriel ("le leur à eux") comme *gurea* ("le nôtre à nous") est pluriel, et *zurea* ("le vôtre à vous") avant que le voussoiement calqué sur le roman ancien ait fait créer un nouveau génitif pluriel *zuena* ("à vous autres").

4° Les déterminants numéraux.

1. Les numéraux cardinaux sont à peu près les mêmes noms en basque qu'en ibère, et comme déterminants ils sont le plus souvent antéposés au nom, sauf *bat* "un" indéfini toujours postposé et donc décliné.

bat "un" équivaut à l'article indéfini roman "un": etxe bat "une maison"; il fait les qualifiants bakoitz "chaque" (etxe bakoitza "chaque maison") et bakarr "unique" (etxe bakarra "la seule maison"), et les adverbiaux distributifs bana "un à chacun", bedera "un pour un" et leurs dérivés; il peut se déterminer en bata nominatif et batak ergatif (bata 'ta bertzea "l'un et l'autre") mais se décline normalement à l'indéterminé (bat, batek, bati etc.), l'inessif batean réduit dans betan prenant le sens adverbial de "ensemble": kanta dezagun bada orok betan "chantons donc tous ensemble";

bi "deux" devient biga comme pronom indéterminé (biga ikusi ditut "j'en ai vu deux", mais biak "les deux"): bi herri "deux pays", bi herriak "les deux pays", et de même pour les suivants:

hirur "trois", laur "quatre" (*), bortz "cinq", sei "six", zazpi "sept", zortzi "huit", bederatzi "neuf" (**), hamarr "dix", hamaika/hameka "onze" (***), hamabi "douze "etc. jusqu'à hogei (assimilé en hogoi dans l'usage courant) "vingt", hogei'ta bat "vingt et un" etc. Ensuite par vingtaines: berrogei "quarante" ("deux fois vingt" littéralement "revingt"), berrogei'ta bat "quarante et un" etc., hiruretan hogei "trois fois vingt" pour "soixante" qui donne le système de multiplication basque par le suffixe locatif pluriel -etan: "en trois fois" (etc.); jusqu'à ehun "cent", berrehun "deux cents" etc. et à bederatzi ehun eta berrogei'ta hemeretzi "neuf cent quatre-vingt dix-neuf". Là s'arrête en basque ce qu'on nomme le "googol" ou numération propre: "mille" est mila.

- (*) La vibrante finale de ces deux nombres est perdue à l'oral mais il y a intérêt à la restituer en "bon usage écrit", puisqu'elle est conservée dans les ordinaux *heren* réduction d'un ancien *hiruren "tiers, troisième" et laurden "quart, quatrième".
- (**) Des traces d'une numération archaïque ou "préhistorique" sont présentes dans zortzi "huit" et bederatzi "neuf"; de bedera "un pour un" dérivé de bat on déduit: 1° que -(a)tzi est un ancien "dix" séparé de "neuf" par "un", et de "huit" par "deux"; 2° et donc que zor- dans zortzi "huit" représente justement "deux", ce qui se démontre sans mal par le fait que izorr pour une femme signifie "enceinte, grosse", et "enfanter, accoucher" se dit erditze littéralement "partager en deux, partir", sur erdi "moitié".
- (***) Le chiffre *hamaika* ou *hameka* "onze" se compose de *hamarr* "dix" et *eka/-ika* qui est "un" dans diverses langues anciennes dont le sanscrit: *eka* idem.
- **2. Les ordinaux** sont normalement antéposés au nom bien qu'intentionnellement on puisse les postposer en les déterminant au lieu du nom: *lehen aldia* "la première fois" et *aldi lehena* comme on dirait en français "la fois première". Etant naturellement antéposés ils portent un suffixe -(r)en apparenté au suffixe de génitif -(r)en (que le basque utilise aussi pour le superlatif) allongé en -garren:

lehen "premier" et "autrefois, auparavant" est le seul à ne pas se dériver du cardinal bat, et laisse supposer un ancien *le(r)- dont le dérivé normal *leren peut avoir été l'origine de lehen;

bigarren "deuxième", parfois anciennement biren (Proverbes d'Oyhénart au XVIIe siècle); on ne sait si la forme biga de bi "deux" est à l'origine de ce suffixe ou si au contraire biga résulte d'une mécoupure lexicalisée du suffixe ordinal long, ou même s'il faut remonter à une ancienne numération commençant par *ika (de hamaika "onze"), *bika etc.

heren "tiers" et hirurgarren "troisième", laurden "quart" et laurgarren "quatrième" montrent comme en français la persistance de la forme ancienne à côté de la forme plus récente étendue par analogie avec des nuances d'emploi: laurden est devenu "quart" comme en français et laurgarren "quatrième"; heren est maintenu dans herenegun

"avant-hier" soit "troisième jour" (avant, en comptant ce jour-ci), anciennement *heren estatu* "Tiers-Etat".

A partir de *borzkarren* "cinquième", *seigarren* "sixième" la série est régulière.

5° Pronoms et déterminants indéfinis de quantité.

Comme déterminants du nom ils sont normalement postposés au nom comme des qualifiants dont ils ne se distinguent guère, donc déclinés.

Ainitz "beaucoup" (sans diphtongue anitz est courant): ainitzek badakite "beaucoup le savent"; par exception comme déterminant il peut s'antéposer ou se postposer: bada ainitz liburu ou liburu ainitz "il y a beaucoup de livres".

Bat outre le chiffre et numéro "un" a le sens indéfini de "un quelconque". Il se met au pluriel en batzu "des, quelques-uns" pluralisé par l'élément -zu, au sujet actif batzuek par analogie (-k aurait suffi pour un pluriel) et décliné de même au pluriel: badira etxe batzuetan "il y en a dans quelques maisons".

Guti "peu": *etxe guti* "peu de maisons". Il a fonctionné anciennement comme qualifiant au sens "insuffisant" et est en concurrence avec *apurr* "de petite quantité" plus nettement qualifiant.

Guzi "tout": guzia ikusi dut "j'ai vu (le) tout"; zoko guziak ikhertu ditu "il/elle a examiné tous les coins".

Oro est synonyme du précédent, "tout" ou "tous" pour le sens, mais décliné à l'indéterminé: gizon orok egin dezake (sans auxiliaire dagike) "tout homme peut le faire", orok egin dezakete (ou dagikete) "tous peuvent le faire".

Oso "entier, total, en bonne santé": liburu osoa irakurri dut "j'ai lu le livre entier". On en a dérivé naturellement les deux mots qui disent en basque "santé, bonne santé": osagarri en dérivation impropre de qualifiant (littéralement "qui donne santé"), et avec suffixe d'abstraction osasun (littéralement "entièreté" dit en ce sens osotasun).

Zenbait "certain, quelque", pluralisé parfois en zenbaitzu "quelques", est né de la lexicalisation d'une ancienne phrase tronquée zein baita ere "quel qu'il est" plutôt que composé de bat qui serait assez logique sémantique-

ment et diphtongué alors par analogie avec le préfixe verbal bai(t)- de sens causatif. De même zerbait "quelque chose" rare comme déterminant.

De même structure et origine sont les adverbes *noizpait* "en un temps quelconque, il y a longtemps", *nolazpait* "de quelque manière", *nunbait* "quelque part". Ils se suffixent au génitif en *-ko* pour faire des qualifiants pronominalisables: *noizpaiteko liburu bat* "un livre d'il y a longtemps, de je ne sais quand", *noizpaitekoak* "ceux d'une époque indéfinie, lointaine" etc.

V. Qualificatifs épithètes, attributs, apposés.

1°. Substantif et qualificatif.

Le substantif et l'adjectif sont grandement sinon totalement (par fait de morphologie) indifférenciés en basque autrement que par leur fonction dans la phrase: on peut dire *gizon jende bat* en donnant à *jende* (du latin *gente* "gent") le sens "poli, bien élevé" (d'où *jendetasun* "politesse") comme on dit *gizon handi bat* "un grand homme".

Toute une série de mots basques très courants est substantif et qualificatif selon l'emploi et la fonction: ageri (*) "apparent" et "apparence", ahalge "honteux" et "honte", ase "rassasié" et "satiété", barur "jeûne" et "à jeun", bazterr "écarté" et "écart", egarri "soif" et "assoiffé", gose "faim" et "affamé", ikhara "tremblement" et "tremblant", izerdi "sueur" et "en sueur", orhoit "qui se souvient" et "mémoire", urrun "éloigné, loin" et "éloignement"...

- (*) Le nom verbal *agertze* "fait d'apparaître" est fait sur un radical *agerr* à vibrante finale forte, comme les nombreux toponymes médiévaux Agerre "lieu en vue" (Agirre en domaine hispanique), alors que la forme participe-adjective et substantivale *ageri* a la vibrante faible.
- 2°. L'adjectif épithète se met en basque après le nom et reçoit donc les marques de nombre et déclinaison selon la fonction du syntagme dans la phrase: *ikusi dut etxe gorria* "j'ai vu la maison rouge", *hemen etxe guziek badituzte hegaztegi gorriak* "ici toutes les maisons ont des toits rouges". On peut trouver surtout en poésie des

épithètes antéposées qui restent alors invariables et sans marque de déclinaison: *euskaldun jendea* "le peuple basque".

D'après le témoignage de la toponymie médiévale en toutes zones la disposition était plus libre en basque ancien où l'épithète et le nom formaient un seul mot composé qui est resté dans les noms d'état civil issus des noms de maisons. Le même qualifiant simple ou au degré superlatif peut être antéposé ou postposé: barr "intérieur" et superlatif barren (*) "le plus intérieur" dans Barretxe et Etxebarr (commune "Etchebar" en Soule), Barrenetxe et Etxebarren: bazterr "écarté" et "écart" dans Bazterretxe et Etxebazterr; behere "bas" dans Etxebehere et Beheretxe; goi "haut" dans Goietxe, Goiri (avec iri "ville") (**), Iturgoi, et goien "le plus haut" dans Etxegoien et Goienetxe etc. Avec des notions de couleur et alde "côté, région", on trouve Gorrialde "côté (de) rouge", Urdinalde "côté (de) gris", mais Etxamendi/Etxemendi "maison (de) montagne", Etxesarri/Irisarri "maison/ville (de) fourré" les noms mendi et *sarri* ont un rôle de qualifiant.

(*) Ce *barren* médiéval passe à *barne* dès la fin du moyen âge en Aquitaine, et finit par perdre toute notion de qualifiant superlatif pour dire le nom "intérieur" dans tous ses emplois.

(**) Au sens de "ville" le basque moderne en toutes zones a adopté la forme proprement labourdine et relativement tardive à aspiration initiale *hiri*. La forme ancienne *iri*, restée dans les noms propres, était le même que l'antique *ili* ibère au sens du latin *villa* "domaine, habitat rural" devenu "ville" en français avec la même évolution sémantique.

Le basque admet parfaitement la succession de plusieurs épithètes après le nom sans coordination exprimée, le dernier portant seul le déterminant décliné: *liburu eder gorri handi hek biak* "ces deux beaux livres rouges et grands là-bas".

3° L'attribut.

1. L'attribut du sujet de verbe intransitif suit en général et sauf intention particulière le sujet nominatif en répétant ses marques de nombre dans l'ordre SAV (sujet attribut verbe): (goiz huntan) airea hotza da "(ce matin) l'air est froid"; et de même l'attribut de l'objet du verbe

transitif: etxeak ttipiak dituzte "ils ont les maisons spetites".

En cas de succession d'attributs coordonnés ou non chaque qualifiant attribut peut être déterminé comme le terme auquel il est attribué: karrika hek hutsak, hotzak, euriaz bustiak ziren "ces rues étaient vides, froides, mouillées par la pluie"; badazkite kantu batzu ederrak eta airosak "ils/elles savent des chansons belles et gaies", ou ederr eta airosak. Si les qualifiants étaient de simples épithètes, comme en français ils suivraient le nom sans coordination, mais le dernier seul porterait la marque du nombre et de la fonction du syntagme (ici l'indéfini nominatif de sens pluriel batzu "des"): kantu eder airos luze batzu bazazkiten "ils/elles savaient des chansons belles, gaies et longues".

Selon le principe général que tout déplacement de l'ordre habituel des mots dans les limites possibles vaut focalisation et mise en valeur (voir la 3ème partie: Le verbe et la phrase), en disant hotza zen goiz hartan airea on souligne comme en français "froid était l'air ce matin-là"; ou ttipiak zituzten han bizitegiak "petits étaient les apparements qu'ils/elles avaient là-bas": pour cette formule très courante en basque (soit "petits avaient-ils là-bas les ...") le français oblige à rendre la phrase plus complexe.

- 2. Dans certains cas l'attribut reste indéterminé:
- a) lorsque le qualifiant a pour le locuteur une valeur de généralité: *lan hori ederra da* "ce travail est beau"; mais *lan hori ederr da* "ce travail c'est beau" (ou "du beau"), ou *horrelako lan bat ederr da* "un travail comme cela c'est beau";
- b) en style proverbial avec ellipse du verbe très courante en basque, ce qui rejoint d'ailleurs le sens de généralité: *Hor gose, loz ase,* "chien affamé, de sommeil rassasié" (Proverbe n° 250 d'Oyhénart, 1657);
- c) l'attribut peut être au partitif par nature indéterminé avec verbe exprimé ou omis: *heldu ziren bozik* ou *bozik heldu ziren* "ils/elles venaient joyeux/ses"; *adiskidea zaharrik* ... "l'ami (doit être) ancien ..." (Oyhénart ibid. n° 2);
- d) des noms employés comme attributs restent invariables quel que soit le nombre du référent: ainsi *ahalge, beldurr, lotsa, samurr dira* "ils sont honteux, peureux,

craintifs, fâchés"; ou bien *egarri*, *gose*, *ase*, *izerdi* "assoiffés, affamés, rassasiés, en sueur";

e) dans le cas de *mintzo dira* "ils/elles parlent" on entre dans les cas de périphrases verbales basques constituées d'un nom invariable et d'un premier auxiliaire *izan* "être" ou *edun/ukan "avoir": mintzo izan "parler", orhoit izan "se souvenir", nahi ukan "vouloir" etc. Mais ces noms comme tous les autres peuvent aussi être radicaux verbaux en basque et entrer dans une conjugaison auxiliée (voir V. Nom et verbe).

4° L'apposition.

1. Une apposition est toujours détachée, par la virgule ou l'intonation, du terme auquel elle se rapporte éventuellement exprimé comme actant affixé du verbe conjugué, qu'elle soit un simple mot, qualifiant ou nom, ou une proposition relative explicative, et elle porte et répète en général les marques de nombre et de déclinaison du référent. Sa place n'est déterminée que par le besoin expressif et stylistique, sauf la proposition relative apposée qui suit l'antécédent dont elle est détachée:

mendiak ikusi ginituen urrundik, gorak, elhurrez estaliak: "nous vîmes de loin les montagnes, hautes, couvertes de neige"

mendiak (...), orduan elhurrez estaliak zirenak ...: "les montagnes (...), qui étaient alors couvertes de neige ...".

mendietara joan ginen, elhurrez estalietara: "nous allâmes aux montagnes, couvertes de neige."

L'apposition se distingue, à peine, de la simple épithète d'un nom déterminé à l'indéfini bat "un" par une addition du déterminant défini -a (au pluriel -ak) et un léger détachement: egin ginuen auhari bat (,) ona et auhari on bat egin ginuen, qui n'ont guère qu'une seule traduction: "nous fîmes un bon dîner".

2. L'apposition peut rester invariable ou se mettre au partitif comme un attribut auquel il s'apparente:

han zauden mendiak, gora, iratze eiharrez gorri: "là-bas se tenaient les montagnes, hautes, rouges de fougères séchées"; abiatu nintzan barurik: "je me mis en route à jeun", ou ... ontsa aserik "... bien rassasié".

Chapitre III. Morphologie nominale, adjectivale, adverbiale et verbale.

I. La déclinaison du nom.

L'unique déclinaison basque se compose de suffixes au nombre de plus d'une douzaine qui s'ajoutent au nom pour exprimer le nombre (indéterminé, déterminé singulier et pluriel) et toutes les fonctions du nom (ou du syntagme nominal) dans la phrase, sans le modifier en quoi que ce soit. Seule exception, un nom indéterminé sans aucun suffixe et antéposé vaut complément du nom qui suit.

Deux phonèmes de liaison parfois dits "euphoniques" permettent de lier les lexèmes et les suffixes: la voyelle -e- pour lier une finale et une initiale consonantiques; et la consonne vibrante faible -r- pour lier finale (très souvent -a déterminant "le/la") et initiale vocaliques dans certains cas, consonne qui s'est parfois ajoutée et fixée au suffixe lui-même. C'est l'une des conséquences phono-morphologiques du caractère agglutinant de la langue basque. Les suffixes de déclinaison peuvent s'additionner pour faire ce qu'on nomme parfois la "surdéclinaison".

Les suffixes de la déclinaison nominale s'ajoutent aussi en basque aux formes nominales des verbes, nom verbal et participes, et au verbe conjugué lui-même pour prendre des significations particulières en relation avec leur emploi en déclinaison.

Le suffixe de déclinaison est porté seulement par le dernier mot du syntagme nominal si complexe soit-il: etxeAK "la maison" (sujet singulier de transitif) ou "les maisons" (objet pluriel de verbe transitif), et atzo ikusiak zinituzten | leiho gorriekilako | etxe guziAK saldu dira "toutes les maisons | aux volets rouges | que vous aviez vues hier se sont vendues". L'ordre des mots est, section par section et dans l'ensemble, exactement l'inverse de celui du français (voir Chapitre IV).

- 1. Fonctions principales des "actants" du verbe.
- a) Nominatif ou absolutif: sujet d'intransitif et objet de transitif:

<u>indéterminé (mot nu, sans marque)</u>: *etxe bat* "une maison", *zein etxe?* "quelle maison?" *zer lan mota?* "quelle sorte de travail?".

<u>déterminé singulier</u> -a "le/la": etxea "la maison", lana "le travail"(*).

<u>déterminé pluriel</u> -ak "les": etxeak, lanak.

(*) On trouve exceptionnellement le suffixe déterminant nominatif lié après -a organique en -ra dans le style poétique (Dechepare 1545 eguiara "la vérité", Oyhénart 1657 oin-zolara "la plante du pied") et même dans quelques citations médiévales (1350 ezpondara du latin sponda). C'est peut-être le vestige d'une pratique ancienne conforme à la morphologie générale des suffixes en basque, mais perdue depuis longtemps, les deux -aa se fondant en -a simple de même que -ae et -ee- en -e dans la même position.

b) Ergatif ou actif: sujet de transitif:

<u>indéterminé</u> -*k* ou -*ek*: *zein etxek du? etxe batek,* "quelle maison l'a? une maison".

<u>déterminé singulier</u> -ak: etxeak badu baratze bat "la maison a un jardin".

<u>déterminé pluriel</u> *-ek* (*): *etxek badituzte baratzeak* "les maisons ont des jardins"; *lanek akhitzen dute* "les travaux fatiguent".

(*) L'habitude scolaire de répéter le -e final thématique et -e- initial suffixal n'est pas utile et encombre inutilement la graphie et la prononciation, d'autant plus que la voyelle théoriquement double -ee- n'était au mieux sentie que par un très léger allongement non noté (comme en latin, le tiret sur la voyelle serait plus commode) et généralement pas du tout, et que le -a final organique de gauza "chose" ou ama "mère" etc. pourtant différent de -e ne fait pas *gauzaek ni amaek "les choses, les mères" sujet actif, pas plus que gauzaak, amaak sujet intransitif ou objet de transitif, mais gauzek, amek. Si la répétition vocalique a pu exister réellement elle a dû être rapidement évacuée du fait de l'économie linguistique la plus banale. La répétition de -ee- n'a une utilité certaine y compris orale que dans les verbes conjugués (voir la 3ème partie).

c) Bénéficiaire ou "datif" (complément second):

<u>indéterminé</u> -*i* ou -*ri*: zein lani? zein etxeri? - etxe bati "à quel travail? à quelle maison? - à une maison";

<u>déterminé singulier</u> -ari: lanari, etxeari "au travail, à la maison";

<u>déterminé pluriel</u> -eri ou -err (*): lanerr, etxerr "aux travaux", aux maisons".

(*) En Basse-Navarre et Soule la finale -i du datif, pourtant caractéristique (c'était -e en ibère d'Espagne langue perdue après la conquête romaine), avait disparu au pluriel avant le XVIIe siècle d'après Oyhénart et la vibrante de liaison devenue de ce fait finale renforcée en -rr. Au contraire, des textes labourdins dès le XVIe siècle avaient éliminé la vibrante faible intervocalique usée comme d'habitude dans la prononciation: Leiçarrague écrivait en 1571 Heuscalduney "aux Basques".

d) Le partitif cas de l'objet des verbes transitifs négatifs et interrogatifs, et autres emplois:

Le partitif comme expression du "non nombrable" ou "numérable" est naturellemement indéterminé et s'exprime le plus souvent par -ik ou -rik.

1. Il marque en basque les compléments non définis des verbes transitifs dans les phrases négatives et interrogatives et le sujet des intransitifs de même:

baduka ogirik? - ez, eztiat ogirik, ogirik ezta: "as-tu (homme) du pain? - non, je (à toi) n'ai pas de pain, il n'y a pas de pain";

badea etxerik, lanik? - ezta etxerik ez lanik: "y a-t-il (est-il) des maisons, du travail? - Il n'y a pas de maison ni de travail."

S'y oppose le défini singulier ou pluriel: baduna ogia, badituna ogiak? "as-tu (femme) le pain, as-tu les pains (dont nous avons parlé etc.)?" Ez eztinat ogi hura: "non je n'ai pas ce pain-là".

- 2. En phrase positive un complément indéfini par le sens reçoit le suffixe partitif: *liburu horrek badu onik*: "ce livre-là a du bon"; *bada libururik aski*: "il y a assez de livres"; dans ce cas l'indéterminé peut suffire: *liburu aski*.
- 3. La valeur adverbiale (manière, état...) d'un attribut s'exprime par le suffixe partitif: *airosik badoa* "il/elle s'en va gaiement".

- 4. La même valeur d'un substantif s'exprime par une forme de partitif à suffixe élatif -tik: gogotik ari da "il/elle y va de bon cœur" ou "par cœur". Le partitif qui exprime une partie indéfinie extraite d'un tout quelconque et l'élatif qui exprime la provenance sont mentalement apparentés (voir plus loin).
- 5. Le complément d'un superlatif peut se mettre ou au partitif -(r)ik ou à l'inessif pluriel -etan: irakurria zuen libururik ttipiena, liburuetan ttipiena: "il/elle avait lu le plus petit des livres" ou "parmi les livres".
- 6. Un participe au partitif vaut parfait: hori ikusirik abiatu ginen "ayant vu cela (cela ayant été vu) nous nous mîmes en route"; et suivi de ere "aussi" il forme une tournure concessive: lan hori eginik ere bazen zer egin "même après avoir fait ce travail il y avait de quoi faire". Souvent l'adjonction de eta "et" au participe vaut apposition au partitif qui prend le sens "après avoir": hura ikusi eta joan ginen "après l'avoir vu(e) nous partîmes".
- 2. Fonctions secondaires ou circonstancielles liées au verbe.
- 1° Les trois cas locatifs et le terminatif ou approximatif.
 - a) **Inessif** ou locatif sans mouvement (latin *in*):

<u>indéterminé</u> -(e)n ou -(e)tan: etxen "à la maison", zein etxetan? lanetan? "dans quelle maison ? quel travail?" (*)

<u>déterminé singulier</u> -an ou -(e)an: etxean, lanean "dans la maison, dans le travail",

<u>déterminé pluriel</u> *-etan: etxetan, lanetan* "dans les maisons, les travaux".

Le suffixe d'inessif indéterminé marqué -(e)n s'ajoute à tous les noms verbaux pour former le participe imperfectif (dit à tort "présent"): egite(a) "(le) faire" (l'action) et egiten "faisant" (littéralement "dans faire"). Dans les noms, sauf des cas exceptionnels comme etxen "à la maison", ihizin "à la chasse" venus sans doute de très loin, l'infixe d'indéterminé -tan se confond plus ou moins, et complétement lorsque le thème nominal est -e, avec le pluriel -etan. Le fait est que dans l'ancienne toponymie le suffixe -eta est "indéterminé de lieu" sans signification

propre de pluralité et même l'excluant formellement dans des noms comme *zubieta* "lieu de pont". Mentalement l'indéterminé sans référence au nombre et la pluralité excluant l'unicité comptée sont assez liés. Cette remarque vaut pour les trois cas locatifs.

L'inessif -en des noms de lieu à finale consonantique comme *Biarritzen* "à Biarritz", *Lohizunen* "à (St-Jeande)-Luz" a abouti tardivement en France à laisser dans ces noms au nominatif un -e final (*Biarritze* etc.) qui n'est que la voyelle "euphonique" entre consonnes de déclinaison, n'est jamais utilisé ainsi dans les noms communs et devrait être éliminé dans le bon usage basque écrit et oral.

b) Adlatif ou locatif vers un lieu (latin *a* ou *ad*):

<u>indéterminé</u> -tara ou -etara (*): zein etxetara, zein lanetara "à quelle maison, à quel travail?"

<u>déterminé singulier</u> -ra ou -era: etxera, lanera "à (vers) la maison, au travail",

<u>déterminé pluriel</u> *-etara: etxetara, lanetara* "aux maisons, aux travaux".

Dialectalement une consonne finale -t s'y est ajoutée dans l'usage en Aquitaine: le tout, aussi bien -a que -at, n'est pas sans rappeler justement la préposition latine d'adlatif a ou ad, sachant de plus que le basque inverse l'ordre des syntagmes comme l'ordre des mots et n'a pas de consonne finale sonore. Cette fonction locative du suffixe -a n'est que l'une de ses fonctions, nominales et verbales, en basque.

(*) L'adlatif ancien sans consonne de liaison était sans doute -a, resté dans une expression comme aitzina "en avant, entrez!" et des citations anciennes comme au XVIIIe siècle Uztaritza "à Ustaritz", moderne Uztaritzera. Cet adlatif est dans les expressions comme hemendik aitzina "dorénavant", herrian barna "à, par l'intérieur du pays" etc.

c) Elatif ou locatif venant d'un lieu (latin *e* ou *ex*):

<u>indéterminé et déterminé singulier</u> -tik ou -etik (*): etxetik, lanetik zoan, "il/elle s'en allait de la maison, du travail";

<u>déterminé pluriel</u> -etarik: etxetarik, lanetarik itzultzen zen, "il/elle s'en retournait des maisons, des travaux".

(*) Dialectalement il y a des variantes: en souletin le suffixe est -ti (Oyhénart 1657 anserati ez jan zati "de l'oie ne

mange pas trop"), et pour le pluriel les dialectes hispaniques mettent *-etatik*, sans faire appel comme le navarro-labourdin au *-rik* de partitif qui évite la répétition d'occlusive.

La postposition à l'élatif *gatik*, forme probablement issue d'une base **ga* de l'inessif *gan* et autres formes de compléments personnels vues plus loin, précédée d'un nom ou pronom au génitif en *-ren* introduit des compléments circonstanciels de cause: *horren gatik*, *zure 'ta haurraren gatik* "à cause de cela, à cause de vous et de l'enfant". Cette postposition peut prendre le sens de "cause inverse" selon le contexte surtout après terme au nominatif: *hura gatik* "malgré lui/elle".

Elle forme une expression figée après nominatif déterminé dans *amorea gatik*: *haren amorea gatik egina da hori* "cela a été fait par égard pour lui /elle" (littéralement "à cause de l'amour de lui/elle").

d) Le cas terminatif ou "approximatif" complète les trois locatifs principaux pour exprimer le point d'arrivée, la "limite jusqu'où" va ou mène un mouvement. En forme minimale il s'exprime par le suffixe -o ou -no qui s'additionnant au suffixe d'adlatif -ra fait -rano, et avec diphtongaison devant nasale -raino (voir la 1ère partie, Chapi-tre II) (*). Le suffixe minimal est resté dans quelques mots et expressions:

arteo (littéralement: "jusqu'à la fin de l'intervalle") réduit oralement par yod à artyo dissyllabe "jusqu'à": biharr artio "à demain", ikus artio "(jusqu')au revoir". Îl est tout à fait dommage pour le "bon usage" que le mot ne s'emploie presque plus que sous la forme arte qui élimine le signe terminatif. Le poème-épitaphe du prisonnier de Pampelune Amendux (originaire de cette commune de Mixe en Basse-Navarre) au XVIe siècle se termine par cette belle formule: bitarteo lo dagigun "en attendant dormons".

Sur *orai* "maintenant" on fait *oraino* littéralement "jusqu'à présent" et "encore", et sur *ba/bai* "oui" *bano/baino* équivalent de "que" dans les comparaisons.

<u>indéterminé</u> -tarano: zeintarano? "jusqu'auquel ?" <u>déterminé singulier</u> -rano ou -erano: herrirano "jusqu'au pays"; urerano "jusqu'à l'eau"; <u>déterminé pluriel</u> *-etarano*: *bi herrietarano* "jusqu'aux deux pays". C'est un bon exemple de la polysuffixation basque.

(*) Sur l'élatif en *-rat* (voir ci-dessus) le terminatif menait nécessairement à une épenthèse vocalique devant *-no*, d'où les formes comme *etxeradino* "jusqu'à la maison" avec un allongement parfaitement inutile pour le sens par rapport à *etxerano*.

e) Les locatifs personnels des compléments (nom ou pronom) se référant à une personne se construisent avec la postposition ga(n) non suffixée au nom le plus souvent mis au génitif -re- ou -ren etc., et qui se décline:

<u>inessif:</u> seuls les dialectes hispaniques mettent dans ce cas *gan* "en", les dialectes aquitains utilisant à sa place 1° l'inessif habituel indéterminé *-tan* avec les pronoms: *nitan* "en moi", *zu(e)tan* "en vous"; 2° la postposition *baitan* (*) après des noms de personnes seulement, propres ou non: *Axularren baitan* "chez Axular" (écrivain), *amaren baitan* "chez (en) ma mère", *Piarresen baitan* "chez (en) Pierre".

(*) Le mot bai "oui, consentement" à l'élatif indéterminé en -tarik apparaît pour la première fois encore au sens premier dans une lettre basque de 1415 à Pampelune dans la formule erregue baytaric "du consentement" du roi (alors Charles III d'Evreux roi de Navarre). Par mécoupure de cet élatif un mot baita s'est ensuite formé, et son sens transformé pour signifier s'agissant des personnes "chez" au sens "en, dans", et puis pas le biais de "chez" (de casa "maison") "maison, demeure" en labourdin côtier et jusqu'à Ustaritz où l'on a nommé tardivement des maisons en juxtaposant baita après le nom de personne: apheza baita "demeure de l'abbé" etc.

<u>adlatif</u> gana: Piarresen gana, zure gana "vers Pierre, vers vous";

<u>élatif</u> *ganik*: *gure ganik* "de nous, de notre part" (voir plus haut *gatik* non spécifique des compléments personnels).

2° Le sociatif ou comitatif (latin *cum* "avec") exprimant l'accompagnement utilise un double suffixe: le suffixe propre de comitatif *-kin* précédé du suffixe de génitif *-(a)re-* au singulier et *-e-* au pluriel (réduction d'un ancien *-ere-* sans aucun doute):

<u>déterminé singulier</u> -arekin (*): etxearekin erosi du baratzea "avec la maison il/elle a acheté le jardin".

<u>indéterminé et pluriel déterminé</u> -ekin: zein liburuekin? bi liburuekin "avec quel livre? avec les deux".

- (*) Le souletin n'a pas la nasale finale, qui est peut-être analogique, ce qui fait que le -ki de sociatif aurait été alors identique au -ki exprimant la matière ou la nature d'un être ou d'un objet (zurki "objet en bois"), et au suffixe adverbial de manière (voir la suffixation adverbiale).
- **3° L'instrumental** exprime selon le contexte le moyen, l'outil, la matière d'un objet ou la nature et le sujet d'une sensation, d'un acte, d'une idée etc.:

<u>indéterminé</u> -z ou -ez: ezkuz "de (la) main", gogoz "par cœur", zurez "en bois";

<u>déterminé singulier</u> -az: eskuaz "de la main", lanaz "par le travail";

<u>déterminé pluriel</u> -ez: bi eskuez "des deux mains" (*).

- (*) Par analogie tentante avec les locatifs pluriels on lit et entend souvent -etaz pour pluriel d'instrumental. Mais il ne s'agit en rien d'un cas locatif et le "bon usage" impose toujours -ez au pluriel.
- **4° Le prolatif** (du latin *pro* "pour") exprime la destination de quelque chose ou quelqu'un, et prend plusieurs formes:

suffixe -ko du génitif second "pour" avec un nom de chose indéterminé en basque: etxeko da "c'est pour la maison";

suffixe -tzat: 1° après un nom ou pronom personnel au génitif premier: *Piarresentzat, zuretzat, zuentzat* (*) "pour Pierre, pour vous (singulier et pluriel)"; le suffixe est parfois omis et reste le seul génitif au sens prolatif: *hori Piarresen* "celui-là pour Pierre"; 2° après nom de chose mis au génitif premier déterminé ou non: *herriarentzat* "pour le pays", *zein herrientzat*? "pour quel(s) pays?";

(*) L'analyse indique une forme du suffixe de nom verbal *-tze* ou plutôt d'instrumental *-(t)z* additionnée et fondue dans un adlatif en *-at* (voir ci-dessus).

Des suffixes complexes (inversés) -kotzat et -tako, le premier a la même valeur que le simple -ko ci-dessus: exekotzat "pour la maison"; le deuxième alterne avec -tzat à

l'indéterminé sans nuance de sens: *etxetako* ou *etxetzat* "pour (à titre de) maison".

Additionné d'un inessif indéterminé *-tan* le nom verbal au prolatif *-ko* exprime l'idée d'intentionnalité ou de prétexte: *lanera joaitekotan* "dans l'intention" ou "sous le prétexte d'aller au travail".

En bas-navarrais on utilise couramment le suffixe complexe indéterminé -(r)endako, déterminé singulier -arendako (addition de quatre suffixes -a-ren-da-ko où -da-est une réduction de -tzat-) et pluriel -endako: jendearendako "pour le peuple" ("la gent"), jendendako "pour les gens".

3. Les compléments du nom. 1° Les deux génitifs.

Qu'il soit substantif et groupe substantival ou proposition dite "relative déterminative" non détachée, le complément de nom est, selon le principe général de la langue, toujours antéposé au nom en basque. En cas de complément indéterminé la simple antéposition vaut génitif: *etxe oihala* "le linge de maison". Le style poétique peut admettre l'inversion (comme en français, mais en sens inverse) et la postposition du nom au génitif possessif, mais jamais la proposition relative sauf à lui enlever son caractère de "déterminative".

a) Le génitif premier dit "possessif" exprime ce qui appartient à une personne ou une chose ou qui la regarde à un titre ou autre: jendearen gogoa "l'esprit" ou "la mentalité des gens" ou "du peuple", herriaren geroa "l'avenir du pays", harriaren gogorra "la dureté (littéralement "le dur") de la pierre". Il a eu une forme ancienne en -re peutêtre primitive, à moins qu'au départ ce ne fut que la voyelle simple -e (comme -i au datif) à laquelle se serait attachée par l'usage l'habituelle vibrante de liaison entre voyelles -r-.

Le suffixe -re est resté dans les génitifs possessifs des pronoms personnels faisant déterminants possessifs de singulier et de pluriel *hire*, *gure*, *zure*, *bere* etc., sauf comme on l'a vu le pluriel *zuen* "de vous", pour le distinguer de *zure* "votre" devenu singulier de politesse.

Ce pluriel -en n'a pas de consonne de liaison après voyelle thématique, très probablement disparue et qu'il n'est pas déraisonnable et encore moins illogique en bon usage de rétablir (plutôt que la répétition vocalique -ee-peu logique et du reste inutile) alors que l'indéterminé -ren le porte: etxearen lekua "la place de la maison"; zein etxeren lekua ? "la place de quelle maison?"; gure etxe(re)n lekua "la place de nos maisons".

On a vu que ce génitif servait de base pour faire le prolatif surdécliné -rentzat ou -rendako. Ajouté au participe perfectif verbal il fait aussi, en alternant assez librement selon les verbes et les dialectes avec le suivant -ko, les participes "prospectifs" ou futurs des temps composés avec l'auxiliaire premier: eginen dugu "nous le/la ferons", ikusiko duzu "vous le/la verrez". Mais seul le premier génitif en -ren fait le complément du nom verbal lui-même toujours décliné: bere lanaren egitekotan "dans l'intention de faire son (propre) travail".

Le suffixe complexe de pronominalisation -(r)ena "celui/celle de ..." précédé du nom de personne (possesseur ou habitant) a fait à partir de la fin du moyen âge avec l'extension du peuplement et de l'habitat les innombrables noms de maisons et de là d'état civil du type Arotzarena, Luisena etc. "celle (la demeure) du forgeron, de Louis" etc. L'usage a déformé cette suffixation généralement en -enea, d'où quelques enseignes cocasses avec le suffixe enea détaché et qui se comprend alors comme pronominalisation du génitif ene "mien, de moi" d'ailleurs parfaitement régulière en basque: "le mien, la mienne". Le bon usage demanderait qu'on restitue au moins les noms de maison (ceux-là comme beaucoup d'autres) dans leur état véritable, les noms d'état civil étant déjà fixés légalement, mais en général à la forme ancienne -(r)ena.

b) Le génitif second dit "locatif" est suffixé en -ko qui s'ajoute au nom à l'indéterminé et jamais au déterminé en -a (*). Il est exclu pour compléter les noms de personnes et d'êtres animés ou des choses sans nuance locative : etxeko leihoak "les fenêtres de la maison", mendiko bidea "le chemin de la montagne", mais gizonaren lana "le travail de

l'homme", xoriaren hegalak "les ailes de l'oiseau", leizarraren orstoak "les feuilles du frêne".

- (*) "Ospitalea-ko" qu'on lisait dans un prospectus est une énormité, même si le nom Ospitalea ("la maison dénommée l'Hôpital", nom habituel des maisons et commanderies des anciens ordres hospitaliers) est un nom propre déterminé, comme le sont tous les noms de maisons au Pays basque.
- a) Déterminé avec -a et ses formes le génitif en -ren, et indéterminé sans -a le génitif en -ko forment des pronoms de sens distincts: (lurr horiek) etxearenak (dira) "(ces terres sont) celles de la maison" (idée d'appartenance), ou etxekoak dira "sont à la maison" sans souligner l'appartenance; au pluriel etxekoak nomme "les gens de la maison, la maisonnée, la famille au sens large", comme herrikoak "les compatriotes" en concurrence avec herritarrak idem.
- b) En polysuffixation le complément de nom au génitif en -ko sonorisé en -go devant nasale comme de règle s'ajoute à des mots déjà déclinés et suffixés comme les pronoms-adverbes démonstratifs à l'inessif: hango, horko, hemengo jendeak "les gens d'ici, de là, delà-bas".

A l'élatif (hemendik, hortik, handik "en partant d'ici, de là, de là-bas"), l'addition de -ko se fait avec un -a-intermédiaire hemendikako(a) "(celui) en partant d'ici" etc.

A l'élatif -tik "venant de" et au comitatif ou sociatif -kin "avec" le navarro-labourdin introduit au premier une voyelle -a- (nunbaitikako) et au second une syllabe -la- (analogue au suffixe adverbial mais à fonction plus euphonique que sémantique) avant le suffixe -ko pour faire des compléments à valeur de qualifiant: ainsi leiho gorri-ekilako etxea "la maison aux volets rouges", où gorri-e-ki-la-ko aligne successivement après le qualifiant gorri "rouge": -e- de pluriel, -ki- de sociatif, -la- de liaison et -ko de génitif qui donne la fonction.

Ajouté au suffixe d'instrumental -(e)z exprimant une matière constitutive de quelque chose, harri "pierre", harriz "en pierre", le suffixe -ko forme des compléments de qualité: sur urre "or" urrezko gatina "la chaîne d'or", zur "bois" zurezko etxea "la maison de bois".

Ajouté aux adverbes en -la, interrogatifs et démonstratifs, -ko qualifiant prend une valeur d'exclamation admirative ou dénonciatrice selon le contexte": nolako lana!

"quel (beau) travail!", horrelako itsuskeriak! "de telles vilenies"!

c) Le suffixe -ko est multifonctionnel en basque: en déclinaison suffixe de prolatif et de génitif dans tous leurs emplois et avec tous leurs dérivés, en lexique suffixe de diminutif des substantifs et des qualifiants en alternance assez libre avec -to et d'autres.

2°. La juxtaposition antéposée au nom vaut génitif indéterminé.

a) Quand la détermination d'un nom complément d'un autre n'est pas nécessaire, l'antéposition simple sans aucune marque vaut complément, sans que pour autant il y ait composition claire entre les deux: etxe oihalak lihoz ziren "les linges de maison étaient de lin", herri mina "le mal de pays". Le suffixe -ko apporte une spécification, et supprime l'idée de généralité: etxeko oihalak est "les linges de la maison en question", éventuellement "de notre maison" etc.; de même herriaren urrikia "le regret du pays" (déjà déterminé). L'antéposition non déterminée peut valoir qualificatif: esku lana "le travail manuel" (littéralement "le travail de mains"), liburu jakintza "la savoir livresque".

Mais une question de graphie peut se poser alors: faut-il lier les deux termes en un seul mot ou non? Lorsque le premier reçoit une marque de composition (voir plus loin) le composé devient un seul mot, qui doit être écrit avec trait d'union surtout si le mot est long et en cas de hiatus: basa-ihizi "animal sauvage" (littéralement "des bois") composé de baso "forêt" et etxe ihizi "animal domestique" (littéralement "de maison"), sans marque de composition comme etxe oihal "linge de maison"; de même Euskal-Herria "le Pays basque" et euskal-ikaskuntza "l'enseignement basque" (on a vu des exceptions avec -al(-) issu de *ara*). Le trait d'union peut se révéler utile dans certains cas, avec les verbes factitifs composés longs comme ereman-arazte "faire emporter" par commodité de lecture tout au plus. Le choix est alors à chaque scripteur, en évitant l'abus des traits d'union en bon usage.

b) Ce procédé de juxtaposition a été évidemment à l'origine d'une infinité de mots composés en basque et dont parfois la composition ne se décèle plus même au moyen d'une analyse fine.

Comme tous les autres caractères substantivaux, déclinaison comprise, il s'applique rigoureusement au nom verbal et c'est peut-être l'une des raisons qui l'ont fait considérer et utiliser tardivement, mais dès le XVIe siècle dans les écrits en dialectes hispaniques (à l'exception de quelques vieilles chansons biscayennes), par facilité ou inconscience linguistique chez beaucoup d'écrivains modernes, parfaitement à tort, comme un infinitif qu'il n'est pas, faisant ainsi le plus "gros" des calques romans qui ont dénaturé le basque.

L'opposition sémantique qui découle de la juxtaposition ou de l'antéposition indéterminée ou déclinée au
génitif (déterminé ou indéterminé) est absolue: gizon
izaitea neke da est "il est difficile d'être (le fait d'être)
homme" et gizonaren izaiteak baditu Lurrean ondorioak
"l'existence de l'homme a des conséquences sur la Terre";
ogi ephaitea au sens général était "la moisson des blés"
(littéralement "la coupe, le fait de couper"), et ogien
ephaitera goaz "nous allons moissonner/couper les blés"
(ceux qu'on connaît, les nôtres etc.).

3° La proposition relative complément du nom.

Le basque n'utilise pas de "pronom relatif", sauf le calque roman avec l'interrogatif *zein* qui doit être écarté en bon usage. La marque relative est le suffixe verbal conjonctif et dans ce cas relatif -*n* comparable au génitif en -*ren* plutôt que, pour l'emploi du moins, à l'inessif -(*e*)*n*.

1. Il s'ajoute au verbe conjugué précédant immédiatement le nom complété: en basque "l'antécédent" est donc la proposition relative et non le nom qu'elle complète, comme dans la phrase *irakurri dukan liburua (erosi diat)*, "(j'ai acheté) le livre que tu as lu" en tutoiement masculin basque, où tous les termes de la phrase sont rigoureusement inversés par rapport au français. Tel est le cas du moins pour la relative dite "déterminative" ou attachée et non séparable de l'antécédent et en basque du "postcédant".

- 2. Mais la relative peut être détachée, par la virgule à l'écrit, l'arrêt et l'intonation à l'oral, et prendre alors une valeur circonstancielle plutôt que strictement déterminative du nom. On la dit alors "explicative": "ce petit livre-là, qui vous avez vu hier sur la table, je l'ai égaré". Dans ce cas la relative détachée passe après le nom en basque et peut se dire de deux manières:
- a) en déterminant le verbe relatif en -na (nominatif singulier) comme apposition au nom et donc en répétant ses marques de nombre et de fonction (ici le nominatif singulier): liburu ttipi hura, atzo mahi gainean ikusi duzuna, galdu dut;
- b) en mettant le verbe conjugué (verbe ou auxiliaire verbal) à la forme causative en *bai(t)-*, ce qui souligne le caractère circonstanciel: *liburu ttipi hura, atzo mahi gainean ikusi baituzu, galdu dut*.

4. Noms et mots invariables postposés valant préposition romane ou locution prépositionnelle.

On peut les classer selon leur fonction circonstancielle exprimée par le cas de déclinaison du mot ou groupe de mots qui les précède:

a) Précédés d'un <u>nominatif indéterminé</u> valant génitif ou apposition (voir ci-dessous):

aitzin "avant": jan aitzin "avant de manger";

barne "compris, inclus": hori barne "cela compris";

estakuru "prétexte": lan estakuru "sous prétexte de travail" (*);

(*) On pense que ce mot est une adaptation avec changement de sens du latin *obstaculu* > "obstacle".

gabe "sans, dépourvu": hori gabe "sans cela"; après un élatif il prend le sens de "avant": hara gabe "avant (d'aller) là-bas";

lekat ou lekot "hormis": lekat hura "hormis celui-là làbas" (*);

(*) *Lekat/lekot* sont pratiquement sortis de l'usage comme leurs dérivés *lekora* à l'adlatif après un nom à l'élatif: *etxetik lekora* "hors de la maison"; et de même la base lexicale *lekore* "extérieur", qui est peut-être liée à *leku* "lieu".

ondo "après": bazkal ondo "après déjeuner";

salbu "sauf" (latin salvu): peut se mettre après le nom faisant alors apposition mais invariable hau salbu "sauf celui-ci" ou salbu hau; liburuak salbu "sauf les livres".

b) Précédés d'un nom au <u>dati</u>f:

eskerr "grace à": iguzkiari eskerr "grâce au soleil";

hurbil et hurran "près de": herriari hurbil, hurran "près du pays"; il peut commander un élatif: herritik hurbil idem.

c) Précédés d'un nom à l'instrumental:

bertzalde "outre, en plus de": etxeaz bertzalde "en plus de la maison", huntaz bertzalde "outre celui-ci".

d) Précédés d'un nom au <u>génitif</u> en *-ren* qui est naturellement le cas le plus fréquent:

aiduru "en attente": *berrien aiduru* "en attente des nouvelles";

bizkarr "dos": hori zure bizkarr "cela sur votre
compte" (littéralement "votre dos");

fabore, fagore "en faveur de": emazten fabore "en faveur des femmes" (Dechepare 1545);

gain "sur": hori zure gain "cela à votre charge";

gomendio "recommandation": *hori zure gomendio* "cela à votre recommandation";

kontra "contre": norbaiten kontra gudukatzea "lutter contre quelqu'un"; avec le datif le sens est purement locatif: etxeari kontra "contre (appuyé sur) la maison".

e) Précédés d'un nom à un cas locatif:

<u>inessif:</u> barna "par l'intérieur" et gaindi "en traversant" (littéralement "par dessus"): oihanean barna, oihanean gaindi "à travers la forêt"; barna est un ancien adlatif, gaindi un élatif sans -k;

zeharr "à travers, au cours de": liburuan zeharr "au cours du livre";

<u>élatif:</u> bazterr "à l'écart": etxetik bazterr "à l'écart de la maison";

landa "au sortir de, après": bazkaritik landa "après déjeuner" (*);

(*) Le terme *landa* qui est "champ" dans le lexique (par transfert de sens du roman "lande") a peut-être pris ici le sens "extérieur" du terme suivant *kampo*.

kampo "à l'extérieur, hors de": lanetik kampo "en dehors du travail".

Les postpositions aux cas locatifs et les termes qui les complètent forment des groupes compléments circonstanciels qui entrent dans le système général: par exemple bazkariaren ondotik "à la suite du déjeuner" qui vaut bazkaritik landa vu ci-dessus.

Comme *barna* et *gaindi* des locatifs anciens ne sont plus en général reconnus comme tels:

aitzina adlatif "en avant": zoazte aitzina "allez en avant";

behera de même "vers le bas": maldan behera "en pente vers le bas";

gora de même "vers le haut": mendian gora "vers le haut de la montagne" ou au datif mendiari... idem. Cet adlatif ancien et oublié est devenu un simple qualifiant "haut" au lieu de goi resté dans l'onomastique médiévale;

arteo terminatif réduit souvent sans raison à *arte* "en attendant, jusqu'à": *sarri arteo* "jusqu'à tout à l'heure".

II. La suffixation nominale et adjectivale hors déclinaison.

On peut classer et grouper par thèmes sémantiques les nombreux suffixes que le basque utilise à volonté pour dériver des bases nominales et leur donner des significations nouvelles. Beaucoup sont documentés en abondance, faute de textes suivis antérieurs au XVIe siècle, dans le très riche corpus d'onomastique médiévale, toponymique surtout et antroponymique. La distinction entre lexèmes autonomes et morphèmes suffixés n'est pas toujours bien claire, comme il arrive souvent: dans les langues romanes le nom latin *mente* "esprit" a donné un suffixe adverbial de manière, en français *-ment*.

Les suffixes peuvent être liés au nom par des consonnes de liaison généralement -k-/-g- ou -t-/-d- alternant selon la règle des "variantes combinatoires": -zt- et -zk-, -nd- et -ng-. Ces consonnes de liaison sont à l'origine de ce qu'on peut nommer des "mécoupures" de composés créant des mots autonomes parfois mal venus ou inutiles.

1. Suffixes localisants:

-aga et -eta "lieu de": tous deux s'ajoutent au nom sans le modifier, comme Ithurriaga et Ithurrieta sur ithurri "source, fontaine", ou Elizaga "lieu d'église" et Haritzeta "lieu de chênes"; -eta prend parfois un -k- de liaison après sifflantes comme Sarasketa sur sarats "saule", Lapizketa (romanisé "Lapiste") sur laphitz "marne" etc. Les deux sont romanisés selon les normes phonétiques habituelles par le gascon médiéval puis le français en -ague et -ette ou -et: noms d'état civil "Harriague, Harriet", lieu-dit "Hausquette" etc.

-az, -ez, -iz, -oz: ces suffixes à sifflantes, incertains pour la forme (initiale vocalique parfois indistincte du mot suffixé) et le sens (on les dit locatifs par commodité), ont provoqué des flots de commentaires aux résultats peu clairs, surtout le dernier -oz d'une extension géographique prodigieuse dans les noms de lieu, depuis les *Garros* (ou *Garris* en basque *Garruz*) régionaux et autres (*Carros*) jusqu'aux Cnossos ou Naxos grecs.

-oki "lieu, emplacement" ou avec consonne de liaison -toki: Arroki "lieu de pierres, carrière" sur harri "pierre", Zurzaitoki "lieu d'arbres", Mugoki "lieu de talus-limite", Ordoki "lieu de plat", Aztoki "lieu de rocher" sur aitz "rocher".

-te dans Garate "lieu de hauteur" (d'où Garat en phonétique et graphie romanes) avec ses composés comme Azkarate roman "Ascarat" etc., se confond avec le suffixe -te de nom verbal (egoite "fait de rester"), le même sans doute que celui de urte "année" étymologiquement "période d'eau" qui renvoie aux temps lointains où la fonte annuelle des neiges et glaces permettait d'identifer et nommer la période annuelle. C'est ce qui fait que ce suffixe est devenu, ou l'a été dès l'origine, un suffixe de périodicité prenant un sens d'abondance: eurite "période de pluie", elhurte "période de neige", ogite "période de blé", hauste nom basque du "mercredi des Cendres" etc. Il exprime aussi l'idée d'épidémie liée à "périodicité": izurrite "épidémie de peste".

-tze est l'autre forme du suffixe de nom verbal basque; il n'est pas proprement locatif, mais se trouve

dans de nombreux noms de lieu pour exprimer non une notion verbale (action ou état) au sens précis, mais une "poussée végétale" qui n'en est pas si loin mentalement: de *intzaurr* "noix" se fait *intzaurtze* "noyer" (en concurrence avec le composé *intzaurrondo* "pied de noyer"), de *ira* "fougère" *iratze* "fougerée" qui a perdu son sens premier pour devenir simplement "fougère" etc.

-un et -gun "lieu de" dans Larraun "lieu de lande" romanisé phonétiquement et graphiquement "La Rhune" en français en Labourd et "Larrau" en gascon avec perte de la nasale conservée par le basque Larrañe en Soule; après sifflante Arizkun "lieu de chênes" en Navarre, Lescun "lieu de cours d'eau" (sur lats "cours d'eau, ruisseau") en Béarn. Comme le basque utilise aussi les noms une et gune comme "espace de lieu" ou "de temps", on se trouve entre suffixation et composition et plus probablement dans ce cas de lexème ancien passé à morphème de dérivation.

-egi composant de jauregi "demeure seigneuriale, seigneurie" est peut-être en rapport formel mais en tout cas sémantique avec egon "demeurer, rester", très tôt documenté avec épenthèse d'occlusive (XIIe siècle aroztegi "demeure de forgeron, forge" sur arotz "forgeron") et qui a fini par faire un mot indépendant (voir plus loin les mécoupures).

2. Suffixes caractérisants et fréquentatifs.

-arr et -tarr font des noms et qualifiants exprimant le pays d'origine d'une personne ou même d'une chose, la répartition après voyelle ou consonne étant établie par l'usage: herri "pays" et herritarr "compatriote", Baigorri et Baigorriarr "Baïgorrien", Heleta "Hélette" et Heletarr "Héletien", Azkarate et Akaratiarr "Ascaratien", Garazi "Cize" et Garaztarr "Cizain", Lohizun "(St-Jean-de-)Luz et Lohinzundarr "Luzien", Donibane "Saint-Jean" et Donibandarr "Saint-Jeannais" etc.

-din d'emploi limité exprime la similitude: berdin "semblable, pareil" de ber "même", gordin "cru, vert (non mûr)" de gorr "dur", urdin "bleu, gris" (et par extension de sens "moisi, sale") de ur "eau".

-dun et -duru indiquent la possession de quelque chose: euskaldun au sens "basque (parlant)", littéralement "qui a le (la langue) basque", dérivé de euskara ("la manière basque" littéralement, au sens "langue basque"), auquel s'oppose dès les citations médiévales erdaldun "qui a une autre langue" (*); -duru dans jakinduru "qui a le savoir, savant" alternant avec jakintsu (voir plus loin) et jakintsun (qui intègre -dun).

(*) Pour *erdaldun* de *erdara* le premier élément renvoie à *erdi* "moitié" en composition *ert-* (*ertaro* "moyen âge" etc.): peuton conclure pour autant que les bascophones considéraient les autres langues comme des "demi-langues", ou y a-t-il plus vraisemblablement une autre origine à rechercher au *erd-* initial?

-garri d'une grande extension et apparenté formellement au suffixe d'ordinal -garren ajouté à un nom ou une forme de radical verbal exprime ce qui "peut être, se faire, se mérite, est propre à, digne de" comme -able/-ible en français: egingarri "faisable", laudagarri "louable", maitagarri "aimable", irrigarri ou irriegingarri "risible", urragarri "à crever de rire" de urra "déchirer" etc.

-i: ce suffixe s'ajoute aux radicaux verbaux (de valeur infinitive) anciens à thème consonantique autre que -n pour faire le participe perfectif de valeur qualifiante ou nominale: ibil "aller et venir, promener" ibili "allé et venu, promené"; itzul "tourner" itzuli "tourné"; eror "tomber" erori "tombé"; igorr "envoyer" igorri "envoyé"; ekharr "apporter" ekharri "apporté"; egos "bouillir" egosi "bouilli"; eros "acheter" erosi "acheté"; -araz "faire (faire)" (factitif suffixé à un autre verbe) -arazi "fait faire"; irets "avaler" iretsi "avalé"; irez "filtrer" irezi "filtré" etc. Il caractérise plusieurs qualifiants de couleur en particulier: hori "jaune", gori "incandescent", gorri "rouge (rapport à gorr "dur"?), zuri "blanc, clair" (rapport à la couleur interne du bois zur?); mais aussi guri "mou", hozi "germé", jori "abondant", larri "grave", sarri "serré" et adverbialement "tout de suite", sori "autorisé, licite", zohi "mûri" etc.

-o dont on se sait pas le sens locatif ou qualificatif exact a fait d'anciens noms de lieux comme *Berrio* sur *berri* "nouveau", *Luro* sur *lur(r)* "terre", *Zabalo* sur *zabal* "plat, vaste", et des qualifiants peu nombreux comme *harro* "vermoulu" au sens ancien qui semble dérivé de *harr*

"chenille, ver" et prend divers sens "bouffant, léger, écervelé" avec de nombreux dérivés. On ne saurait dire si des mots comme *ero* "fou", *zoro* et *zozo* "bête", *oso* "entier" se rapportent ou non à ce suffixe.

-oi et -koi expriment en catégorie ouverte le penchant, le goût, la propension: amakoi dit-on d'un enfant trop attaché à sa mère, emakoi d'un homme trop porté sur les femmes; le suffixe forme aussi des mots comme sagarroi "hérisson" (littéralement "porté aux pommes"); sur heda "étendre" hedoi "nuage" (littéralement "qui tend à s'étendre"), dont le dialectal (h)odei est manifestement une métathèse. Il est possible que ce suffixe soit lié au substantif et qualifiant ohi "habitude" et "habituel" et n'en soit que la forme monosyllabique suffixée.

-orr et avec consonne de liaison -korr a un sens proche du précédent "porté à": harkorr "prenant, facile à se prendre" sur harr prendre"; lotsorr "peureux" sur lotsa "peur, crainte"; sarkorr "pénétrant" sur sarr "entrer, pénétrer"; sendikorr "sensible" sur l'emprunt sendi "sentir".

-(z)toi et -(n)doi souvent ramenés par réduction de diphtongue à -ti et -di correspondent à peu près au français -aie pour des groupements de végétaux ou d'autres choses et même de personnes: Hariztoi "chênaie", Arandoi "prunelaie", Irati "fougerée", Hardoi "pierraille", mais aussi lagundi "compagnie" etc. Ce suffixe est peut-être lié à -(k)oi vu ci-dessus.

-ti dérive des qualifiants anciens ayant pu changer de sens et de catégorie: de gorri "rouge" naît le nom médiéval Gorriti "de caractère rouge" nommant certainement la nature du terrain; de goi "haut" Goiti "situé en haut", de behe "bas" Beheiti ou Beheti "situé en bas" comme noms de lieu; mais goiti "vers le haut" et beheiti "vers le bas" ont pris un sens adverbial. On fait plus couramment sur artha "soin" arthati "soigneux", sur egia "verité" egiati "véridique", sur gezurr "mensonge" gezurti "menteur" etc.

-tsu et, -(a)zu nombreux en toponymie ancienne (Artsu, Mendilaharsu, Errazu, Leizarazu, Sagartzazu...) mais très vivants dans le lexique général indiquent clairement l'abondance et correspondent souvent au latin -osu et de là au français -eux: harritsu "pierreux", urtsu "aqueux", mais

mukuzu "morveux", zorrizu "pouilleux"... C'est sans doute la perte par usure de la voyelle finale qui a fait aberats "riche", étymologiquement *aberatsu "abondant en bétail" de abere "bétail" (comme le gascon aver) et non "animal" comme on le dit trop souvent maintenant par méprise. Le passage de abere- à abera- semble dû non au système phono-morphologique de la composition nominale en basque vu plus loin (qui fait abel-) mais à la voyelle initiale -a- du suffixe restée dans les noms de lieux anciens (ci-dessus).

Par changement de sens d'abondance à approximation, le suffixe -tsu affecte dans la langue courante des pronoms et des adverbes au sens approximatif assez vague "à peu près, environ": nortsu da? "qui est-ce à peu près?"; nolatsu da? "comment est-ce à peu près?", hori bezalatsu "à peu près comme cela".

3. Suffixes et phonèmes diminutifs.

Pour diminutiver le basque a des procédés morphologiques et phonétiques qui peuvent s'additionner à volonté, ce qui constitue un élément important de la stylistique en basque.

1° Les suffixes complexes archaïques -ando et -sko ont formé une catégorie limitée de toponymes anciens: on trouve des lieux ou maisons nommés Berango peut-être de behere "bas", Larrango de larre "lande", Ithurrusko de ithurri "fontaine", Murrusko de murru "mur" ou "mont" etc. Avec palatalisation de sifflante, qui n'était pas notée dans tous les écrits médiévaux, -xko ajouté à des adverbes et qualifiants signifie "un peu trop": handixko "un peu trop grand", gutixko "un peu trop peu", soberaxko "un peu trop", faisant ainsi une sorte de "diminutif d'excessif".

Le suffixe -anda était présent en toponymie médiévale (*Larranda* de *larre* "lande") et semble avoir pris forme et sens latinisants féminins d'après les rares exemples comme oilanda "poulette" sur oilo "poule" à côté de oilasko "poulet" (oyllasco surnom au XIVe siècle), et otsanda "louve" de otso "loup" (prénom ancien en basque comme Loup en français) au masculin *Oxando* au Xe siècle (959).

-ka et -ska: le suffixe -ka diminutif n'est pas à confondre avec son homonyme adverbial (voir plus loin); il est probablement dans neska "fille (non parente)" et sûrement dans bihika "grain" de bihi idem, mustuka "chiffon humide" de busti "mouillé", ñiñika "pupille de l'œil", behoka "jeune jument" de behorr "jument"; -ska ou en palatalisant la sifflante dorsale -xka aujourd'hui est senti comme dépréciatif (mutikoska "garçon vulgaire", en diminutif gizonxka "petit monsieur"), mais ne l'était pas pour le prénom médiéval Erlandeyxca "Rolandin(e)".

-ko et -to, -no: ce sont les plus courants des suffixes diminutifs et alternent assez librement sans nuance de sens, étant entendu que les finales -a ou -o ne comportent en basque aucune connotation de genre comme dans les langues romanes, et que dans l'onomastique médiévale le diminutif de "Maria" était Mariaco, comme à l'époque moderne Mariaño avec addition de la palatalisation. Ils sont communs à tous les noms, propres ou non, et aux qualifiants: etxeto "maisonnette", manddoko (avec palatalisation supplémentaire de mando) "petit mulet", gorriño "petit rouquin" etc. Le diminutif -ko est aussi en hongrois, samoyède, japonais, russe etc. L'oubli du diminutif morphologique de neska "fille" a fait rajouter à ce mot des affixes et palatalisations: neskato "fille, servante" et même "suspension de crémaillère" en cuisine par métonymie, et nexka ou nexkato "petite fille" ou "jeune fille".

- 2° Toutes les sifflantes, dentales et latérales de ces suffixes comme celles du lexique général se palatalisent ou "se mouillent" à des fins expressives, hypocoristiques ou dépréciatives selon le contexte, dans le langage courant et spécialement enfantin, d'où leur persistance ensuite dans les prénoms d'adultes ou dans le lexique général. La dépalatalisation prend alors valeur augmentative et souvent dépréciative:
- a) la palatale x (français ch) remplace les deux sifflantes, apicale s (samurr "tendre" se dit xamurr et sans palatalisation c'est "fâché") et dorsale z (zozo "bête, gros bêta" et xoxo "petit fou", zakurr "gros chien" et xakurr "petit chien"), et rentre aussi dans toute sorte d'emplois, remplaçant diverses consonnes comme m- de maingu (latinisme

pour "boiteux") dans *txaingu* etc. Un infixe-suffixe *-xe* ou après consonne *-txe*, sorte de pur objet phonétique de valeur approximative "un peu, à peu près" ou simplement de style familier, s'ajoute assez librement: *irakurrixe du* "il/elle l'a à peu près lu", *hortxe da* (et avec inessif *hortxetan*) "c'est là-même"; de *lehenago* "plus anciennement, autrefois, avant" on fait *lehenxago* "un peu avant" (voir plus loin les degrés de l'adjectif);

- b) les dentales sont dd écrit généralement j pour la sonore d: Domingo pour "Dominique" est familièrement Jomingo, ondo "près" dans les noms de maisons peut faire Ibarronjo (mais onjo "champignon" est venu de l'emprunt roman hongo du latin fungu idem); et tt pour la sourde: ttipi "petit" évolué du médiéval xipi également à palatale fait se demander si le "petit" basque primitif n'était pas *zipi (augmentatif ou dépréciatif dans la langue moderne);
- c) la latérale *l* "mouillée" écrite *ll*, dans le courant *Ellande* médiéval *Erlande* ou *Arlande* issus des formes anciennes de "Roland" (mais confondu avec "Arnaud" en souletin), est rare hors du langage enfantin; et de même la nasale palatalisée écrite *ñ* de *ñaño* "nain", dans *ñiñi* "bébé" etc.

4. Les nombreux autres suffixes substantivaux.

1° Suffixes de métier et d'activité: -ari et -lari, -le et -tzale, -gin/-kin et -gile, -go.

Le premier -ari est apparenté au latin -ariu de même sens qui a fait les romans -ero, -ier etc., mais correspond aussi au participe invariable du nom verbal artze "fait de s'activer", ari "en activité", ce qui pose un curieux problème d'étymologie. On dit dendari "couturière" ou musikari "musicien" quand le thème est -a de denda, musika, mais bankolari "banquier", bertsulari "improvisateur en vers", littéralement "versificateur" comme neurthizlari, quand c'est une autre voyelle ou une consonne, ce qui fait supposer qu'un ancien *-alari s'est réduit à -ari. Les deux -ari et -le peuvent coexister comme pour maitari ou maitale "amant, amante".

La latérale de *-lari* devait représenter le suffixe d'agent *-le* qui est dans *egile* "faiseur, auteur" de *egin*

"faire", dans jale "mangeur" de jan, edale "buveur" de edan "boire", edari étant dans ce cas "boisson" comme janari "nourriture" ce qui note une incontestable polysémie de ce suffixe. Le suffixe -le est le plus prolifique des suffixes d'agent en basque. Dans -tzale il est ajouté au suffixe -tze de nom verbal disant l'action, ou varié -tza- en composition ou réduit du suffixe déterminé -tzea > -tza, qui est dans des mots comme buruzagitza "commandement" de buruzagi "chef, commandant". On fait ainsi de sal "vendre" saltzale "vendeur", de kanta "chanter" kantatzale "chanteur /se" à côté de kantari avec ici une nuance d'emploi indiquant plutôt un métier qu'une activité en général. Le diphtongaison en -tzaile est secondaire et inutile.

On reconnaît la base egin "faire" dans le suffixe -gin et sa variante "combinatoire" -kin de hargin "maçon" de harri "pierre", ilagin "laineur" de ile "laine, poil", joskin "couturier" de jos "coudre", okin "boulanger" de ogi "pain", zapatagin "savetier" etc. Il est aussi polysémique et indique le résultat bon ou mauvais d'une action: mozkin "revenu" (littéralement "produit de coupe") de motz "coupé, court", ondarkin "reste, rebut" de ondarr "fin, ce qui reste à la fin", gaizkin à la fois "méchant, criminel" et "méfait" de gaitz "mal".

Un état social ou une fonction peut se dire par le suffixe -go d'emploi relativement rare: aphezgoa "la prêtrise", soldadogoa "l'état de soldat" etc.

2° Suffixes de matière et d'outil: -ki et -gailu.

Par sa forme le suffixe -ki est à la fois dans la déclinaison avec le sociatif dialectal souletin -ki au lieu du commun -kin, et adverbial de manière (voir plus loin).

En suffixe substantival il désigne toute matière dont une chose est faite: de *burdina* qui peut perdre sa voyelle finale *burdinki* "ce qui est en fer, métal", de *oihal* "linge" *oihalki* "matière de linge, tissu", de *zur* "bois (matière)" *zurki* "ce qui est en bois" etc. Il sert en particulier pour toutes les sortes de chair: *arrainki* "poisson", *behiki* "bœuf" (littéralement "vache" en basque, comme dans la réalité), *bildoski* "viande d'agneau", *urdaki* et aussi (par effet de dissimilation sans doute) *urdai* "porc" etc.

C'est avec le même suffixe que se fait le dérivé de *jende* "gens" *jendaki* "parentèle".

Le suffixe complexe -gailu probablement bâti sur gai "matière" et au sens de "qui sert à" nomme tout objet utilisé à une fin précise depuis edergailu "ornement" sur ederr "beau" ("qui sert à embellir") jusqu'à jostagailu "jouet" etc. dans une série ouverte, chaque fois que l'outil n'a pas par ailleurs un nom spécifique précis.

3° Suffixes d'abstraction et de notions générales: -men/-pen, -tasun, -kizun, -rio, -gia, -(t)zia, -eria, -zarre.

Les variantes -men (homonyme du nom men "autorité, domination") et -pen et rarement -mendu (salbamendu "salvation, salut") très latinisants dérivent des faits ou des actes: sur aho "bouche" ahamen "bouchée", sur gogo "esprit" gogamen (ou gogoeta) "pensée, réflexion", sur sal "vendre" salpen (ou sur le nom verbal saltzapen) "vente" etc.

Le suffixe -tasun exprime fréquemment une notion générale, un sentiment etc.: alai "gai" alaitasun "gaieté", boz "joyeux" boztasun "état de joie" dont se distingue bozkario "joie", erne "vif" ernetasun "vivacité", zalu "souple" zalutasun "souplesse" etc. Il ne change pas après nasale: biguntasun "malléabilité" de bigun "tendre, malléable", ontasun "bien, fortune" de on "bon" à quoi s'oppose onezia "bonté, générosité". En dialecte souletin ce suffixe prend la forme -tarzun qui devrait être logiquement la plus ancienne. Il n'est guère analysable, sinon par sa très vague ressemblance avec l'accusatif latin -tione(m) qui a fait -zione après passage de -ti- latin à sifflante romane en navarro-labourdin et aussi en souletin. Mais le mot osasun "santé" de oso "entier, en bonne santé" laisse penser que -t- était peut-être une consonne de liaison.

D'emploi plus limité est -kizun "matière à..." bâti sur un -ki de matière dans ethorkizun "ce qui est à venir, avenir" sur ethorr "venir" et ethorki au sens "origine, ce qui vient de", emankizun de eman "donner" pour "émission" (des radio-télés en particulier), gertakizun "événement à venir" de gerta "survenir" adapté avec changement de sens du latin certare "lutter, disputer".

Des séries également courtes sont en *-zarre* comme bilzarre "assemblée, réunion" le plus employé, beteginzarre

"perfection" (1657), et -rio dans mixterio adapté du latin d'église de mysteriu "mystère", de même galbario "calvaire", purgatorio "purgatoire". Sur ce modèle ont été refaits ou faits ixtorio "histoire" (dans tous les sens de "récit" à "histoire") (*), laudorio "louange", bozkario "joie", ondorio "conséquence, résultat".

(*) Les deux mots se sont accolés dans l'expression populaire *ixtorio-mixterio*, qui était le titre des courts récits que Pierre Lafitte, écrivain sagace et grand spécialiste du navarro-labourdin, publiait dans l'hebdomadaire *Gure Herria*.

Les trois suffixes suivants ont -a final organique qui semble adapté du roman plutôt qu'une fixation après tout parfois possible du déterminant basque -a:

un lieu affecté à une activité peut s'exprimer par le suffixe -gia: sur alha "paître" alhagia "pâture", sur edan "boire" edangia "abreuvoir", sur sarr "entrer" sargia "entrée", sur etzan "coucher" etzangia "dortoir" etc.

peu de mots sont aussi en -(t)zia comme zuhurtzia "sagesse" de zuhurr "sage, prudent", gabezia "pauvreté" de l'adverbe gabe "sans, dépourvu de", onezia "bonté", burutzia "maîtrise, capacité de maîriser";

au contraire le calque roman -eria avec -a organique d'origine s'est beaucoup répandu en basque, avec souvent une couleur de moquerie et même de vulgarité: gazteria "la jeunesse" (ensemble des jeunes)" distingué de gaztetasun " état de jeune" et gaztaro "époque de jeunesse", zaharreria qui prend une connotation péjorative "la vieillerie" par opposition à zahartasun "état de veillesse" et zaharraro ou zahartzaro (de zahartze "acte de vieillir") "temps ...", zikoitzeria ou zikoizkeria "avarice". Il peut prendre en effet un -k- de liaison après sifflante ou entre voyelles comme gaixtakeria "méchanceté" (idée ou acte), de gaixto "méchant" diminutif de gaitz "mal, mauvais". Il ne doit pas être confondu avec le composant basque homonyme -eria "la maladie" par emploi métonymique de eria "le malade": hazteria "la gale, l'urticaire", hezurreria " la goutte" etc.

III. Les trois degrés du qualificatif.

1. Le comparatif.

1° **Le comparatif d'égalité** s'exprime par l'adverbe conjonctif *bezain* "aussi que, autant que" suivi du qualifiant: *liburu bat hori bezain handia* "un livre aussi grand que celui-là". Son composé avec l'indéfini *bat* "un" fait *bezainbat* pour la comparaison de quantité: *bazuten zuek bezainbat diru* "ils/elles avaient autant d'argent que vous autres".

2° **Le comparatif d'inégalité** en "plus" est exprimé par le suffixe -ago ajouté au qualifiant précédé de l'adverbe comparatif suffixé au terminatif de déclinaison baino "que" après le comparant exprimé: ni baino handiago zira "vous êtes plus grand(e) que moi". Selon l'intention de précision on peut déterminer ou non le terme comparé: aberatsago ou aberatsagoak ziren "ils/elles étaient plus riches". Il peut s'exprimer par l'adverbe comparatif gehiago "plus, davantage" (littéralement "plus plus" de gehi "plus") précédant le qualifiant: gehiago errex da pour errexago da "c'est plus facile".

L'inégalité en "moins" s'exprime par l'adverbe comparatif *gutiago* invariable "moins, moins nombreux" dérivé de *guti* "peu", antéposé au qualifiant: *gutiago aberatsak ziren hek* "Eux/ elles étaient moins riches".

Le suffixe -ago s'ajoute à des participes verbaux et des adverbes: handitzenago da "ça grandit davantage", handizkiago ari da "il/elle agit plus grandement".

Parfois la même idée de comparaison, en plus ou en moins, peut être rendue par le complexe *ezenez* (littéralement "car ne pas"), par dénasalisation dialectalement *eziez*, placé devant le comparé, qui remplace l'adverbe *baino/bano* placé après, le choix étant d'ordre stylistique: *hura handiago da ezenez hau* et *hau baino handiago da hura* disent la même chose de deux manières différentes: "cela est plus grand que ceci".

a) Comme les adverbes en -la les dérivés comparatifs suffixés au génitif -ko font des qualifiants antéposés ou postposés au nom, que le déterminant -a pronominalise: eskuzko lan gotorragokoak eginak zintuzten, guk mekanikazko errexagoak, horrelakoak, horienak bezalakoak eta gutiago: "vous aviez fait des travaux manuels plus impor-

tants, nous à la machine de plus faciles, de cette sorte-là, comme (semblables à) ceux de ceux-là, et moins nombreux."

- b) Sans le terme comparatif baino, le terme comparé ou le complément du comparatif, plus rarement, peut être décliné à l'intrumental -z ou à l'élatif en -rik comme dans: zu hartaz gorago zinauden, ni huntarik beherago "vous, vous vous teniez plus haut que lui/elle, moi plus bas que celuici/celle-ci." En revanche baino seul en ellipse du qualifiant ou comparant peut, si le contexte le permet, exprimer la comparaison: zu gu baino? zu bezainbat! "vous (singulier) plus que nous? autant que vous!"
- 3° Le comparatif quantitatif "d'autant plus" se dit par le comparatif en -ago déterminé ou non précédé de are qui est une réduction ou un état ancien du génitif de démonstratif hare(n) "de lui": hau handia baldin bada, hura are handigoa da "si ceci est grand, cela est d'autant plus grand" ou "l'est d'autant plus".
- 4° La comparaison de progrès dans le temps "en plus" se dit par l'expression gero 'ta gehiago (littéralement "et plus plus après"), et "en moins" par gero 'ta gutiago "de moins en moins" ("et moins après"). Ces expressions peuvent être employées seules pronominalement (bazen gero 'ta gutiago "il y en avait de moins en moins") ou comme qualifiants invariables: gero 'ta gutiago jende baizik etzen "il n'y avait que de moins en moins de gens". La phrase négative appelle l'adverbe baizik parfois baizen, construits sur une addition d'affirmation bai et négation ez, et suffixés à l'élatif ou à l'inessif.
- 5° **Le mot** *on* "bon" est le seul à avoir, comme en latin *bonus* "bon" et *melior* "meilleur", un comparatif qui semble de base lexicale différente du mot simple, trace peut-être d'un système de comparaison ou d'un lexème archaïque: *hobe* "meilleur" et adverbialement (en plus du suffixé *hobeki*) "mieux" (latin *melius*), sur lequel se construit le superlatif *hoberen(a)* "(le) meilleur". L'oubli de cette construction fait naître parfois un comparatif tautologique *hobeago* qui n'a pas de raison d'être. Mais c'est sur *on* que se fait l'excessif *onegi* "trop bon".

2. Le superlatif.

1° **Le superlatif dit "relatif"** indiquant "le plus" par rapport à un objet ou un ensemble d'objets s'exprime en basque par le suffixe *-en* du numéral ordinal ajouté au qualifiant et le plus souvent déterminé: sur *handi* "grand" *hori da handiena, hoberena* "c'est celui-là le plus grand, le meilleur". Le qualifiant superlatif se place normalement après le nom qu'il détermine et se décline donc.

Le nom complété par le superlatif reste au nominatif indéterminé s'il n'y a qu'un objet référent: hori da lan ederrena "c'est celui-là le travail le plus beau"; et s'il se met au partitif exprimant le non nombrable il est conçu comme part d'un ensemble vague: egina zen lanik ederrena zen "c'était le plus beau travail qui s'était fait".

Mais le nom peut aussi se mettre à d'autres cas:

locatifs, comme l'inessif indéterminé assez rare et mal distingué du pluriel lui fréquent: *liburutan ederrenak* "les plus beaux en (fait de) livre", ou plus aisément *libueretan errexenak irakurtzeko* "les plus faciles à lire parmi les livres"; ou l'élatif pluriel: *liburuetarik lodienak ziren* "ils étaient les plus gros (venant) des livres";

génitifs: premier ou "possessif" dans guzien ederrena "le plus beau de tous" et plus couramment avec l'inessif artean "au milieu, entre" ou arteko génitif locatif "du mileu", guzien artean/arteko errexenak "les plus faciles entre tous/toutes"; génitif second ou locatif ajouté à l'inessif indéterminé ou pluriel -(e)tako: soineko guzi(e)tako merkenak ou merkerenak "les meilleur marché de tous les vêtements";

l'instrumental en *-z* n'intervient qu'avec *lehen* "premier" et "avant", ce qui fait l'expression adverbiale *oroz lehen* "avant tout" ou "avant tous".

Pour le superlatif en "moins", sauf pour les superlatifs en *-en* disant le "peu" *guti* donc *gutiena* "le moins", et "petit" *ttipi* donc *ttipiena* "le plus petit", et les synonymes du "peu" et du "petit" (*apurr* "peu", *xehe* "menu" etc.), le basque procède en mettant le superlatif adverbial à l'élatif *gutienik* "le moins" avant le qualifiant: *gutienik diruduna da* "c'est le moins fortuné". 2° Le superlatif dit "absolu" équivalent de "très" et synonymes se dit le plus couramment par la répétition du qualifiant avec trait d'union: etxe handi-handi batzu ikusi gintuen "nous vîmes des maisons très grandes". Comme en français des adverbes de manière, ici en -ki, expriment en basque le superlatif dit absolu: biziki "vivement, très", gogorki "durement", itsuski "vilainement" (qui perd son sens précis selon le contexte: itsuski maite dute "ils l'aiment extrêmement, trop") etc.

L'instrumental *guziz* de *guzi* "tout" prend le sens "au-dessus de tout" pour faire des expressions comme *guziz ederra* "beau/belle entre tous/toutes, au-dessus de tout", et se dit aussi littéralement *oroz gainetik*.

La langue courante emploie des formules moins élégantes, comme les romanismes *arras* "tout à fait" pris à "à ras", ou *arrunt* "complètement" au gascon *arround* "rond, rondement" avec changement de sens.

3. L'excessif.

Ce troisième degré du qualifiant en basque traduit la notion de "trop, à l'excès" et s'exprime par le suffixe -egi après voyelle ou consonne: handi "grand" handiegi "trop grand", ahul "faible" ahulegi "trop faible". La voyelle finale -e doit en bon usage se fondre dans le suffixe sans répétition comme le fait la voyelle -a de gora "haut" goregi "trop haut": mehe "maigre" mehegi "trop maigre".

Le modèle analytique des langues romanes tend à faire oublier le synthétisme de la suffixation basque, au profit ici du romanisme *sobera*, issu de *supra* latin et ses héritiers romans quoique adapté au basque par l'anaptyx. Il est inutile et à rejeter pour dire l'excessif des qualifiants et aussi des adverbes: *xeheki* "minutieusement, en détail", *xehekiegi* "trop en détail" etc.

La même suffixation peut dire l'excessif, comme le fait le comparatif, dans les formes nominales participes du verbe: de *ikas* "apprendre" *ikasi* "appris" *ikasiago* "plus appris", *ikasiegi* "trop appris"; de *jan* "manger" et radicalparticipe "mangé" *janago* "plus mangé", *janegi* "trop mangé" etc.

IV. Adverbes et suffixes adverbiaux.

- **1. Les adverbes en -***o* forment une classe fermée réduite à peu de mots en navarro-labourdin comme *atzo* "hier" dont on peut penser que c'est un dérivé de *hatz* "doigt" et "trace laissée par les pas, vestige" etc., *gero* "après" et en emploi nominal extrêmement courant "futur", peut-être lié à *aro* terme basque fondamental pour dire "temps" dans tous ses emplois.
- 2. Le suffixe -ka adverbial ajouté à des substantifs forme une classe ouverte d'adverbes exprimant une répétition, une succession sans limite de faits, de gestes, d'attitudes etc. et peut correspondre à ce qu'on nomme en français un "gérondif": aharrausika "en ne cessant de bailler", harrika "à coups de pierre", jauzika "par sauts et gambades, en sautant", joka "à coups redoublés, en frappant", lasterka "en courant", oihuka "en criant", ostikoka "à coups de pied" etc.

3. Les suffixes -ki et -la expriment la manière.

1° Le premier, apparenté au suffixe de sociatif -kin et dialectatement -ki en souletin, très plurifonctionnel, forme une classe ouverte suffixant des qualifiants: bereziki "particulièrement", ederki "de belle manière", eztiki "doucement" de même que emeki (littéralement "de manière féminine"), gogorki "durement", goxoki "agréablement", zozoki "bêtement", zuzenki "justement". C'est -gi parfois après nasale dans ongi "bien", homonyme en basque comme en français du nom ongi(a) "(le) bien" (voir les suffixes nominaux). Il se forme en -zki dans certains mots après addition d'un premier suffixe -z d'instrumental: handizki "grandement", mais ttipiki "petitement", arthoski "soigneusement" où la sifflante s'est altérée en dorsale sur artha "soin"; par emprunt inutile en "bon usage" on dit partikulazki "particulièrement" au lieu de bereziki.

Avec des radicaux verbaux -ki exprime un événement en cours ou "en train de": egonki "restant", joanki "allant", ibilki "se promenant " etc.

2° Les adverbes de manière en *-la*, suffixe sans doute issu de *ara* "manière" et dissimilé en latérale, forment une classe fermée spécialisée pour dériver:

- a) des adverbes et pronoms interrogatifs: *nola* "comment, de quelle manière", *ehola* ou *nehola* "en aucune manière"; et dialectalement sur *zer* "quoi" on a fait *zelan* "comment";
- b) les trois démonstratifs sur une forme de génitif: *haurela > hunela "ainsi, de cette manière-ci", horrela "...-là", *harela > harla/hala "...-là-bas", lequel composé avec *ere* "aussi" fait halere "néanmoins, pourtant";
- c) sur *ber* "même" au génitif on a *berehala* "immédiatement, tout de suite", et sur la base de *bezain* "autant que", le comparatif *bezala* "comme, de même que": *nola? hori bezala*, "comment? comme cela" (*).

Suffixés avec -ko de génitif les adverbes en -la prennent valeur de qualifiants antéposés au nom et se pronominalisent avec le déterminant -a: nolako etxeak ikusi dituzue? - horrelakoak, zure auzoarena bezalakoak: "quelles sortes de maisons avez-vous vues? - (des maisons) comme cellelà, semblables à celle de votre voisin".

- (*) Hors du système adverbial proprement dit le suffixe -la s'ajoute au verbe conjugué pour faire des verbes de souhait et les propositions dites complétives en fonction de complément d'objet du verbe principal: voir la 3ème partie.
 - 4. Noms déclinés ou non de sens adverbial.
- 1° Sans marque de déclinaison (nominatif indéterminé) (voir Chapitre III, 3, 4°):

alegia "fable, pseudo-vérité" et "comme si", alde bat "côté unique" et "définitivement", barne "intérieur" et "inclus, inclusivement", kampo "extérieur" et "hors, exclusivement", berant "retard" et "tard", estakuru "prétexte" et "sous prétexte que", gora "haut" et "hautement",

hurbil "proche, près" et "presque" (qui se dit aussi abantzu invariable issu du roman abantz "avant"),

makurr "tordu" et "de travers",

zuzen "droit" et "directement, tout droit" etc.

2° La répétition d'un mot déterminé avec trait d'union, comme pour le qualificatif, exprime très souvent l'intensité de "très" dont c'est l'expression habituelle en concurrence avec l'adverbe antéposé *biziki* "vivement" etc.

argi-argia "très clair" et "très clairement";

doi-doia "à peine" est une forme déterminée mais invariable de doi issu de donu "don" au sens de "peu" dans doi bat "un peu, une dose";

gora-gora ou biziki gora "très haut", zuzen-zuzena "tout droit, directement" etc.

- **3° Le suffixe de partitif -(r)ik** prend sens adverbial dans *bakarrik* "seulement" (et aussi en qualificatif apposé "seul"), *baizik* "rien que" (dans une phrase négative avec *ez* "non"), *beharrik* "heureusement" (avec changement de sens de *beharr* "besoin, pauvreté"), *goizik* "tôt, de bonne heure" sur *goiz* "matin", antonyme de *berant* "tard" etc.
- 4° Le suffixe d'inessif -n fait les adverbes de lieu démonstratifs: hemen "ici", han "là-bas"; il est aussi dans orduan "alors, sur le moment" sur le nom ordua déterminé "l'heure, le moment"; dans egun (*) et gaurregun "aujour-d'hui", composé de gaurr "cette nuit-ci" (**) en navarro-labourdin distingué ainsi du précédent (employé aussi ailleurs pour "aujourd'hui" ce qui prête à confusion), la finale vibrante étant une variation de la nasale d'inessif, comme dans horr "là", avec le renforcement final d'une ancienne vibrante simple -r.
- (*) Ce qui fait penser à une suffixation d'inessif adverbial c'est la persistance de *egu* dans de vieux mots comme *eguzki* variante *iguzki* "soleil", *egubakoitz* > *ebiakoitz* "jour seul" pour "samedi". Dans *eguraldi* "beau temps" on peut reconstruire une ancien composé de même sens **egu-on-aldi* avec *aldi* "période, fois, tour".
- (**) L'adverbe de temps barda "hier soir (dans la nuit)" est sans doute lié à gau "nuit" (changement banal d'occlusive ba > ga?), mais difficle à analyer.

Ce même suffixe ajouté au numéral distributif bedera "chacun un" (qui compose aussi le nombre bederatzi "neuf") semble avoir fait l'adverbe bederen "au moins, du moins". Il est dans lehen ("premier") au sens temporel "autrefois" (voir plus loin: les adverbes numéraux).

L'inessif déterminé de *arte* "intervalle" *artean* est "entre" et fait les adverbes *anartean* "entre temps, en attendant" composé avec un démonstratif au génitif réduit à *an-*, et avec *bi* "deux" *bitartean* idem (littéralement "dans

l'entre de deux") et *bizkitartean* (voir Le consonantisme en 1ère partie) "néanmoins, nonobstant".

Les formations de valeur adverbiale à l'inessif sont sans nombre: aitzinean "avant, devant", arestian "tout à l'heure" (altéré en parler relâché en oixtion où -on n'est que l'altération de l'inessif -an), ondoan "à côté, après", gibelean "derrière, à l'arrière", auherretan et debaldetan (ou debalde) "inutilement, en vain" etc. Cet -n adverbial s'est étendu dialectalement à des mots courants impliquant ou non la localisation: bana et baina(n) "mais" et son composé alabaina(n) "en effet", orai(n) "maintenant, en ce moment" etc., sans y avoir aucune utilité.

- 5° Le suffixe d'adlatif -ra fait aldera "auprès, vers", araura "en proportion, en mesure", gogara "agréablement", hautura "au choix" (à ne pas confondre avec hautara sur le radical hauta "choisir" et ara manière" qui est "selon le choix, à la mesure du choix"), itsura "à l'aveuglette" etc.
- **6° Le suffixe d'élatif** est dans *gogotik* "volontiers, de bon cœur", *aitzitik* "au contraire", et avec les adverbes démonstratifs *hemendik* "d'ici", *hortik* "de là" etc.
- 7° Le suffixe -z d'instrumental a naturellement une valeur adverbiale: noiz "quand?". A l'indéterminé il fait aldiz "au contraire, en revanche", berriz "de nouveau", eskuz "à la main", oinez "à pied", gogoz "de mémoire, par cœur", iduriz "apparemment", nigarrez "en pleurant, en pleurs", nekez "avec peine, difficilement" etc. Avec ber "même" déterminé on fait le conclusif beraz "donc" (littéralement "du même"), berez à l'indéterminé étant "spontanément, de lui-même" comme berainik sur élatif.

Le suffixe -z s'ajoutant au nom déterminé par -a ou non fait des expressions de temps comme egunaz "de jour", egun argiz "en plein jour", gauaz "de nuit, nuitamment", luzaz ("longtemps"), xaz ou jaz "l'année dernière", geurtz "l'année prochaine" dont on reconstruit aisément la formation par *gero-urtez "en l'an d'après". Sauf dans ce mot et bien que la tendance générale soit à affriquer la sifflante finale après voyelle la fricative seule d'instrumental est de bon usage. Elle s'est analogiquement étendue, et inutilement, à d'autres adverbes comme bertzenaz altéra-

tion par nasalisation de bertzela "autrement" seule forme correcte.

5. Adverbes numéraux.

- 1° Le suffixe de partitif *-ik* s'ajoute au numéral ordinal (comme *-ment* en français) pour faire les adverbes numérotants: de *lehen* "premier" *lehenik* "premièrement", *laurgarrenik* "quatrièmement" etc.
- 2° Les adverbes distributifs se font sur les numéraux cardinaux avec *-na* après consonne et *-ra* après voyelle: *batna* ou *bana* (*) ou *bedera* "un pour chacun", *bira* "deux pour chacun", *laurna* "quatre pour chacun", *hamarna* "dix ..." etc.
- (*) On doit se demander si *bana* au sens de "mais" (qui vient du latin *magis* "plus") diphtongué en *baina* n'est pas issu anciennement de ce distributif, pour reprendre et opposer les choses en raisonnement "une par une".
- 3° Le suffixe répétitif -ka précédé de -z- instrumental forme un suffixe adverbial -zka qui vaut locution adverbiale avec les distributifs numéraux: bedera "un pour (à) chaque" et bederazka "un à un", bira "deux à chaque" et birazka "deux par deux", hirurnazka "trois par trois" etc. Mais on dit aussi zortzika "par huit", hamarka "par dizaines", ehunka "par centaines", milaka "par milliers" etc.

V. Composition lexicale et procédés morphologiques de composition.

Langue agglutinante par suffixation ou dérivation suffixée et par composition ou addition de lexèmes, le basque utilise à cet effet des procédés phono-morphologiques précis. Ils varient selon la nature des phonèmes ou des syllabes finales du premier terme, et celle de l'ini-tiale vocalique ou consonantique du second. La composi-tion peut se faire avec plus de deux termes.

Ces procédés sont principalement: 1° des changements et des apocopes de voyelles finales, 2° des changements de syllabes finales à occlusives, 3° des changements de consonnes initiales devenant internes en "variantes combinatoires", 4° des haplologies ou éliminations de l'une de deux syllabes internes d'articulation identique

ou voisine qui interviennent souvent dans les mots composés de plus de trois syllabes.

1. Les voyelles finales devant consonne initiale.

1° Les voyelles finales -e et -o se changeaient régulièrement en -a-: eme "femme, femelle" et gazte "jeune" après une étape *ema-gazte non documentée font par haplologie emazte "femme" dans les dialectes aquitains. C'est à ce procédé qu'on doit la création du prénom "Xavier" à partir du composé médiéval sur etxe "maison" documenté d'abord etxa-berri "maison neuve" (nom et lieu d'origine en Navarre du saint François-Xavier) puis altéré en phonétique romane par accentuation et diphtongaison ibérique en -bier après chute de la finale -i atone et aphérèse du e- initial (comme Irunberri > Lumbier en Navarre également); de même Etxamendi; de elhe "parole" et ide "égal, compagnon" elhaide ou altéré en elhaire "familier"; de larre "lande" Larraburu, de othe "ajonc" Othaburu etc.

Ce procédé, très vivant dans la langue médiévale quoique non systématique semble s'être affaibli, comme le changement de -o final en -a qui a fait de soro "pré" Soraburu et Sorano à côté de Sorozabal, l'assourdissement intervocalique ancien étant resté dans le mixain Sorhapuru (de soro "pré" et buru "tête, bout"); de asto "âne" le nom de maison Astaibia "le gué des ânes"; zoro "fou" fait zoragarri "affolant" etc.

La forme de composition *basa*- de *baso* "forêt, bois", dont l'usage s'est perdu en domaine basque aquitain après avoir laissé nombre de toponymes (dont *basaburu* "limite de forêt" qui existe à peu près dans toutes les communes romanisé en "Basseboure"), au profit du seul *oihan* en ce sens, *baso* étant pris par l'emprunt espagnol pour "verre à boire", est devenue par mécoupure le qualificatif "sauvage" (< latin *silvaticu*) ce qui sémantiquement est exact.

Il n'est pas raisonnable pour autant d'en faire un nouveau composé aussi extravagant que *basa-mortu* pour dire "désert", c'est-à-dire littéralement (*mortu* est une altération banale de *bortu* du latin *portu* "port, col" et par extension en basque "haute montagne, Pyrénées"): "port de forêt"!!! Restons-en en bon usage au latinisme simple

desertu, comme dans la fameuse chanson *Urxo xuria errazu* "Blanche colombe dites(-moi)": gauak eta egunak, desertu eta oihanak "les nuits et les jours, les déserts et les forêts"; ou bien formons un mot basque qui dise le vrai sens du latin desertu "abandonné, solitaire": par exemple leku bakartu, et même hutsalde "région vide (d'habitants)"...

Exceptionnellement la forme de composition de *gizon* "homme" est *giza-* (*gizagaizo* "pauvre homme") ce qui laisse supposer une base préhistorique **giz-* ou **gizo* de même sens qui a des correspondants en eurasien, lapon, iénisséien.

Une suffixation peut entraîner les mêmes changements de voyelle finale que la composition: de *soro* "pré" toponyme ancien Sorano diminutif, de *etxe* "maison" *etxano* "maisonnette", de *asto* "âne" *astaña* "anesse" etc.

- 2° La chute des voyelles finales devant voyelle initiale maintenue est commune: *Larribarr* de *larre* et *ibarr*, *Larrondo* de *larre* et *ondo* etc. Mais une voyelle finale surtout venant après vibrante peut être éliminée même devant consonne:
- -e: de *larre* "lande" on fait Larrondo comme Larzabal dans tous les exemples (on peut penser qu'il y a eu élision par dissimilation d'un ancien **larrazabal* non documenté);
- -i: de sarri "serré, fourré" de même *sarzabal et par harmonisation des sifflantes zarzabal; en premier terme de composé berri "neuf" fait ber(r)- équivalant alors pour le sens au préfixe roman "re-" de répétition: bermoldatu "reformé, remodelé" sur molda "former", berregin "refaire" sur egin "faire";
- -o: de soro "pré" dans les noms médiévaux comme Sormendi "mont en pré", Sorzabal altéré en "Zorzabal" par assimilation des sifflantes, qui est aussi l'une des conséquences de la composition, faisant de zin "vrai" et este "penser" sinetsi "cru, tenu pour vrai";
- -u: larru "peau" a des composés en lar- comme larrantze "teint, carnation", largorr "durillon", largorri (qui peut se réduite à lakorri) "peau rouge, érésipèle", larmintz "épiderme", larxilo "pore", larxuri "peau blanche".

- 2. Des consonnes et des syllabes finales devenues internes en composition ou suffixation subissent des changements phonétiques réguliers.
- 1° La vibrante finale disparaît en composition: behorr "jument" suffixé en -ka diminutif devient behoka "jeune jument", de belarr "herbe" on fait belagile "sorcier" avec egile "auteur", belamin "armoise, absinthe" avec min "amer", bel(h)azi "semence d'herbe" avec hazi "semence" ...; de lurr "terre" lubeltz "terreau" avec beltz "noir", lupe "souterrain" et lupeko "courtilière" (parfois prononcé avec anticipation nasale lumpeko) avec -pe- "bas, sous" et suffixe de génitif, lusagarr "pomme de terre" avec sagarr "pomme", mot heureusement traduit et composé lorsque la "patate" est arrivée au XVIIIe siècle, etc.
- 2° La nasale finale -n s'altérait en se dénasalisant en vibrante faible -r- devant consonne ou voyelle: jaun "seigneur" (le dominus latin) fait jauregi "manoir, demeure seigneuriale", jaureste "reconnaître pour seigneur", toponyme et nom d'état civil Jaurgain avec gain "hauteur"; belhaun "genou" fait belhauriko "agenouillé" à côté de belkauniko idem.
- 3° Les syllabes finales à occlusive sonore -di, -ge, -gi, ou aspirée -hi devenues internes se changent en occlusive sourde -t- en composition: errege "roi" (la prothèse en plus, la prononciation latine de rege est conservée à la différence de toutes les langues romanes: "re, rey, roi") fait le médiéval erretihera "le moulin royal", et les modernes erretate "royauté" (1657), erret-bide "chemin royal" (c'est-dire "public, aux frais de l'Etat") normalement réduit à errepide "grand-route" moderne;

begi "œil" fait beteri "chassie" avec eri "malade" et en composition "maladie", betile "cil" avec ile "poil", betespal "sourcil" avec ce qui semble une altération de estal "couvrir" plutôt que ezpal "copeau" etc.

Les mots ardi "brebis", behi "vache" et idi "bœuf" font les composés artalde "troupeau de brebis", betalde "... de vaches" et italde "... de bœufs" composés avec alde "troupe" (voir plus loin les mécoupures), artegi (concurrencé par un arditegi plus commode), betegi et itegi avec -(t)egi "lieu de séjour", arthola, bethola et ithola avec olha

"cabane", *artzain* "berger", *betzain* et *itzain* "bouvier" avec *zain* "gardien", *ithots* "cri de bouvier" avec *hots* "bruit" etc.

- 4° La syllabe finale des mots composés avec -(a)ra "manière" ou suffixés de même, et de ceux terminés par -re et -ri, du fait de l'articulation très voisine de la latérale et de cette consonne que tout le monde ne distingue pas à l'oreille (*), change la vibrante en latérale et perd la dernière voyelle:
- a) -ara fait -al- comme de euskara "langue (manière) basque" Euskal-Herri "Pays basque" ou euskalki au sens "dialecte basque"; urtekara "par et selon l'année" (**) fait urtekal de même sens, qui ne s'attache pas toujours au mot de composition par le trait d'union obligatoire en bon usage mais souvent oublié par les meilleurs scripteurs;
- (*) Les confusions dans les textes anciens sont fréquentes et la plus célèbre sans doute est du *Codex* du Pèlerin de Compostelle qui en 1140 écrit pour traduire en basque *presbyterum* "prêtre" *belaterra*: bon pèlerin sans doute et dénonciateur des "Bascles et Navarrais", mais mauvais phonéticien, et trompé peut-être par son oreille (comme deux siècles plus tôt 961 *belaterra*), il glose le mot avec ironie le comprenant "belle terre", sans avoir vu que ce *bereterr* déterminé en *-a* (1360 *vereterra*) est l'héritier normal en phonétique basque, avec sonorisation et anaptyx *pre-* > *bere-*, non directement du *presbyteru* latin, mais de quelque roman intermédiaire comme "prestre" du vieux français.
- (**) Il semble que ce mot a été formé sur un ancien groupe *urteko ara* "manière, proportion annuelle", réduit et passé en dérivation impropre au stade adverbial invariable.
- b) sur *abere* "bétail" sont faits les composés autrefois courants mais à peu près oubliés *abelbeltz* "bétail noir" pour "suidés, cochons", *abelgorri* "bétail rouge" pour "bovins" et *abelzuri* "bétail blanc" pour "ovins";
- c) les noms de repas suffixés en -ari qui sont askari "petit déjeuner", barazkari/bazkari déjeuner", auhari "dîner" ont en composition et aussi en radical verbal une forme en -al qui reste non liée en général: askal, barazkal, auhal, comme askal ondo "après petit déjeuner", goizik auhal gaiten "dînons de bonne heure" etc. On ne connaît pas de formes semblables pour edari "boisson" ni janari "nourriture". La forme de composition s'est lexicalisée, comme dans basa

"sauvage" qualifiant, qui est une mécoupure (voir plus loin) de la forme de composition de *baso* "forêt", dans *Basajaun* le "seigneur de forêt" de la mythologie locale, et son parallèle curieux *basandre* "dame de forêt" nom basque du "zona", *basaburu* etc.

5° Les consonnes -t- et -k- s'utilisent comme épenthèses de liaison entre voyelles: dans les dialectes ibériques avec un second élément ume "petit, enfant" emakume est pour "femme"; de su "feu" et ondo "proximité" se fait partout sutondo "coin du feu".

Dans la conjugaison l'affixe -o- de datif singulier de 3e personne est lié au radical vocalique par l'occlusive vélaire -k- en navarro-labourdin: l'usuel dako pour "il/elle le lui a" est né de la réduction de la diphtongue -au- (forme usée du radical en conjugaison *-a(d)u- de *e(d)un "avoir"), pour une forme dauko qu'il convient de restituer en égalisant l'ensemble du paradigme navarro-labourdin: dauko, dauku, dautzu, daukote etc.; de même pour eman "donner" verbe datif par excellence demako "il le/la lui donne", ailleurs dialectalement demaio avec yod au lieu d'occlusive, et pour dako/dauko de même dio dissyllabe dans ce cas (voir la 3ème partie).

3. Suffixation, composition et "mécoupures".

Par incompréhension, même sous des plumes "savantes", et aussi sans doute dans la langue parlée ancienne nécessairement peu documentée, des composés et dérivés ont été "mécoupés" pour faire des lexèmes autonomes nouveaux, qui ne répondent pas toujours aux traits généraux de la phonologie basque. Ainsi une occlusive de composition entre voyelles "anthiatique" par sa fonction, dentale -t- comme sutondo (et en français dans "y a-t-il"), ou palatale -k-, devient initiale, sans jamais se sonoriser pour autant conformément à la phonologie propre du basque. Le bon usage voudrait, selon leur sens, leur fonction et leur forme, que ces composants restent liés au premier terme en un seul mot, mais ils sont assez souvent et parfois définitivement "mécoupés" et détachés à l'écrit.

1° Avec l'occlusive palatale *-k-* ces mécoupures touchent les éléments et suffixes *-kara, -karia, -keta, -kide, -koi, -kume*:

-kara est la forme liée de ara "manière" et équivaut pour le sens à la préposition française "selon", comme dans le fameux proverbe n° 209 d'Oyhénart, expliqué plutôt que "traduit" par lui-même: Handiek nahikara, xipiek ahalara "Les grands font ce qu'ils veulent, et les petits ce qu'il peuvent" (littéralement "selon leur vouloir", "selon leur pouvoir"). Ce suffixe lui-même comme on l'a vu en composition se transforme régulièrement en -kal- qui impose normalement le trait d'union, mais avec de nombreuses exceptions.

-kari(a) formé sur le mot ari "en activité" est au sens adverbial "à l'occasion de" dans igandekari "en occasion de dimanche"; il reçoit une finale -a sans doute analogique à ara dans les mécoupures comme zer kariaz? "à quelle occasion"?", hori dela karia "à l'occasion de cela", qui ne sont pas de très bon aloi.

-keta: une forme -keta après voyelle et homonyme du suffixe locatif après sifflante semble construite sur -ka adverbial de répétition additionné précisément du locatif indéfini -eta et réduit normalement de *-kaeta à -keta: berriketa noa est "je vais aux nouvelles, en quête de...", ce qui laisse supposer une possible contamination par le mot roman "quête". En basque plus châtié "en quête de" se dit par le radical verbal bila: berri bila doa "il/elle va aux nouvelles". Ce suffixe forme -ketari "chercheur", rare-ment détaché, sauf par un trait d'union qui est encore de trop.

-kide présenté dans la plupart des lexiques comme mot indépendant est pourtant une forme de composition mécoupée de ide "égal, compagnon", dans les composés sans occlusive haurride "frère et sœur", elhaide "familier" etc., mot que la mécoupure a fini par exclure de l'usage, où il est nécessaire pourtant de le réintroduire au lieu de la mécoupure (-)kide.

-koi "porté à" a pu être considéré comme "adjectif" et mot indépendant ce qu'il n'est à aucun titre, sinon comme variante monosyllabisée avec -k- de liaison de ohi "habitude, habituel".

-kume est la mécoupure, parfaitement inutile en mot indépendant, de ume "petit d'un animal", et aussi d'un objet comme le fleuve côtier du Guipuscoa Urumea "la petite eau", la maison médiévale cizaine (et d'autres ailleurs) Irume "petite ville" (nom de maison au sens ancien du latin villa), en Ostabarès Leritzume "petite (maison) Leritz" (celle-ci médiévale). Si une forme ancienne à initiale consonantique avait pu exister on aurait eu *gume totalement inconnu. Le mot "femme" en dialecte ibérique emakume est un parfait composé hypocoristique avec occlusive intervocalique de deux termes en apposition "femelle petite".

2° Avec la dentale *-t-* on a fait les mécoupures (-)talde, (-)tarte, (-)tegi, (-)toki et (-t)zale.

Les "mots", ou lexèmes indépendants modernes talde "groupe", tarte "intervalle" passés des dialectes hispaniques où ils sont nés aux aquitains par le système des influences et échanges modernes, sont, comme kume et d'autres, parfaitement superfétatoires en basque puisque les bases lexicales d'origine alde et arte avaient - et ont pour les usagers nombreux qui les ont conservés - exactement le même sens. On serait évidemment en peine de les trouver dans les textes anciens et encore dans la bouche et sous la plume de nombreux locuteurs.

Pour talde la mécoupure ne comporte cependant que le sens de "groupe" en particulier "de chanteurs, musiciens" etc., alors que le sens premier et principal de alde est "région, espace" et a diffusé de là par voisinage sémantique à "côté, voisinage, direction", et aussi "groupe, troupeau" (ensemble réuni dans un espace) d'un emploi extrêmement courant: dans artalde "troupeau de brebis", betalde "troupeau de vaches" etc. Dans ces derniers mots la consonne -t- n'est pas du tout une occlusive d'épenthèse mais le phonème qui remplace en composition, comme on l'a vu, la syllabe finale de ardi "brebis", behi "vache" comme de begi "œil".

-egi et -tegi: dans les textes les plus anciens on ne trouve -tegi, variante à consonne de liaison entre voyelles et après sifflante (-degi après latérale et nasale) de -egi du très répandu jauregi "demeure de seigneur", qu'attaché à des noms de personne: prénoms, noms de métiers et surnoms (Apheztegi "demeure de l'abbé", Aroztegi "demeure du forgeron", Ehuldegi "demeure de tisserand" etc.); alors que le suffixe moderne se donne à toute sorte d'abris, magasins etc.: oilategi "poulailler, okindegi "boulangerie", saldegi "magasin" etc., et le nom moderne mécoupé tegi (sur lequel on a longtemps et bien inutilement glosé) est donné de même comme "abri, lieu fermé" etc.

-oki et -toki: la tradition médiévale montre clairement que la base lexicale oki au sens de "lieu" restée en souletin sous la forme aspirée hoki et partiellement changée de sens (au physique "tabouret" et au moral "bonne disposition, état normal") s'utilisait sans consonne de liaison comme Arroki "carrière" sur harri "pierre", Mugoki sur muga "limite", Irazoki sur iratze "lieu de fougeraie", Ordoki "plateau", et dans le commun barroki avec l'ancien barr "intéreur" qui nomme l'étable située derrière l'habitat au fond des maisons rurales; ou avec consonne de liaison comme Zurzaitoki sur zurzai "arbre", Aztoki sur aitz "rocher" etc. De ce terme doit dériver ahoki "emplacement du cortège de deuil à l'église", et par métonymie le cortège lui même, après haplologie et réduction vocalique d'un ancien *ahaide-oki sur le composé ahaide "parent". Comme la notion simple de lieu se dit aussi par leku et une/gune, il est préférable en bon usage de laisser la forme de composition -toki aux mots composés.

-tzale et "zale": le premier est une double suffixation avec -tze de nom verbal passé en -tza- en forme régulière de composition ou dérivation (voir ci-dessus) et le suffixe d'auteur -le; c'est pourtant de là qu'on a fait, en transformant l'affriquée -tz- devenue initiale inadaptée à la phonologie basque en fricative, l'étrange zale en changeant le sens "auteur de" en "amateur de", que le bon usage, évidemment, ne peut recommander.

4. Grammaire et graphie.

Une réforme immense et en même temps simplissime à tous les niveaux d'enseignement, du premier essai d'écriture en post-maternelle à l'université, doit s'imposer et devenir ou mieux redevenir la norme, pour écrire et prononcer en tenant compte de toutes leurs conséquences phonétiques très régulières les préfixes d'assertion et de subordination verbales liés au mot verbal conjugué à l'instar des autres affixes (préfixes, infixes et suffixes): eztut "je ne l'ai pas "comme badut "je l'ai", ezpaitut "comme je ne l'ai pas" comme baitut "comme je l'ai" etc. On évite par la même occasion (en France) les très fâcheuses prononciations des débutants bascophones de tous âges, avec les sifflantes sonores totalement étrangères à la phonétique basque ezz dut etc. Heureusement les extravagants modèles abusivement analytiques et découpés comme ez bait dut qui avaient eu cours à une certaine époque sont tombés dans l'oubli.

Ce n'est là que le juste retour aux habitudes antérieures à l'imitation romanisante de séparer les affixes basques comme si c'était des prépositions ou conjonctions romanes, et se remettre en accord avec toute l'ancienne écriture du basque antérieure au XVIIIe siècle, et du même coup avec le génie même d'une langue dite à juste titre "agglutinante" (*).

(*) Malgré l'immense respect que tout bascophone et tout linguiste basque ou autre doit à Pierre Lafitte pour l'énorme travail pionnier de sa Grammaire basque (voir Notice bibliographique), source inépuisable de références de toutes sortes sur le basque navarro-labourdin, il faut absolument infirmer la très mauvaise argumentation par laquelle, en conformité avec la tradition d'écriture "analytique" du basque calquée sur le roman née en Labourd au XVIIIe siècle, il veut justifier la séparation, très illogique en soi, des seuls préfixes négatifs du verbe conjugué: "Nous ne croyons pas utile de pousser jusque-là le souci d'une orthographe phonétique. Sans doute on nous fera écrire bientôt duaika pour dudarik gabe, sans doute" (op. cit. p. 412). C'est en effet confondre deux choses radicalement différentes et opposées et argumenter de l'une pour l'autre: duaika pour dudarik gabe est une forme orale extrêmement négligée et usée, irrégulière en un mot, hors de tout "bon usage" et que de bons locuteurs un peu conscients de leur langue évitent et doivent éviter absolument. Mais les formes verbales assertives sont pleines et régulières, aussi exactes à l'écrit qu'à l'oral, comme eztut, ezpadut, et l'on doit, elles, les écrire "hardiment" (ibidem).

VI. Nom et verbe.

1. Le nom verbal basque: radical verbal suffixé. 1° Infinitif et nom verbal.

Oyhénart dans sa *Notitia* de 1637-1656 avait donné pour la première fois, en latin, une description assez précise et exacte de la langue et du système verbal basques, qui n'a été égalée que plusieurs siècles plus tard. En bon connaisseur des langues anciennes, latin et grec, il avait utilisé l'expression *nomen verbale* "nom verbal" pour la forme nominale du verbe considérée comme l'équivalent de l'infinitif latin et roman. Mais dans son lexique de 1657 c'est par l'infinitif français qu'il traduisait le nom verbal donné logiquement sous sa forme déterminée comme nom: "amerstea: se satisfaire" etc.

Si l'infinitif latin et roman est même nommé parfois "la forme nominale du verbe" et qu'il peut bien être nominalisé dans des cas limités en roman ("le rire, le boire, le manger" etc), il est bien une perception "infinitive", sans limite ni détermination du procès, état ou action. C'est pourquoi en latin on faisait couramment des "propositions infinitives" où l'infinitif valait verbe conjugué, au présent (esse "être") ou au passé (fuisse "avoir été"), dont le sujet devait être non au nominatif comme ceux des verbes conjugués, mais à l'accusatif comme l'objet des verbes transitifs. Le nom verbal basque n'exprime pas les notions verbales de temps et d'aspect.

Aucune "proposition infinitive" à la latine, complétive ou autre, n'est donc possible en basque avec le nom verbal. Pour le fameux dicitur Homerum cæcum fuisse d'intransitif, littéralement "on dit Homère avoir été aveugle" il faut conjuguer le verbe passé comme en français ("... qu'Homère était ou a été aveugle"): badiote Homeroz itsua zela ou izan dela/zela. La construction *badiote Homeroz itsua izaite ou itsu izaitea est impossible, sauf à la rigueur si l'on met le participe perfectif au lieu du nom verbal: badiote H. itsu izana. L'expression Homeroz izaitea se comprend nécessairement "(le fait d') être Homère" comme eri izaitea "(le fait d') être malade", apposition simple. Le basque, où toute fonction syntaxique de dépendance s'exprime par le suffixe de déclinaison, exige que le complément antéposé

du nom verbal soit au génitif déterminé ou en juxtaposition équivalente d'indéterminé: un nom propre étant déjà déterminé il ne peut être juxtaposé et demande le génitif indéterminé: *Homerozen itsu izaitea* comme *Home*rozen izaitea "l'existence (le fait d'être) d'Homère".

Le calque est encore plus choquant avec un verbe transitif: *scio me nihil scire* littéralement "je sais moi ne rien savoir" et donc "je sais que je ne sais rien", est impensable avec nom verbal basque: *badakit nik deus ez jakitea*. L'ergatif *nik* sujet d'un nom verbal est logiquement impropre, quoique souvent pratiqué surtout en phrase exclamative, de fait alors nominale (*zuk hori egitea!* "vous faire cela!") et davantage avec un participe imperfectif supposant un auxiliaire sous-entendu *zuk hori egiten* "vous de faire cela!" (voir la 3ème partie). Dans ces formules calquées le nom verbal reçoit non seulement un sujet d'ergatif compris comme une sorte de vocatif insistant et irrégulier, mais aussi un objet d'absolutif, au lieu du génitif déterminé attendu: *zuk horren egitea!*

Un nom verbal basque est "un fait" ou "un état" à l'indéfini, il se détermine et se décline avec des suffixes comme tous les noms. Il en occupe toutes les fonctions et prend tous les suffixes de déclinaison au singulier, au pluriel et à l'indéterminé: izaitea, izaiteak, izaitek, izaitean, izaitetan, izaitetan, izaitetar, izaitetako, izaitetar, izaitetar, izaitetako, izaitetata.

C'est en mettant le nom verbal à l'inessif indéterminé -n, qui dit "le lieu où l'on est, sans mouvement", que le basque fait la forme nominale équivalente du participe d'aspect imperfectif dit "présent": de *ikuste(a)* "(le) fait de voir" se fait *ikusten* "voyant" (littéralement "dans voir").

Le complément du nom verbal inessif indéterminé en grammaire basque doit être, comme pour tous les noms, antéposé, soit à l'indéterminé juxtaposé (*liburu irakurtzen* "lisant un ou des livres" en général) soit au génitif déterminé (*liburuen irakurtzen* "lisant les livres"). Même si des versificateurs en navarro-labourdin ont assez souvent manqué à cette règle, par imitation romane plus

ou moins consciente ou facilité, les locuteurs eux n'y manquaient jamais. On doit absolument distinguer oilaskoa jaten ari da "le poulet est en train de manger", et oilaskoaren jaten ari da "il/elle est en train de manger le poulet", qui se dit aussi au transitif oilaskoa jaten ari du où oilaskoa est le complément d'objet du groupe verbal incluant le sujet jaten ari du "il l'a en train de manger".

Suffixé en -r le nom verbal exprime l'état ou l'action manquée, qui "a failli" se réaliser: ainsi *erortzer da* "il/elle a failli tomber", *egiter dut* "j'ai manqué de le faire". On doit penser à un ancien adlatif en -ra après élimination de la voyelle finale comme dans le datif pluriel de la déclinaison.

2° Radical verbal et nom verbal.

Le nom verbal basque est le dérivé en -te ou -tze du radical verbal, qui exprime lui la notion verbale "nue", sans marque de fonctionnalité nominale: eman radical "donner" (et "donné": voir plus loin) > emaite nom verbal, jakin radical "savoir" (et "su" idem) > jakite nom verbal, eror radical "tomber" > erorte ou erortze nom verbal, ibil "promener" > ibitze etc.

Le radical verbal est donc le véritable "infinitif" du verbe basque, et c'est lui qu'il convient de traduire par l'infinitif roman, et évidemment pas le nom verbal, même déterminé comme on le faisait du temps d'Oyhénart, mais encore moins le participe perfectif, forme nominale déclinable à volonté, comme on le fait dans toutes les grammaires et tous les dictionnaires depuis le XVIIIe siècle (le temps de D'Urte et de Larramendi). Sauf dans un cas très précis signalé plus haut, probablement à l'origine des confusions, où nom et verbe sont indistincts: quand le radical verbal est en même temps le participe perfectif, ce qui est le cas des radicaux verbaux conjugables à initiale vocalique et finale nasale -n, qu'on peut considérer comme la 1ère classe morphologique des verbes basques, et d'eux seuls: egon "rester" et "resté", eman "donner" et "donné", izan "être" et "été", igan "monter" et "monté" etc.

Dans les deux autres classes de verbes: 1° radicaux à initiales vocaliques et à finale consonantique non nasale conjugables eux aussi, 2° verbes à initiale consonantique

non conjugables sans auxiliaires, y compris tous les noms transformables à volonté en radicaux verbaux déclinables, mais évidemment non conjugables, le participe perfectif distinct du radical se fait: avec un suffixe -i dans les premiers, et avec le suffixe -tu/-du dans tous les autres.

Ces participes doivent nécessairement se traduire non par un infinitif roman totalement impropre, mais par leur équivalent roman, le participe perfectif dit "passé": erori "tombé(e)", ibili "allé(e)", sartu "entré(e)", et gizondu "fait homme" de gizon "homme" employé en radical verbal suffixable comme tout nom, ou tout qualifiant ou adverbe en -ka, -ki, ou -la peut l'être en basque: de bertzela "autrement", bertzelakatze "fait de devenir autre", et bertzelakatu "devenu autre, changé". C'est dire à quel point les notions de verbe et de nom sont indistinctes en basque, et pourtant jamais confondues dans la locution (*).

(*) "En proto-turc, comme souvent, le nom et le verbe devaient être indistincts à l'origine. Puis on a rajouté des affixes ou suffixes que certains nomment des parasynthèmes, le synthème étant la base verbale. Pour former l'infinitif on ajoute le suffixe -mek: gör-mek "voir", gel-mek "venir" (de *kel, forte ressemblance avec le basque hel-, hel-du). Le participe se forme avec un suffixe -di(g) ou -du(g) (ou -mish) en fonction de l'harmonie vocalique: gör-dü "vu", al-di "pris". Après consonne sourde, ce suffixe devient sourd: -ti(g), -tu(g). Le déverbal ou nom verbal est formé avec les suffixes -me ou -iç : gel-me, gel-iç "(la) venue". On parle d'affixes dans la mesure où on peut ajouter derrière un suffixe pronominal (ma venue, etc.) puisque le turc est une langue agglutinante. On pourrait se demander si le suffixe -me du déverbal "venue" est en rapport avec le suffixe -mek de l'infinitif ..." (Information de M. Morvan).

2. Morphologie des bases verbales ou radicaux verbaux conjugables sans auxiliaire (y compris les auxiliaires eux-mêmes) à des formes "simples".

Elle est très particulière et adaptée aux besoins du mode de conjugaison basque, caractérisé par la complexité de l'affixation, éléments préfixés, infixés ou suffixés de part et d'autre du radical verbal, qui peut être devenu, dans les premiers auxiliaires *izan* intransitif et **eun* ou

*edun transitif, par usure dans le temps et réfections analogiques, presque méconnaissable.

- 1º L'initiale vocalique des verbes conjugables sans auxiliaire dans certains "temps" et modes principaux, *a-, e-, i-* et *u-,* est la condition *sine qua non* de leur capacité à se conjuguer en basque, puisque seule elle permet, parfois en se transformant en *-a,* la préfixation des assertions *ba*-"oui" et *ez-* "non" et des préfixes de conjugaison:
- a) préfixes subordonnants: causal *bai(t)* et conditionnel (*baldin*) *ba*-;
- b) préfixes modo-temporels: *d* présent, *z* passé, *l*-éventuel et *b* impératif, quand le sujet ou l'objet de 3e personne devrait être préfixée au radical mais ne s'exprime pas;
- c) actants sujet ou objet de 1e et 2e personnes obligatoirement exprimés et préfixés.

On s'est posé la question de savoir si cette voyelle initiale est thématique et fait partie de la base verbale, ou si c'est un préfixe-outil de conjugaison, ce que les comparaisons avec des mots et bases lexicales de même sens dans des langues aujourd'hui lointaines pourraient faire penser.

2° Un préfixe verbal factitif *er*(*a*)- parfois *ir*(*a*)- de sens "faire", certainement lié au verbe *arr*/*ari*/*artze* "agir, être en activité" qui ne se conjugue qu'avec auxiliaire, forme une série pratiquement ouverte de verbes conjugables sans auxiliaire. Le sens factitif premier s'est parfois altéré, changé ou même oublié, comme la forme elle-même.

Ainsi: atzarr "s'éveiller" et iratzarr "réveiller", egin "faire" et eragin "faire faire, résulter" etc., ekharr "apporter" et erakharr "rapporter", eman "donner" et ereman "emporter", entzun "entendre" et erantzun "répondre", igan "monter" et iragan "passer, traverser", ikas "apprendre" et eraka(t)s "enseigner", ikurr "signe" (ancien verbe?) et irakurr" lire", jauts "descendre" et erauts "faire descendre, traire, tirer " ("le vin" etc.), jauz "sauter" et erautz "arracher, égrener" etc., jeik "mettre debout, lever" et eraik "édifier, construire", joan "aller" et eroan "emmener" etc.; probablement jarr "asseoir" et ezarr "mettre, poser", erran "dire"

(esan en dialectes ibériques) et erasan "raconter", peut-être même jos "coudre" et eros "acheter".

Ce préfixe factitif verbal a été relevé, comme bien d'autres traits de la morphologie et de la conjugaison du verbe basque, en langue dite "proto-kartvélique", ou vieux géorgien.

3° La finale consonantique du radical -n disparaît dans les formes conjuguées et dans le nom verbal, qui se suffixe alors en -ite faisant éventuellement diphtongue avec la voyelle thématique: eman > emaite "donner", egon > egoite "demeurer", jin > jite "venir", joan > joaite "s'en aller" etc., tandis que les autres consonnes finales du radical -l, -r, -s, -z y restent sans changement, suffixées en -tze et en -te normalement après sifflante: ibil > ibitze "aller et venir", eror > erorte/erortze "tomber", sarr > sartze "entrer", jos > joste "coudre", haz > hazte "nourrir, élever"; et de même les finales vocaliques autres que e-: haiza > haizatze "chasser, faire fuir", izi > izitze "faire peur", bero > berotze "chauffer", itsu > itsutze "aveugler" ... Le verbe de forme rare jo "frapper, sonner" fait par exception joite comme eho "moudre" ehaite, mais jaio "naître" jaiotze.

Les sifflantes finales se suffixant en -te les affriquées deviennent fricatives devant ce suffixe: has (en rapport évident avec le nom hats "souffle") > haste "commencer", huts "vide" > huste "acte de vider", latz "rèche" > lazte "acte de rendre/devenir rèche" ...

Les voyelles finales -e et -o passent à -a devant le suffixe de nom verbal selon les règles de composition déjà vues: mehe > mehatze "acte de maigrir, amincir", xehe "menu" > xehatze "acte de couper menu", zoro "fou" > xoratze "affoler". Ce changement est loin d'être général, du moins dans l'usage moderne. Mais ce sont les formes de composition à -a final quand elles existent et celles à vibrante finale changée en -l qui, devenant alors indépendantes, font aussi les radicaux verbaux: de maite "aimé" et "aimer" maita dezagun urkoa "aimons le prochain", de auhari "dîner" auhal gaiten goizik "dînons tôt".

3. Nom et radical verbal.

Tout mot basque non verbal, nom ou qualifiant, parfois adverbe, peut être pris comme radical verbal, recevoir les suffixes du nom verbal et des participes et se conjuguer avec auxiliaire.

Comme ces mots devenus radicaux verbaux prennent tous le suffixe -tu de participe perfectif, il est assez habituel d'en faire de faux radicaux en -t même après nasale -n, étant donné que -d final est impossible en basque. Un exemple courant est gizon "homme" en radical verbal "se faire homme" d'où le participe perfectif gizondu "fait homme". Mais il n'est pas raisonnable d'en faire un nouveau radical *gizont, c'est le mot gizon lui-même qui est pris pour radical verbal: beharr du jan mutiko horrek gizon dadin "il faut qu'il mange ce garçon pour qu'il devienne homme", ou gizontzeko "pour devenir homme" (*).

(*) Le forme correcte serait comme ailleurs la forme de composition *giza-* .

De même avec taula "planche" et comme radical verbal "faire planche" ou "planchéier" on fait taulatu ou taulaztatu "planchéié": zurginak barne hori taulatu (ou taulaztatu) du "le charpentier à planchéié cette pièce". Mais on ne peut imaginer, avec radical verbal obligé en conjugaison volitive comme précédemment, de dire et écrire: nahi nuen barne hori *taulat zezan "je voulais qu'il/elle planchéiât cette pièce". Il faut évidemment tenir le mot nu pour radical verbal et mettre comme du reste on le dit: nahi nuen barne hori taula zezan.

Il y a quelques cas où ce -t bien inopportun peut sinon s'imposer du moins s'accepter: par exemple le radical du nom verbal hantze "acte d'enfler, de gonfler" han qui se confond avec l'adverbe de lieu homonyme han "là-bas" et ne peut s'en distinguer que sous la forme hant, ce qui n'est pas trop choquant, puisque hantze est tenu pour une réduction par haplologie et expressivité de handitze "acte de grandir" dérivé du qualifiant handi "grand": handi dadila 'ta hant dadila bada! "qu'il/elle grandisse et enfle donc!" La même difficulté ne se pose pas pour lan "travail" et radical verbal "travailler" et autres, qui ne laissent aucune ambiguïté: landu beharr baldin

badugu lan dezagun beraz "si nous devons le/la travailler travaillons-le/la donc!".

Mais encore sur *lotu* "attaché, collé" le radical *lot* est utile pour le distinguer de *lo* "sommeil", même si c'est très probablement l'étymologie du mot: *lotu beharr badugu, lot dezagun bada* "si nous devons l'attacher, attachons-le/la donc!", ou "pansons-le" puisque *lotze* a pris le sens "acte de panser" alors que "s'endormir" est *lokharr* composé avec le radical *harr* "prendre", comme si *lok*- était un ancien ergatif indéterminé qu'il est probablement.

On ne peut savoir si à une époque lointaine tous les noms ou radicaux à initiale vocalique pouvaient aussi se conjuguer en basque sans auxiliaire.

4. Formes nominales dérivées du radical verbal: participes et "gérondifs".

Du radical verbal lui-même et du nom verbal qui en dérive se forment les trois participes nécessaires à la conjugaison basque des "temps" dits composés où la conjugaison est portée par l'auxiliaire: participe perfectif (dit parfois "passé"), participe imperfectif (dit parfois "présent"), et participe futur ou prospectif. Selon la forme du participe perfectif se définissent les trois types morphologiques de verbes basques:

1er type où le radical et le participe perfectif ont la même forme en -n;

2ème type à participe suffixé en -i sur le radical; 3ème type à participe suffixé en -tu/-ldu/-ndu.

Les deux premiers types forment des groupes fermés, seul le troisième est ouvert.

1° Radical verbal et participe perfectif des verbes en -n.

a) Le radical verbal des verbes terminés par -n est aussi le participe perfectif, donc une forme nominale qui se détermine et décline comme le terme, sujet d'intransitif ou objet de transitif, auquel il se rapporte:

egon "rester/resté" dans egon niz "je suis resté" conjugué avec le premier auxiliaire intransitif izan "être", déterminé par -a fait un participe parfait accordé avec le nombre du sujet dont il est de fait l'attribut: egona niz "je

suis resté" (et c'est bien fini), egonak ginen "nous étions restés";

eman "donner/donné" dans eman du "il/elle l'a donné(e)" et autres formes conjuguées avec le premier auxiliaire transitif *edun "avoir", déterminé fait un participe parfait qui s'accorde avec le nombre du complément d'objet dont il est également l'attribut: eman ditu "il les a donnés" (sans autre précision)", emanak ditu "il/elle les a (bel et bien) donné(e)s".

- b) Le même radical verbal reste radical et invariable, comme tous les autres types de radicaux verbaux, dans les formes conjuguées avec le second auxiliaire, de potentiel et d'ordre ou souhait, et aucune autre forme de participe ne peut l'y remplacer, il est donc "inaspectuel":
- à l'intransitif avec l'auxiliaire *edin "être": egon dadila "qu'il/elle reste", egon daitela "qu'ils/elles restent"; egon gaitezke "nous pouvons rester";

au transitif avec l'auxilaire *ezan "avoir": eman dezala "qu'il/elle le donne", eman ditzagula "donnons-les"; eman dezazkezue "vous (pluriel) pouvez les donner".

c) Le verbe jo "frapper, sonner", nom verbal joite, a aussi le participe perfectif identique au radical verbal; de même eho "moudre" nom verbal ehaite: avec le premier auxiliaire transitif jo ditu comme eman ditu, joak ditu comme emanak ditu; et avec le second jo dezala et jo ditzala; jo daiteke "on peut le/la frapper" ou "jouer"; eho daitela "qu'on les moule", eguerdiko ehoak beharr dute "pour midi ils doivent être moulus".

Le nom-adjectif *ase* "rassasiement "et "rassasié" est pris comme radical dans *ase beharr dute* "il faut les rassasier" comme dans *ase ditzagun* "rassasions-les", et fait un participe sans suffixe *-tu* comme dans *ase* ou *aseak ditugu* "nous les avons rassasié(e)s".

On ne connaît pas ou plus de formes conjuguées de *jaio* "naître" radical et participe, nom verbal *jaiotze* qui doit être un mot très ancien et désormais peu usité, remplacé par l'emprunt *sorr/sortu/sortze* ("sourdre, source" etc.).

2° Radical verbal et participe perfectif des autres verbes.

a) Un grand nombre de radicaux verbaux, pour la plupart conjugables (peut-être tous anciennement) et dont certains le sont toujours ou l'ont été dans les textes anciens, ce qu'il est souhaitable de réapprendre, quand ils sont à initiale vocalique, et dits parfois pour cette raison "forts", ainsi que leurs factitifs à préfixe (qu'on ne cite pas ici, sauf exceptions), font leur participe perfectif en -i:

ahatz "oublier" et ahatzi "oublié", composant de factitif -araz/-eraz ou -arazi/-erazi "fait faire", ardiets et ardietsi "obtenu" (*), arhets et arhetsi "enroué", arr et ari "agi, activé", atxik et atxiki "retenu", atzarr et atzarri "éveillé", aurdik et aurdiki "renversé", ausik et ausiki "mordu";

ebak et ebaki "taillé, coupé", ebats et ebatsi "volé", ebil/ibil et ebili/ibili "allé et venu, promené", edas et edatsi "bavardé", edek et edeki "ôté", eduk et eduki "contenu, détenu", egos et egosi "boulli", egotz et egotzi "jeté", ehortz et ehortzi "enterré", ekharr et ekharri "apporté", ekhoitz et ekhoitzi "produit", eraik et eraiki "levé, édifié", erants et erantsi "ajouté", eras et erasi "raconté", eraunts et erauntsi "déversé", erhauts et erhautsi "pulvérisé", eriz et eritzi "pensé, jugé, estimé", eskain et eskaini "offert", estal et estali "couvert", ethorr et ethorri "arrivé, venu", ezarr et ezarri "mis, placé", ezets et ezetsi "nié, refusé";

has et hasi "commencé", hauts et hautsi "cassé", heraus et herausi "foulé", her(t)s et her(t)si "oppressé", hets et hetsi "fermé", hez et hezi "dompté";

iben et ibeni "placé", ibīl (voir ci-dessus), idek et ideki "ouvert", idok et idoki "arraché", igorr et igorri "envoyé, adressé", igorz et igorzi "frotté", ikus et ikusi "vu", ikhuz et ikhuzi "lavé", ildauts et ildautsi "herser" (composé de hauts ci-dessus), inharros et inharrosi "secoué", irabaz et irabazi "gagné", iraiz et iraizi "lancé", iranz et irantzi "châtré", iraul et irauli "labouré", irets et iretsi "avalé", irez et irezi "filtré", itsabas et itsabasi "disparu, cessé", itzal et itzali "disparu, passé à l'ombre", itzul et itzuli "tourné, retourné", itzur et itzuri "échappé", ixur et ixuri "versé";

jantz et jantzi "vêtu", jarr et jarri "assis", jauts et jautsi "descendu", jauz et jauzi "sauté", jeik et jeiki "levé", jos et josi "cousu";

onets et onetsi "accepté, trouvé bon" (*), utz et utzi "laissé, délaissé" etc.

Le participe donné *iguriki* "attendu" doit être altéré par analogie du dérivé adverbial en *-ka*, qui fait radical verbal dans *igurika dezagun* "attendons-le/la", et prend forme participiale en *-tu* dans *debaldetan igurikatu dugu* "nous l'avons attendu(e) en vain".

(*) Le verbe arditets "obtenir" est fait sur le radical (-)ets "penser, juger, estimer", inconnu en emploi isolé hors des composés, qui est sans doute une réduction avec changement de sifflante finale de eritz/erizte de même sens, lui aussi employé le plus souvent en composition. Ainsi sont: askietsi "contenté", goretsi "loué, félicité", gutietsi "méprisé", ihardetsi "répondu", onetsi "accepté", oneritzi "aimé, apprécié", sinetsi "cru, tenu pour vrai" (sur zin "vrai" altéré par assimilation) etc.

L'exemple de *joan* "aller" et *jakin* "savoir" montre que les radicaux à initiale ancienne *yod* écrit *j*- (dentale palatalisée aujourd'hui) sont conjugables et l'ont peut-être tous été anciennement, même si l'usage de la conjugaison sans auxiliaire s'est beaucoup réduit, ce qui est un signe d'appauvrissement de la langue. On ne peut en dire autant des verbes à participe en *-i* avec initiale aspirée, sans savoir si celle-ci est secondaire et tardive ou primitive.

Dans plusieurs mots en particulier qualifiants à -i final assez nombreux (*), il se peut qu'il y ait d'anciens participes lexicalisés, sans que l'étymologie basque permette encore d'en décider: par exemple ageri "visible, apparent" par rapport à agerr radical "paraître", qui a pu d'ailleurs être conjugué sans auxiliaire.

- (*) "Ce qui interpelle pour ce -i c'est qu'il apparaît aussi bien dans les participes, dans les substantifs et dans les adjectifs, ce qui indiquerait une faible distinction entre ces éléments morpho-grammaticaux à date très ancienne. Certaines langues ont également un -i final qui se répète dans plusieurs mots, en géorgien caucasien mais aussi dans certaines langues ouraliennes comme le vogoul par exemple où certains verbes se terminent par un -i sans être pour autant des participes passés/perfectifs comme dans xasi, xosi "comprendre, connaître" qui ressemble à notre ikasi "appris". Il est probable que ce -i n'appartient pas à la racine." (Communication de M. Morvan).
- b) Tous les autres mots utilisés ou utilisables comme radicaux verbaux en basque, non pourvus d'initia-

les vocaliques et non conjugables, ont le participe perfectif en *-tu*, et, après consonne latérale *-l* ou nasale *-n* en *-du*:

lauda "louer" laudatu "loué", meha "maigrir" mehatu "maigri", hisi "s'obstiner" hisitu "obstiné", gazte "rajeunir" gaztetu "rajeuni", bero "chauffer" berotu "chauffé", usu "serrer" usutu "serré":

harr "prendre" hartu "pris, sarr "entrer" sartu "entré", sorr "sourd" et sortu "devenu sourd" (homonyme de sortu "né"), ur "eau" et "fondre" urtu "fondu", has "dénuder" et hastu "dénudé", hotz "refroidir" et hoztu "refroidi", huts "vider" et hustu "vidé"...

askal "petit déjeuner (verbe)" askaldu "petit déjeuné", barazkal "déjeuner" barazkaldu "déjeuné", auhal "dîner" auhaldu "dîné", bil "ramasser" bildu "ramassé, cueilli", sal "vendre" saldu "vendu" ...

Le participe en -tu, identique au latin, s'est étendu par analogie à des verbes qui avaient le radical-participe en -n comme izan "être/été" d'où dans certaines zones izatu, ou en -i comme irakurri "lu" d'où très couramment irakurtu. Le bon usage invite à préférer les formes correctes traditionnelles.

Le participe perfectif peut se nominaliser et se décliner comme tous les qualifiants. Une belle phrase du *Gero* (1643) d'Axular dans sa dédicace à Bertrand d' Etxauz, évêque de Bayonne devenu archevêque de Tours et 1er Aumonier de Louis XIII qui venait de décéder, emploie, pour nommer les dons reçus de "la nature même" (naturalezac berac) par l'évêque, trois noms-participes successifs, erori "tombé", isuri "versé" (documenté dans la toponymie médiévale au sens "versant"), eman "donné": ohorera eta prestutasunera erori bat, isuri bat, eta eman bat..., littéralement avec inversion des compléments à l'adlatif: "vers l'honneur et vers la probité un tombé, un versé et un donné..."

Lorsqu'il est déterminé et décliné en conjugaison avec le sujet ou l'objet auquel il se rapporte, le participe perfectif devient parfait: *irakurri dut* "je l'ai lu(e)" sans autre précision, et *irakurriak ditut* "je les ai bel et bien lu(e)s"; et au passé où le basque explicite la différence entre perfectif et parfait: *egon ginen* "nous restâmes" passé

simple ou parfait, et *egonak ginen* "nous étions restés" plusque-parfait (voir dans la 3ème partie: la conjugaison et les aspects verbaux).

- 3° Du participe perfectif se dérivent le participe futur et le "gérondif" exprimant le moyen.
- a) En ajoutant au participe perfectif l'un des suffixes de génitif -ren ou -ko, répartis sans rigueur selon les verbes et les lieux, on forme le participe futur de la conjugaison auxiliée. C'est comme si cette forme nominale au génitif était, selon le système général de la langue, un "complément" déterminant le mot qui suit, mais qui est le verbe: l'auxiliaire conjugué au temps voulu. Les participes précèdent toujours l'auxiliaire à l'inverse du français et d'autres langues, sauf dans les tournures focalisées (voir la 3ème partie).

Le participe futur reste invariable, et n'a donc pas de fonction d'attribut comme le participe perfectif, dépendant du seul auxiliaire conjugué qu'il précède normalement comme un nom indéterminé: sur *joan* "aller/allé" hara biharr joanen gira, han ikusiko ditugu "nous irons là-bas demain, nous les y verrons". Seul le dialecte souletin a conservé un potentiel non auxilié au sens de futur, qui est sans doute une structure verbale ancienne (voir dans la 3ème partie: le mode potentiel).

b) En ajoutant au participe perfectif le suffixe -z d'instrumental on obtient un "gérondif" - en français c'est la forme verbale suffixée -ant invariable - exprimant le moyen. Le participe comme tel reste alors indéterminé le plus souvent: irakurriz ikasiko duzue "vous (pluriel) apprendrez en lisant". Mais il peut se déterminer aussi et prendre alors une valeur nominale: irakurriaz ikasten da "on apprend par le (ce qu'on a) lu". Dialectalement un nom verbal peut avoir le même rôle: irakurtzez ou irakurtzeaz ... "par la lecture".

4° Du nom verbal se dérivent le participe imperfectif et le gérondif de sens temporel.

a) Le participe imperfectif du basque est le nom verbal à l'inessif indéterminé -*n* dit parfois "archaïque" parce qu'il apparaît peu dans le lexique usuel (voir la déclinaison). Il est exactement l'équivalent du participe

français dit "présent" qui ne sert pas dans la conjugaison: de *joaite* "acte d'aller" on fait *joaiten* "allant" littéralement "dans (l'action d') aller", de *sartze* "acte d'entrer" *sartzen* "dans (l'action d') entrer". Conformément à son sens le participe imperfectif sert dans la conjugaison auxiliée ou composée à dire l'aspect verbal d'une action ou d'un état en cours, et non, comme le participe perfectif, en achèvement, ou, pour le parfait, achevé.

b) Le nom verbal à l'inessif déterminé -an fait le deuxième "gérondif" basque exprimant la concomitance de deux procès que le français exprime aussi par le participe dit "présent": etxetik joaitean orhoitu niz "je me suis souvenu en partant de la maison", aire hori etxera sartzean entzun(a) dut "j'ai entendu cet air en entrant à la maison".

3ème partie. Le verbe et la phrase.

Chapitre I. La conjugaison

I. Conjugaison simple et auxiliée.

C'est dans le verbe principalement que le basque manifeste sa nature véritable de langue de type "synthétique", et non, comme les langues latino-romanes et autres, "analytique". Le verbe basque conjugué, auxiliaire ou non, véritable résumé de la phrase qu'il répète en ses composants essentiels, est un seul mot de construction rigoureuse qui va du simple au plus complexe. Comme tous les actants, sujet, objet et bénéficiaire (allocutif en plus), sont pronominalisés et affixés dans le verbe, en l'absence d'adverbes et de circonstanciels, il forme une phrase complète.

Le plus simple et le plus courant, hors des autres formes de conjugaison sans auxiliaire dites formes synthétiques ou "simples", est représenté par les verbes et auxiliaires premiers da "il/elle l'est" et du "il/elle l'a". Les deux phonèmes-morphèmes expriment et par eux-mêmes et par l'absence d'autres: 1° le radical verbal respectivement -a- pour izan "être" et -u- pour *e(d)un "avoir", 2° le temps-mode présent réel préfixé d-, 3° le sujet singulier de 3e personne non exprimé, et 4° au transitif l'objet singulier de 3e personne non exprimé, ou l'attribut singulier de même à l'intransitif. Le temps et la synthétisation ont contribué a réduire dans ces deux verbes le radical conjugué, izan et *e(d)un, par suite de procédés phono-morphologiques qu'il conviendrait au linguiste de savoir reconstruire, à sa plus simple expression: une voyelle.

(*) Le radical conjugué *e(d)un "avoir" est reconstruit et inusité hors des formes conjuguées, où y supplée par ukan qui forme les dérivés nominaux et participes et ne se conjugue pas: on en retrouve la base dans le verbe eduk "tenir, contenir" et participe eduki "tenu, contenu" qui lui se conjugue.

Le plus complexe est dans les formes conjuguées qui expriment, autour du radical verbal, en plus ou différemment, les actants de 1e et 2e personnes (sujet, objet, bénéficiaire-datif et éventuellement allocutif ou "datif éthique"), le pluriel des actants de 3ème personne compris et son datif singulier et pluriel, les marques de temps et de modes de réél, d'éventuel ou d'impératif, le potentiel, les préfixes d'assertion positive *ba*- ou négative *e*(*z*)-, et les affixes subordonnants: préfixes *bai*(*t*)- causal, conditionnel (*baldin*) *ba*-, et suffixes relatifs et conjonctifs -*n* ou -*la* et leurs dérivés, -*a* interrogatif direct ou -*z* interrogatif indirect: une dizaine de morphèmes en tout.

Ainsi avec le radical *ikus* "voir" qui apparaît *-akus*-en forme conjuguée:

1° avec des actants sujet et objet de 3e personne au pluriel nécessairement exprimés et **mis en gras**, le pluriel de sujet en dernier, avant les suffixes circonstanciels et de passé:

ez-t-akus-tza-ke-te-la-ko-(t)z "parce qu'ils/elles ne peuvent pas les voir": présent de mode potentiel (exprimé par l'infixe *-ke-*);

e-tz-akus-tza-te-la-ko-(t)z "parce qu'ils/elles ne les voyaient pas": imparfait temporel en français;

ez-pa-l-akus-tza-ke-te-k "s'ils/elles ne pouvaient pas les voir, à toi homme" (datif éthique ou allocutif), avec -n final au lieu de -k ce serait "à toi femme": imparfait modal en français au mode potentiel;

 2° avec des actants personnels pluriels, sujet de 1e personne gu et objet de 2éme personne zu de même en **gras**:

ez-kint-akus-ke-zue-la-ko-tz "parce que vous (pluriel) ne pouvez pas nous voir": présent de mode potentiel;

ez-kint-akus-zue-la-ko-(t)z "parce que vous ne nous voyiez pas", imparfait temporel français;

ez-pa-gint-akus-ke-zue-n "si vous ne pouviez pas nous voir": imparfait français hypothétique (l'expression des personnes 1 et 2 exclut l'allocatif).

Ces formes verbales à elles seules sont des phrases complètes, ou des propositions subordonnées complètes. Leur complexité a pu conduire à éviter les temps non auxiliés ou "synthétiques" au profit des temps composés où c'est l'auxilaire qui exprime tout le procès d'action ou d'état avec ses actants et ses affixes modo-temporels.

Que les actants (sujet, objet, bénéficiaire) soient en plus lexicalement exprimés, ou seulement pronominalisés et inclus dans le verbe conjugué, celui-ci ne change pas: haurrek ogiak jan dituzte "les enfants ont mangé les pains", ou jan dituzte "ils/ elles les ont mangés".

II. Auxiliaires et verbes conjugables.

1. Auxiliaires premiers et seconds.

Sauf *izan* être[®], les radicaux verbaux d'auxiliaires n'apparaissent jamais dans la langue historique documentée hors des formes conjuguées, ni en fonction indépendante de radical verbal à valeur infinitive, ni dérivés en nom verbal et en participes. C'est pourquoi leur radical en quelque sorte "reconstruit" quoique de forme certaine, est toujours précédé d'un astérique: ainsi *eun** ou **edun* "avoir" qui fait *du* "il l'a" et le reste de la conjugaison, soit en verbe de sens plein, soit en auxiliaire verbal, que supplée le radical *ukan* (*ukan dezazun* "pour que vous l'ayiez") de même sens pour faire le nom verbal et les participes qui se conjuguent avec les auxiliaires transitifs **edun* et **ezan* pour les temps dits "composés":

ukanen participe futur qui se fait sur le radical suffixé au génitif indéterminé, premier génitif -(r)en (ou second génitif -ko/-(n)go en un usage assez libre selon les verbes et les dialectes) "d'avoir": *ukanen du* "il/elle l'aura";

ukaite "fait d'avoir" nom verbal, et *ukaiten* sa forme d'inessif indéterminé (dit parfois "archaïque": "dans l'avoir"), participe imperfectif (dit à tort "présent") "ayant".

Les seconds auxiliaires également inusités hors des formes conjuguées servent à faire les modes et temps de la conjugaison dite parfois "volitive", ne formant donc jamais ni nom verbal ni participes. Ils sont de forme quasi inverse des premiers quant aux sens respectifs, ce qui pose des problèmes d'étymologie et de formation insolubles à ce jour:

*edin "être" (paronyme de *e(d)un "avoir"): benedika dadila "qu'on le bénisse" (1545);

*ezan "avoir" (paronyme de izan "être"): egin dezan "pour qu'il/elle le fasse".

C'est avec les auxiliaires seconds que se font en particulier les impératifs de troisième personne (l'impératif au sens strict étant toujours de 1ère ou surtout de 2e personne): jin bedi ou jin dadila "qu'il/elle vienne", kanta beza ou kanta dezala "qu'il/elle le chante". Mais dans les verbes et temps conjugables sans auxiliaires (voir cidessous), l'impératif sans auxiliaire de présent réel en 3e personne est bihoa ou doala "qu'il/elle aille" de joan "aller", bema ou demala "qu'il/elle le/la donne" de eman "donner".

2. Radicaux verbaux conjugables sans auxiliaires à certains modes et temps, ou verbes dits parfois curieusement "forts".

1° Aux quatre modes-temps.

Etant donné qu'en conjugaison, en cas de non expression préfixée d'un actant sujet ou objet personnel (personnes 1 et 2, la "troisième personne" étant inexprimée au singulier et jamais préfixée au pluriel), ils doivent recevoir les préfixes consonantiques des quatre modestemps *d*- réel présent, *z*- réel passé, *l*- éventuel, *b*- impératif de 3e personne, les radicaux conjugables comme les auxiliaires commencent tous par une voyelle: *e*- (*eror* "tomber", *egin* "faire", *eman* "donner"...), ou *i*- (*ibil* "aller et venir", *igorr* "envoyer"), *j*- semi-consonne (*jakin* "savoir", *joan* "aller") consonantisé pourtant en dentale palatale *d*-dans la prononciation du radical, rarement *u*- (*utz* "laisser" *duzkizu* "vous les laissez" chez Oyhénart).

Comme dans toutes les langues les formes conjuguées simples (sans auxiliaire) ont tendance à disparaître en basque. Il n'y a aucune raison de ne pas les restituer en "bon usage", bien au contraire, au moins dans les verbes où ces formes sont attestées dans l'usage ancien, et même au delà. Ils sont non seulement d'une grande utilité expressive dans toutes les formes littéraires, comme l'attestent les textes et proverbes anciens, mais de plus parfaitement caractéristiques de la personnalité de la langue.

Les sept verbes cités ci-dessus font avec des actants de 3e personne de singulier non exprimés mais compris (sujet d'intransitif ou de transitif et objet de transitif) laissant apparaître les préfixes modo-temporels, et des variations en -a- de la voyelle initiale e- ou i- irrégulières selon l'usage dialectal et analogiques:

a) présent réél d-:

deror "il/elle tombe"; dagi "... (le/la) fait"; dema "... (le/la) donne"; dabil "... va et vient"; digorr "... (l') envoie"; daki "... (le/la) sait; doa "... va";

b) non-présent réel (imparfait) *z-(e)n*:

zeroren "... tombait"; zegien "... faisait"; zeman "... donnait"; zabilan "... allait et venait"; zigorren "... envoyait"; zakien "... savait"; zoan "... allait";

c) éventuel (imparfait modal en français) l-:

(ba)leror "(si)... tombait"; (ba)lagi "(si) ... faisait"; (ba)lema "(si) ... donnait"; (ba)labil "(si) ... allait et venait"; (ba)ligorr "(si) ... envoyait; (ba)laki "(si) ... savait"; (ba)loa "(si) ... allait";

<u>d) impératif de 3e personne b-</u>:

beror "qu'il/elle tombe"; begi "qu'... (le/la)... fasse"; bema "qu'... donne"; bibil "qu'... aille et vienne"; bigorr "qu'... envoie"; beki "qu'... sache"; boa "qu'... aille".

L'adjonction d'un -a final à des formes verbales ainsi conjugées à finale consonantique n'a pas d'explication ou d'utilité pour le sens: ainsi dabila (badabila est l'expression commune, avec assertion positive: "il/elle se promène") est pour dabil "il/elle va et vient", et on trouve dans les textes anciens (Oyhénart 1657) des formes comme hark nigorra "c'est lui qui m'envoie". Il s'agit sans nul doute d'une voyelle analogique aux thématiques de verbes conjugués très employés comme eman/dema "il/elle le/la donne".

e) <u>L'impératif</u>, ordre donné directement à une ou plusieurs personnes indiquées ou non par les marques de 2ème personne, sans aucun préfixe modal, est le mode basque le plus simple morphologiquement:

1° à l'intransitif:

le singulier "tu" (théoriquement préfixé) n'a aucune marque et se contente du radical nu avec *a*- initial analogique de conjugaison: *egon* "rester" fait *ago* "reste!", *ibil* fait *abil* "promène-toi, va-t-en!" (par analogie une forme aspi-

rée et réduite *hail* est courante), *jeik* fait *aika* "lève-toi!" avec -a final analogique comme *nabila* etc. (*);

le pluriel "vous" s'exprime par le présent réél, le contexte et le ton faisant la différence: *zaude* "restez!" (singulier) et *zaudete* (pluriel) idem .

- (*) En latin aussi le radical nu fait l'impératif singulier mais sans distinguer transitif et intransitif: *ama* "aime!", *lege* "lis!", et le pluriel est en *-te* (ce qui rappelle le basque par ailleurs): *amate*, *legete*.
- 2° au transitif le sujet, singulier ou pluriel, est normalement exprimé et suffixé: *egik/n* "fais-le", *emak/n* "donne-le", *jakik/n* "sache-le" etc.; et *egizu/egizue* "faites-le/la", *emazu/emazue*, *jakizu/jakizue* etc.
- 3° Le bénéficiaire-datif pour les verbes intransitifs se suffixe et pour les transitifs "datifs" s'infixe puisque le sujet est suffixé comme dans tout verbe transitif conjugué:

au singulier: agoko "reste-lui!', emok/emozu(e) "donne /donnez-le/la lui" ou en utilisant le datif en -ko- emakok etc., egikok/egikozue "fais/faites-le/la lui";

au pluriel de datif: emeek/n "donne-le leur (à eux)", egieek/n "fais-le leur" etc.

4° Le plus souvent les formes simples d'impératif sont évitées ou réellement ignorées au profit des composées avec radical verbal et second auxiliaire à la forme impérative voulue:

egon hadi, ibil hadi, jeik hadi au lieu de ago, (h)abil, aika; egin ezak/n ou (avec datif-bénéficiaire exprimé "à lui/elle") ezok/n ou ezakok/n, eman ezak/n etc., jakin ezak/n etc., (qui sont souvent réduits dans le langage courant à egizak/n, jakizak/n etc.), au lieu de egik/n, emak/n, jakik/n egikok/n, emakok/n etc., le bon usage demandant pourtant de conserver ces formes très expressives ou même de les rétablir quand elles sont possibles.

5° Le radical verbal nu vaut impératif impersonnel dans le langage courant: *egin!* "faire!" vaut "fais-le(s)" ou "faites-le(s)", *ikus!* "voir!" vaut "vois-le(s) ou "voyez-le(s)", *bil!* "réunir, ramasser!" vaut "réunis-le(s)" ou "réunissez-le(s)". L'emploi dialectal du participe perfectif (*ikusi, bildu* etc.) dans ce sens n'est ni logique ni de "bon usage" en navarro-labourdin.

2° Formes synthétiques et périphrastiques.

Pour les verbes "forts" conjugables sans les auxiliaires mais tous conjugables aussi avec auxiliaires à tous les modes-temps, ce qui s'est fait de plus en plus au cours du temps, à tel point que de nombreux locuteurs actuels ignorent l'existence même de la plupart des formes simples ou "synthétiques", se pose la question du sens: y a-t-il, entre formes simples et auxiliées d'un même temps, une différence autre que celle du niveau de langue ou du choix stylistique?

Ainsi, en prenant un exemple d'assertion positive pour chaque auxiliaire intransitif et transitif aux quatre modes-temps, présent, passé, éventuel et impératif, sujet de 3e personne du singulier implicite en basque: au présent: entre egoiten da et badago "il/elle demeure", egon daite(ke) et badagoke "il/elle peut demeurer", egiten du et badagi "il/elle le/la fait", egin dezake et badagike "il/elle peut le/la faire"; <u>au passé:</u> entre egoiten zen et bazagon "il/elle demeurait", egon zaitekeen et bazagokeen "il/elle pouvait demeurer", egiten zuen et bazegien "il/elle le/la faisait", egin zezakeen et bazegikeen "il/elle pouvait le/la faire"; à l'éventuel: entre egoiten baliz et (baldin) balago "s'il/elle restait". egin baleza et (baldin) balegi "s'il/elle le/la faisait"; à l'impératif: entre egon bedi et bego "qu'il/elle reste", egin beza et begi "qu'il/elle le fasse".

On perçoit, au mieux, une nuance d'aspect: le participe imperfectif exprime directement l'état ou l'action dans sa continuité, tandis que l'absence de participe laisse ce soin au verbe seul sans le souligner, même si tous les verbes simples sont du domaine de l'imperfectif exprimant l'état ou l'action, si brève soit-elle ("je saute, je donne" par exemple), en cours. Le choix est donc plutôt d'ordre stylistique que sémantique.

Dans les formes à radical verbal, comme *ikus baneza* "si je le/la voyais", le verbe ne dit rien sur la continuité ou non de l'action de "voir": l'aspect n'est pas exprimé.

Chapitre II. Morphologie de la conjugaison.

I. La base du système de conjugaison basque: la conjugaison à la troisième personne du sujet et de l'objet.

Comme on vient de le voir, dans les divers modes et temps la non-expression de l'actant sujet et objet de "non personne" (du dialogue) ou 3ème personne, permet dans tous les paradigmes de la conjugaison l'expression du préfixe modo-temporel: *d*- présent, *z*-(*e*)*n* passé, *l*- éventuel, *b*- impératif devant le radical verbal. La conjugaison à la dite "3ème personne" est donc manifestement la base même de la morphologie de la conjugaison en basque, particulièrement dans toutes les formes qui se conjuguent avec l'auxiliaire second: *edin intrantif "être" et *ezan transitif "avoir".

Ces sont les formes suivantes, aux quatre modestemps principaux, pour les quatre auxiliaires avec lesquels et les participes ou le radical verbal se conjuguent la plupart des verbes, et tous sans exception dans de vastes secteurs de la conjugaison basque:

a) auxiliaires premiers qui s'emploient avec les participes accordés avec le sujet à l'intransitif et avec l'objet au transitif:

izan intransitif "être": *da, zen, liz, biz* (*); **edun* transitif "avoir": *du, zuen, lu, bu*;

b) auxiliaires seconds qui s'emploient avec le radical verbal invariable:

> *edin* intransitif "être": dadi(n), zadin, ladi(n), bedi; *ezan* transitif "avoir": deza(n), zezan, leza(n), beza.

La nasale finale mise entre parenthèses pour les auxiliaires seconds indique que ces formes apparaissent le plus souvent en conjugaison moderne dans des verbes subordonnés de sens final etc. La disparition du suffixe -(e)n qui, en plus du préfixe z-, marque le passé forme l'éventuel marqué du préfixe l-.

Sur cette base de 3e personne viennent se greffer, pour en modifier au besoin certains éléments, dont précisément le préfixe modo-temporel qu'ils remplacent sans modifier le reste de la structure verbale, les affixes représentant les actants de 1e et 2e personnes nécessairement exprimés, quand les structures mentales de la langue exigent qu'ils soient préfixés au radical verbal comme sujets ou objets.

Cette préfixation des actants se fait différemment entre verbes intransitifs et transitifs d'une part; et entre verbes au "présent" et au "non présent", qui sont les deux catégories fondamentales qui gouvernent la structure morphologique de la conjugaison basque, pour le seul transitif d'autre part.

(*) Si les radicaux des auxiliaires seconds sont parfaitement reconnaissables en conjugaison, ce pourquoi on a pu reconstruire sans mal les formes radicales-infinitives inusitées dans la langue historique, il n'en va pas de même pour les auxiliaires premiers. Izan aurait dû se conjuguer au présent ("il/elle est, je suis, tu es") *diza,* niza,* hiza etc., qui sont peut-être les formes primitives, au lieu de da, niz, hiz etc.; et de même *e(d)un faire *da(d)u, *da(d)ut, *da(d)uk/n etc. ("il/elle l'a, je l'ai, tu l'as") au lieu de du, dut, duk/n etc. L'usure du temps a sans aucun doute beaucoup fait pour altérer les premières formes régulières de ces auxiliaires, à l'inverse des autres verbes conjugués; à quoi s'ajoutent les constantes modifications ou réfections par analogie des paradigmes verbaux de conjugaison. Les radicaux sont restés en général beaucoup moins altérés en navarrolabourdin dans les formes datives où l'actant bénéficiaire est exprimé par des affixes: "il/elle m'est resté/e" egon zait/zata pour *dizat, et "il/elle nous l'a donné" eman dauku au lieu de *da(d)uku.

Il est matérialement impossible que quatre phonèmes-morphèmes préfixés aussi différents que *d-, z-, l-* et *b*-expriment la même chose, la "non-personne" actante, dite "3ème personne", à savoir en français "il/lui" et "elle" au singulier et "ils, eux, elles" au pluriel, d'abord dans la forme phonétique, ensuite, selon qu'on est au transitif ou à l'intransitif, en fonction de sujet et d'objet. Il faut donc en chercher la raison et l'origine ailleurs: dans l'expression des notions strictement verbales et mentales de temps, présent et passé d'une part, et d'intention, éventuel et injonction, de l'autre. La réponse claire à cette question

n'est pas encore tombée à la portée des analystes et commentateurs.

II. La double structure des temps et des modes verbaux.

1° Présent et non-présent.

La morphologie de conjugaison montre que la langue basque distingue formellement, dans la structure même du mot conjugué, et donc mentalement, tout procès d'état ou d'action dans le présent, en train d'être ou de se faire au moment où le locuteur l'énonce ou conçu comme tel dans le contexte d'une part, de tout le reste de l'autre: aussi bien 1° ce qui est exprimé comme déjà réellement passé au moment de la locution, que 2° ce qui hors de toute réalité présente ou passée est imaginé comme éventualité. Cette distinction est clairement établie par le fait que les verbes au mode éventuel se font sur le verbe au passé, ce qui définit la notion même de "non-présent" indispensable pour définir et décrire la conjugaison basque.

A titre d'exemple pour les deux premiers verbesauxiliaires *izan* "être" intransitif, *edun "avoir" transitif, et les verbes egon "rester" intransitif, egin "faire" transitif, avec les sujets de 3e personne (non exprimée) et de 1e personne du singulier, et l'objet de 3e personne (pour les transitifs), on a successivement, au présent P et au nonprésent NP passé et éventuel (on ne met que le verbe nu sans le préfixe ba- d'éventuel) que traduit en français l'imparfait modal et non temporel:

P	NP. pas	NP. év
da "il/elle l' est"	zen "il/elle l'était"	-liz idem
niz "je suis"	nintzan "j'étais"	-nintz idem
dago"il/elle reste"	zagon "il/elle restait"	-lago idem
nago "je reste"	nindagon "je restais"	-nindago idem
du "il/elle l'a"	zuen "il/elle l'vait"	<i>-lu</i> idem
dut "je l'ai",	nuen "je l'avais"	-nu idem
dagi "il/elle le fait"	zegien "il/elle le faisait"	<i>-legi</i> idem
dagit "je le fais"	negien "je le/la faisais"	-negi idem.

Le temps futur n'entre pas dans ce jeu, puisque le verbe futur en basque s'exprime par le participe futur ajouté à l'auxiliaire conjugué au présent ou au passé, éventuel exclu en principe.

2° Le suffixe-infixe -*ke*(-) et le mode potentiel.

Tous les verbes conjugués peuvent l'être en basque à ce qu'on peut nommer le "mode potentiel" en y ajoutant l'infixe-suffixe -ke(-) placé après le radical. Après ce suffixe celui de passé ou de conjonctif -en est entendu nettement avec un -ee- long, qui, exception confirmant la règle adoptée dans cet ouvrage, sera toujours écrit -keen.

Les auxiliaires intransitifs *izan* et *edin "être" conjugués au potentiel prennent dans certaines formes un suffixe de potentiel -te souvent prolongé par analogie en -teke, sans qu'on sache si c'est seulement, comme c'est le plus probable, une simple variante d'occlusive.

1. Conjugaison potentielle des quatre auxiliaires au présent, au passé et à l'éventuel avec les sujets 3, 1, 2 singulier ("il/elle, je, tu") et pluriel ("ils/elles, nous, vous").

Izan "être" auxiliaire conjugué avec les participes:

Présent: dateke, nizateke, hizateke;

dirateke, giratezke, ziratezke/kete.

<u>Passé:</u> zatekeen, ninzatekeen, hinzatekeen;

liratezkeen, ginatezkeen, zinaztezke(te)n.

Eventuel: lizateke, ninzateke etc.;

liratezke, ginatezke etc.

*Edin "être" conjugué avec le radical verbal:

<u>Présent:</u> *daite(ke), naiteke, haiteke;*

daitezke, gaitezke, zaitezke/te.

<u>Passé:</u> zaitekeen, nintekeen/nindaikeen, hintekeen;

zaitezkeen, gintezkeen, zintezkeen/keten.

<u>Eventuel</u>: *laite(ke), ninteke* etc.; *laitezke, gintezke* etc.

*Edun "avoir" conjugué avec les participes:

Présent: duke, duket, dukek/n;

dukete, dukegu, dukezu(e);

Passé: zukeen, nukeen, hukeen;

zuketen, ginukeen, zinukeen/keten;

Eventuel: luke, nuke, huke; lukete, ginuke, zinuke/te.

Ezan "avoir" conjugé avec le radical verbal:

Présent: dezake, dezaket, dezakek/n;
dezakete, dezakegu, dezakezu/e.

Passé: zezakeen, nezakeen, hezakeen;
zezaketen, ginezakeen, zinezakeen/keten;
Eventuel: lezake, nezake etc.; lezakete, ginezake etc.

2. Sens et expressions du potentiel.

a) Le potentiel exprime un procès d'état ou d'action en tant que possibilité réalisable ou non, comme le font en français les verbes "pouvoir" et "devoir" conjugués comme semi-auxiliaires suivis d'un infinitif:

avec egon "demeurer": etxe hortan banagoke, banindagokeen, banindagoke "je peux rester, je pouvais rester, je pourrais rester dans cette maison";

avec *egin* "faire": *lan hori badagiket, banegikeen, banegike zuk bezain ontsa* "je peux faire, je pouvais faire, je pourrais faire ce travail aussi bien que vous".

b) La conjugaison avec auxiliaire peut dire la même chose et elle est évidemment plus courante dans l'usage quotidien, même pour les verbes conjugables sans auxiliaire dits "forts". Mais la potentialité modale du procès appelle le second auxiliaire avec le radical, *edin intransitif (réduit en conjugaison à -ai-), *ezan transitif. Les mêmes phrases que ci-dessus donnent alors dans le même ordre:

etxe hortan egon naite, egon nindaikeen/nintekeen, egon nindaike ("je pourrais rester ..." etc.);

lan hori egin dezaket, nezakeen, nezake zuk bezain ontsa ("Je pourrais faire ..." etc.)

c) Une troisième possibilité de dire le potentiel est sur le modèle roman, avec les expressions *ahal izan* ("pouvoir être") ou *ahal ukan* ("pouvoir avoir"), et le participe imperfectif pour le présent et le passé (imparfait):

etxe hortan egoiten ahal niz, egoiten ahal nintzan; lan hori egiten ahal dut, egiten ahal nuen.

d) Au potentiel du futur dont le participe impose l'auxliaire premier *izan* ou *edun on obtient :

etxe hortan egonen nintzateke: "je pourrai rester dans cette maison"; lan hori eginen nuke: "je pourrai faire ce travail".

Et au futur antérieur: *etxe hortan egonen nintzatekeen, lan hori eginen nukeen* "j'aurai pu rester dans cette maison, ... faire ce travail".

e) Au lieu de la périphrase *ahal ukan*, le basque ancien utilisait un radical exprimant la notion verbale transitive de "pouvoir" *iron attesté seulement sous des formes conjuguées au présent et au non-présent, mais sans les formes à actant bénéficiaire, ni impératif-injonctif. Il est devenu désuet et pourtant expressivement et stylistiquement utile: *diro*, *dirot*, *dirok/n*, *dirote*, *giro*, *ziro(e)* "il/elle peut, je peux, tu peux" etc.; au passé *diro(e)n* "il/elle pouvait", *ginirokeen* "nous le/la pouvions" etc.; et à l'éventuel (ba)liro, -niro, -hiro etc. "(si) il/elle pouvait, je pouvais, tu pouvais" etc.

Malgré le sens il prend le suffixe de potentiel sans ajouter de nuance aujourd'hui perceptible: *diroke* "il/elle le peut"; à l'éventuel (*ba*)*liroke* "si il/elle le pouvait".

Il peut fonctionner comme auxiliaire second avec le radical verbal: *egin dirot* "je peux le/la faire", et le sens équivaut alors à *egin dezaket*. A l'éventuel *egin niroke* vaut normalement "je pourrais le faire" comme *egin nezake* ou sans auxiliaire *banegike*.

3. Potentiel et éventuel.

a) A l'éventuel pour "je pourrais rester, je pourrais travailler" les formes *egoiten ahal nintz et *egiten ahal nu sont impossibles. Elles ne fonctionnent que sur le mode suppositif avec la préfixation adéquate (baldin) ba-, où le terme baldin "supposition, condition" pratiquement invariable (on trouve dans des textes anciens baldinez "par supposition") et adverbialisé est très souvent omis. Et les phrases egoiten ahal baldin banintz, egiten ahal baldin banu disent exactement les conditionnelles du français: "si je pouvais rester, si je pouvais le/la faire".

Si baldin est exprimé, c'est ce terme qui reçoit le préfixe d'assertion négative (ezpaldin banintz: "si je ne l'étais pas") et non le verbe préfixé au ba- suppositif, qui ne le reçoit que si baldin est omis: ezpaniz "si je ne suis pas", ezpanintz "si je n'étais pas". Les deux assertions "oui" et "non" s'excluant il n'y a d'ambiguïté que de forme. Le

choix entre ces formes d'expression dépend du niveau de langue où l'on s'exprime et du style voulu.

b) Les verbes au potentiel changent de sens et de valeur modale selon qu'on emploie l'auxiliaire premier avec les participes ou le second avec le radical verbal. Avec l'auxiliaire premier ils expriment le simple potentiel ou le "probable", qui est mentalement du côté du réél, et avec le second le "possible" qui est du côté de l'irréel.

Au présent:

potentiel simple: dakusket ou ikusten ahal dut "je peux le/la voir";

expression du probable: *ikusten duket* "je dois probablement le voir (en ce moment)",

expression du possible: *ikus dezaket* ou *ikus dirot* "il se peut que je le/la voie (un jour ou l'autre)".

Au passé:

potentiel simple: nakuskeen ou ikusten ahal nuen "je pouvais le/la voir";

probable: *ikusten nukeen* "je le/la voyais probablement";

possible: *ikus nezakeen, ikus nirokeen* "je pouvais le/la voir (il était possible que je/la visse)".

A l'éventuel seul le potentiel simple est envisageable en hypothétique avec auxilaire ou sans: *ikusten ahal* (baldin) banu ou ikus ahal baneza ou (baldin) banakuske "si je pouvais le/la voir". (*)

(*) L'ancien préfixe *ai*- d'optatif avec éventuel au lieu de *ba*- est aujourd'hui perdu: chez Oyhénart (1657) *ainins!* "fasse que je fusse!", *har ainandi* "fussé-je pris!"

Avec le participe futur le second auxiliaire qui demande le radical verbal est exclu:

ikusiko duket "je le/la verrai probablement"; *ikusiko nukeen* "je l'aurai vu(e) probablement".

c) L'ancien futur-potentiel exprimé par les suffixes -te et -ke n'a persisté que dans le dialecte souletin, mais il était plus étendu d'après les textes anciens et a pu être le véritable futur morphologique et synthétique du verbe basque en un moment donné.

On le trouve aussi bien en navarro-labourdin de Dechepare (1545) et de Liçarrague (1570) que dans les *Refranes* ou "proverbes" en biscayen de 1596. Il s'employait tantôt avec le premier auxiliaire et participe imperfectif (*sartzen date* "il/elle entrera", *eskaintzen duket* "je l'offrirai"), et tantôt avec le second et le radical verbal (*sarr daite* "il/elle entrera", *ikus dezake* "il/elle le/la verra"), ce qui laisse supposer des nuances d'aspect et de sens difficiles à percevoir.

d) En raison de la proximité des formes une confusion à éviter s'est établie dans le langage courant entre les formes potentielles des deux auxiliaires d'intransitif. Au premier auxiliaire *izan* le potentiel est *date(ke)* et au second *edin c'est daite(ke), la diphtongue procédant sans doute d'un régulier *daditeke réduit par usure. On a ainsi: egon ou egona dateke, egona zatekeen "il/elle est probablement resté(e), était resté(e)" et egon daiteke "il/elle possible qu'il/elle soit resté(e)", qui prend aussi selon le contexte le sens d'impersonnel: "on peut rester, il est possible de rester". Egon zatekeen est "il/elle resta probablement" (passé simple).

A la troisième personne d'éventuel *izan* fait *lizate(ke)* dans *hala lizateke* "il/elle/cela pourrait être" ou "serait de cette façon-là", et pour *edin c'est hemen egon laiteke (réduction de *laditeke) "il/elle/on pourrait (au besoin) rester ici". Et aux personnes 1 et 2:

egonen nintzateke et egon nindaike/ninteke "je"; egonen hintzateke et egon hindaike/hinteke "tu";

... ginatezke et ... gintezke "nous";

... zinatezke et ... zintezke "vous" singulier, et suffixe -te au pluriel zintezkete.

4. L'impossible.

L'impossibilité d'un procès verbal d'état ou d'action conjugué ou non s'exprime par le nom *ezin* "impossibilité", normalement déclinable comme nom, mais invariable en locution verbale et antéposé: *ezin egin ginuen* "nous ne pûmes le faire", *ezin jasana zen* "il/elle était insupportable". Il peut précéder le verbe potentiel en *-ke* comme

dans *deus ezin dukegu* "nous ne pouvons rien", de même que *ahal* peut aussi le précéder, en une sorte de pléonasme grammatical insistant mais courant: *erranen duta? ahal dezaket* "Le dirai-je? je le peux bien" (1er vers des poésies d'Oyhénart 1657).

Comme tous les noms *ezin* fonctionne aussi comme radical verbal formant nom verbal et participes pour signifier "épuiser" au transitif et "être à bout de forces" à l'intransitif: *lanak ezindu ninduen* "le travail m'épuisa", *bere lanean ezindu zen* "il/elle s'épuisa à son travail". Son emploi comme radical absolu en seconde conjugaison potentielle fait *ezin dezaket* "je ne le puis", *ezin nezakeen* "je ne le pouvais" etc.

3° Le rôle du second auxiliaire dans l'expression verbale.

1. Dans la conjugaison ancienne des textes littéraires jusqu'au XVIIe siècle compris le second auxiliaire au passé avec radical verbal valait prétérit ou "passé simple" du français: *egon zedin* "il/elle resta", *egin nezan* "je le/la fis". C'est ce qu'on nomme parfois la conjugaison "aoristique" et elle pouvait même être au présent.

Cet usage a été complétement oublié et ces mêmes formes ont été exclues du mode réél et du temps passé en proposition principale, et expriment seulement à partir du XVIIIe siècle des subordonnées au présent ou au non-présent, après des verbes principaux de volonté, ou de souhait etc., ce qui fait qu'on a pu nommer ces formes "conjugaison volitive":

au présent: *nahi du egon nadin, egin dezatan* "il/elle veut que je reste, que je le/la fasse";

au passé: ... egon nindadin, egin nezan "... que je restasse, que je le/la fisse".

Ce changement, dû sans doute à la prédominance du suffixe de conjugaison -n comme suffixe conjonctif de subordonnée, a fait que l'équivalent du passé indéfini ou ponctuel dit "prétérit" ou "passé simple" est toujours le verbe composé avec premier auxilaire et participe perfectif invariable: *ibili nintzan* "je me promenai", *ikasi nuen* "je l'appris".

Ces formes de passé ne sont pas en basque, malgré l'apparence et ce qui se dit parfois, l'équivalent du plusque-parfait roman. Le plus-que-parfait basque se fait en faisant passer le participe perfectif, egon, egin, ibili, ikasi, ikusi etc., au stade de "parfait" en le déterminant décliné comme un attribut, egona, egina, ikusia etc. et en l'accordant: 1° avec le nombre du sujet à l'intransitif: han ibilia nintzan "je m'étais promené là-bas", etxe hortan egonak ginen, "nous étions restés dans cette maison"; 2° avec celui du complément d'objet au transitif: lan hori ikasia ginuen "nous avions appris ce travail-là", lanak egin ginituen "nous fîmes les travaux", eginak ginituen "nous les avions faits ". Le basque fait la même distinction entre perfectif et parfait au présent, impossible en français: etxe hortan egon gira et egonak gira n'ont qu'une seule traduction en français: "nous sommes resté(e)s dans cette maison".

- 2. En proposition principale sans suffixe de subordination le second auxilaire ne s'emploie que pour exprimer l'ordre ou le souhait.
- a) L'impératif de 3e personne sans auxiliaire est, en alternant intransitifs et transitifs:

pour *izan* "être" *biz* "qu'il/elle soit" (d'où en souhait: *hala biz* "ainsi soit-il"), *bire* ou *bira* "qu'ils/elles soient",

pour *edun "avoir" beu/bu qu'il/elle l'ait", bute "qu'ils/elles l'aient",

pour egon "rester" bego "qu'il/elle reste", beude "qu'ils/elles restent",

pour *egin* "faire" *begi* "qu'il/elle le fasse", *begite* "qu'ils/elles le fassent"; avec objet pluriel *begitzate* "qu'ils/elles les fassent" etc.

b) Quand ces formes synthétiques sont mal maîtrisées ou par choix de niveau de langue et de style, ce sont les formes auxiliées qui s'utilisent avec les auxiliaires correspondants:

à l'intransitif: egon bedi, egon b(e)ite;

au transitif: egin beza, egin bezate, au pluriel d'objet egin bitza, bitzate "qu'il/elle les fassent, qu'ils/elles les ..." etc.

Cette forme auxiliée est de règle évidemment avec tous les verbes non conjugués ou non conjugables sans auxiliaire aux autres temps-modes. On ne connaît pas ou plus *eria betza* "que le/la malade se couche" mais *etzan bedi*; ou *liburua birakurr* "qu'il/elle lise le livre", mais *irakurr beza*. On dit à plus forte raison *geldi bedi* "qu'il/elle s'arrête", ou *geldi beza* "qu'il/elle l'arrête".

c) Une autre possibilté est de suffixer l'auxiliaire en -la de complétif qui équivaut à la conjonction "que", ainsi dans le célèbre vers (coupé en hémistiches) de Dechepare (1545) Garacico herria |Benedica dadila: "Qu'on bénisse le pays de Cize". On dit très souvent en approuvant exclamativement un propos émis par quelqu'un sur un sujet: dakizula! littéralement "que vous le sachiez!" De même pour exprimer un souhait en style exclamatif ou optatif: hemen egon baladi! lan hori egin baleza! "(ah!) s'il/elle restait ici! s'il/elle faisait ce travail!"

3. En proposition subordonnée:

Pour compléter un verbe d'ordre ou de souhait, et dans les subordonnées finales exprimant un but ou une fin, l'auxiliaire second prend le suffixe conjonctif -*n* équivalant aussi à la conjonction "que":

hiri haren ikustera joan zaiten galdegiten dautzut: "je vous demande d'aller voir cette ville là-bas", littéralement "que vous alliez voir ..."; ce qui peut aussi se dire, d'une manière plus abrupte, avec le nom verbal en fonction d'objet au nominatif déterminé: ... hiri haren ikustera joaitea;

et de même *nahi zuten lan hori egin ginezan:* "ils/elles voulaient que nous fissions ce travail".

En proposition finale au suffixe conjonctif peut s'additionner le suffixe de prolatif -tzat sans doute par imitation romane mais inutile sauf besoin stylistique: "je répète ceci pour que vous le gardiez en mémoire" haur errepikatzen dut orhoitean atxik dezazun (ou dezazuntzat); au passé "... nuen ... zinezan".

4. Dans un système hypothétique de présent, de passé ou d'éventuel (imparfait modal en français) la conséquence d'hypothèse se conjugue avec le second auxiliaire de potentiel du temps-mode précédé de la formule d'hypothèse baldin ba- "si" et au négatif ezpaldin ba- "si ne pas..." où le terme baldin (ou sous la forme réduite balin) est très souvent omis et implicite surtout à l'oral, et selon le type d'hypothèse:

ordua ona baldin bada gerta daiteke: "si le moment est le bon cela peut survenir";

ordua ona baldin bazen gerta zaitekeen: "si le moment était le bon cela pouvait survenir";

ordua ona baldin baliz gerta laiteke: "si le moment était le bon cela pourrait survenir".

Sans marque de potentiel la langue ancienne employait ces formes au présent pour exprimer une éventualité possible au moment où l'on parle: hori gerta badadi "si cela se produit"; berria jakin badeza "s'il/elle apprend la nouvelle" etc. Ces tournures sont stylistiquement et expressivement utiles, au lieu des habituels "gertatzen bada, jakiten badu" etc.

4° Affixes verbaux d'actants et de nombre.

1. Verbes intransitifs et transitifs.

- a) La 3e personne n'étant pas exprimée comme on l'a vu dans le verbe conjugué basque sinon par son absence, sauf au pluriel nécessairement exprimé et suffixé ou infixé, et sauf en fonction de bénéficiaire au datif, il s'agit de fixer la forme et la place, l'une dépendant de l'autre, des affixes représentant, autour du radical verbal, les deux personnes du dialogue au singulier et au pluriel selon leurs fonctions et selon le mode-temps: la 1ère personne *ni* "moi" au singulier, *gu* "nous" au pluriel, et la 2e personne *hi* "toi" au singulier et *zu* "vous" au pluriel de politesse et *zuek* "vous" vrai pluriel. C'est là que se trouve la réelle complexité de la conjugaison basque extrêmement régulière par ailleurs, puisqu'il y a dissymétrie entre les formes au présent et au non présent dans les verbes transitifs.
- b) C'est là aussi que s'exprime dans la langue basque la seule dictinction grammaticale et morphologique entre genre masculin et genre féminin, exprimée par les seuls actants suffixés de tutoiement: sujet et objet

quand ils doivent être suffixés, datif et allocutif toujours suffixés, -k masculin et -n féminin: baduk: "tu l'as (toi homme)", badun "tu l'as (toi femme)".

Comme on tutoie de moins en moins en basque, au contraire de l'espagnol par exemple, alors que tous les Anglo-Américains dans leur langue voussoient par *you* (en général sans le savoir), c'est par *zu* "vous" qu'on traduit sans nuance les tutoiements romans, ce qui est de fait une erreur gammaticale à rectifier en traduction littérale et "littéraire", et fait disparaître l'une des grandes spécificités de la langue basque.

c) Il est nécessaire de séparer le verbe intransitif, plus simple qui est présenté en premier, et le verbe transitif, distinction fondamentale en conjugaison basque et en morphologie grammaticale.

On qualifie "intransitif" un verbe servant d'auxiliaire ou non, généralement dit "d'état", qui n'appelle et n'implique mentalement par son sens aucun complément: *izan* "être, exister", *egon* "demeurer", *ibil* "aller et venir, se promener", *joan* "s'en aller"; le verbe intransitif n'est directement relié qu'à son sujet avec ou sans son attribut.

Au contraire est "transitif" un verbe impliquant par son sens au moins un complément, le complément dit "d'objet" ou "objet" simplement; et parfois deux compléments, quand à l'objet (dit "direct" en français) le sens verbal ajoute un objet second (dit "indirect" en français) "lié" aussi au sujet par le sens du verbe qui l'implique, même s'il n'est pas toujours obligatoirement exprimé, et qui se décline en basque comme nom ou pronom au datif:

de cette sorte sont *edun/ukan "avoir", egin "faire", entzun "entendre", jakin "savoir": on "a", on "fait", on "entend", on "sait" parce qu'il y a toujours nécessairement quelque chose à "avoir, entendre, faire, savoir" même si on ne dit pas expressément quoi;

plus nettement sont à deux compléments *eman* "donner" (latin *dare* d'où "datif"), *ekharr* "apporter", *erakuts* "montrer": on "donne, apporte, montre" parce qu'il y a toujours quelque chose à "donner, apporter, montrer", et parce qu'il y a aussi toujours quelqu'un ou quelque chose à qui ou à quoi "le donner, l'apporter, le montrer". Quand

sujet, objet et bénéficiaire-datif sont affixés dans le verbe c'est la conjugaison "tripersonnelle" du basque.

d) Un retour à l'intransitif s'impose ici: en effet le verbe intransitif basque peut affixer aussi le bénéficiaire-datif, et en basque on peut "être, rester, aller, s'en aller à quelqu'un", même si en français il n'est pas toujours possible de l'exprimer correctement ainsi.

2. Rappel des formes préfixées et suffixées des actants sujet, objet et datif.

1° Préfixes personnels.

Ils expriment le sujet d'intransitif et le sujet ou l'objet de transitif selon le mode-temps et la nature personnelle (1 ou 2) ou non du complément d'objet.

Au singulier:

ni "je, moi" et hi "tu, toi":

a) préfixes *n*- et *h*-:

1° sujet de présent d'intransitif: *niz* "je suis", *nago* "je reste", *nabil* "je me promène";

et objet de présent de transitif: *ikusi nau* "il/elle m'a vu(e)", *ikusi nauzu* "vous m'avez vu(e)", *ikusi haut* "je t"ai vu(e)", *ikusi haugu* "nous t'avons vu(e)" etc. Dans la déclinaison ce sujet et cet objet sont au cas nominatif. (*)

- (*) Deux remarques: 1° Sujet et objet de même personne "je nous, tu vous" sont évités. 2° Dans ces formes et dans celles à bénéficiaire-datif la diphtongue -au- résidu d'un ancien -a(d)u- du radical *e(d)un est et en bon usage doit être maintenue, quoiqu'on entende aussi nu, nuzu pour nauzu analogiquement a du, dut etc.
- 2° sujet de non-présent au transitif: *nuen* "je l'avais" seulement s'il n'y a pas d'objet de personne 1 ou 2 qui ne peut être suffixé et donc obligatoirement préfixé: *ikusia nuen* "je l'avais vu(e)" et *ikusia huen* "tu l'avais vu(e)", *ikusia bahu* "si tu l'avais vu(e)" etc. (*)
- (*) Au non-présent ce préfixe sujet de transitif, quand l'objet n'est pas des personnes 1 et 2 et est donc préfixé, rompt l'équilibre du système de conjugaison au profit d'une unité seulement partielle de forme entre présent et non-présent: comme le singulier dut "je l'ai" le non-présent aurait pu être *zutan "je l'avais" etc. en maintenant le sujet ergatif suffixé et tout le système en équilibre. On ne sait pas si cette unité for-

melle a existé anciennement et en ce cas pourquoi elle aurait été rompue, et si c'est pour éviter l'équivoque entre ce *zutan "je l'avais" et la forme régulière à suffixe datif qui ne s'en sépare que par la diphtongue zautan "il/elle m'avait" (avec "me" datif pour "à moi" et non complément d'objet, source du fâcheux calque roman dit "solécisme de la côte"): à l'origine *zutan avait dû aussi avoir la diphtongue née de *za(d)utan, d'où une équivoque gênante.

b) préfixes nind/tz- et hind/tz- :

1° sujet de non-présent à l'intransitif: *nintzan* "j'étais", *hindagon* "tu restais", *hindabilan* "tu te promenais";

2° objet de personne 1 et 2 de transitif au non-présent : *ikusia ninduen, hinduen* "il/elle m'avait, t'avait vu(e)".

<u>Au pluriel</u> dans le même ordre que ci-dessus:

gu "nous", zu "vous" de politesse, zuek de pluriel:

- a) préfixes *g* et *z* au sujet du présent d'intransitif *gira* "nous sommes", *gaude* "nous restons", *gabiltza* "nous nous promenons"; *zira* "vous êtes" en voussoiement et *zire*(*z*)*te* au pluriel: *gaude*, *zaude* et *zaude*(*z*)*te*; *gabiltza*, *zabiltza* et *zabiltzate*;
- b) préfixes *git* et *zit* à l'objet de transitif présent avec -*it* de pluralité analogique à la 3e personne *ditu* "il/elle les a":

ikusi gitu, zitu/zituzte "il/elle nous a vu(e)s, vous a vu(e)/vous a vu(e)s" (*);

- (*) Le bas-navarrais et le souletin parlés n'utilisent et n'utilisaient jamais au premier auxiliaire transitif *edun les formes diphtonguées analogiques gaitu, zaitu pas plus que pour izan intransitif naiz etc. tenues pourtant pour plus littéraires, et s'en tiennent au modèle ditu comme à niz pour izan etc. La lettre du dignitaire navarrais de 1415 porte ez naiz "je ne suis pas" et non le commun eniz de négation.
- c) préfixes *gin-* et *zin-* (*) au sujet de non-présent d'intransitif et de transitif s'il n'y pas d'objet de personne 1 ou 2 obligatoirement préfixé:

ginen, zinen/zinezten "nous étions, vous étiez" etc. ginauden, zinauden/zinaude(z)ten "nous restions vous restiez" etc. *ikusia ginuen, zinuen/zinuten* "nous l'avions vu(e), vous l'aviez..." etc.

ikusiak ginituen, zinituen/tuzten "nous les avions, vous les aviez...".

d) préfixes *ginind*- et *zinind*- objet de transitif au non-présent en général réduits à *gint*- et *zint*-:

ikusiak gininduten "ils nous avaient", gininduzu(e)n "vous nous aviez vu(e)s", zinindu(e)gun "nous vous avions": ces formes régulières sont modifiées phonétiquement dans les formes courantes gintuzten, zintuen |zintuzten, gintuzun|zuen, zintugun|tuztegun etc.

(*) Il n'y a aucune explication étymologique connue de ces formes à prolongement nasal -in-/-int- des préfixes personnels verbaux de non-présent, sinon peut-être l'anticipation du suffixe -(e)n de passé, lequel disparaît à l'éventuel et était absent dans certaines formes dialectales anciennes.

2° Suffixes et infixes personnels.

Ils expriment le sujet de transitif au présent et si l'objet de personne 1 et 2 n'est pas exprimé au non-présent, ainsi que toutes les personnes au bénéficiaire-datif, et la 2ème personne d'allocutif. Tout suffixe personnel devient infixe si le verbe comporte un autre suffixe soit personnel sujet après le datif-bénéficiaire au transitif, soit, dans tous les cas, une suffixation verbale de subordination.

La rencontre de deux suffixes personnels consonantiques qu'impose souvent la structure du verbe conjugué basque est évitée au moyen d'une épenthèse vocalique -a- (qui joue ainsi un rôle comparable à -e- dans la déclinaison): dans emana dautzut "je vous l'ai donné" -tzudatif "à vous" (singulier) et -t sujet "je" se suivent directement, mais dans daunat "je te l'ai" -n- "à toi" (féminin) datif et le même -t sujet sont séparés et rendus prononçables par la voyelle d'épenthèse.

1. Au singulier:

- *-t* "je, me", *-k* "tu, te"(masculin), *-n* "tu, te" (féminin):
- a) sujet de transitif au présent et au non-présent si l'objet obligatoirement préfixé est de personne 1 ou 2:

ikusi dut "je l'ai vu(e)", haut "je t'ai...", nauk "tu m'as...", badakit "je le sais", badakin "tu (toi femme) le sais", deramatzat "je les emporte";

ikusia hindutan "je t'avais vu(e)", aurkitzen baninduk "si tu (homme) me rencontrais";

b) bénéficaire datif d'intransitf et de transitif:

intransitif: egon zait (dialectalement zata) "il/elle m'est resté(e)", jin zaizkit (dialectalement zazta) "ils/elles me sont venues...", atzo arratsean ethorri zizaztan "ils/elles m'arrivèrent hier soir", egun ethorri balizaizkit (dialectalement balizazta) "s'ils (elles) m'étaient arrivé(e)s aujour-d'hui";

transitif: eman dauzkik "il elle te (homme) les a donné(e)s", emanak dauzkiat (*) "je te (homme) les ai donné(e)s", ... dauzkinat "je te (femme) les ai ...";

(*) Le tutoiement masculin de datif "à toi homme" n'est pas exprimé par le -k- attendu mais par la simple voyelle -a- de liaison: c'est peut-être parce que le premier infixe était une simple aspiration pour hi "toi" et non sa réalisation gutturale et suffixée -k-, alors que le -n- de féminin apparaît toujours. C'est la seule inégalité de traitement de genre, si c'en est une, de la grammaire basque.

2. Au pluriel:

-gu "nous, *-zu*(*e*) "vous", et au datif *-ku*, *-tzu*(*e*):

a) sujet de transitif au présent et au non-présent: dugu "nous l'avons", haugu "nous t'avons", ikusi gituzue "vous (pluriel) nous avez vu(e)s";

hindugun "nous t'avions", ikusia baldin bahindugu "si nous t'avions vu(e)", ereman bazintugu "si nous vous (singulier) avions emmené(e)";

b) bénéficiaire datif d'intransitif de même, placé toujours après le radical et en dernier, avant les éventuels suffixes verbaux subordonnants comme d'habitude:

atzo egon zaiku (*) "hier il (elle) nous est resté(e)", joan zaizkigun "ils/elles nous partirent" (sic) ou zaizkun (zazkun dialectalement), joana zaitzu "il/elle vous est parti(e)";

c) bénéficiaire-datif de transitif, qui se place après le radical verbal et avant le suffixe sujet-ergatif exprimé:

eman dauku "il/elle nous l'a donné(e)", emanak zauzkiguten (dialectalement par haplologie zauzkuten) "ils

/elles nous les avaient donné(e)s", ereman balauzkik "s'il te (homme) les avait emmené(e)s", ... balauzkitzute "s'ils vous (singulier) les avaient emmené(e)s", ... balauzkitzuete "... à vous" (pluriel)".

- (*) 1° Le préfixe de ces formes datives d'intransitif présent devrait être *d* comme *dabilku* "il/elle nous va et vient" et au transitif *dauku* "il/elle nous l'a" et les formes comme *zaiku*, *zaitzu* etc. sont probablement issues de la réduction de formes anciennes non attestées **dizaiku*, **dizaizu* etc.
- 2° Une confusion par analogie s'est établie pour ces formes entre le transitif *dauku* "il/elle nous l'a" et l'intransitif *zauku* "il/elle nous est" au lieu de *za(i)ku* etc. qu'on relève déjà dans plusieurs des Proverbes collectés par Oyhénart (1657). Il faut évidement l'éviter en bon usage.

3. Datif singulier et pluriel de 3ème personne.

- La 3ème personne n'est exprimée dans le verbe basque conjugué qu'en fonction de bénéficiaire-datif, étant toujours inexprimé en fonction de sujet et d'objet du singulier, et toujours infixé ou suffixé au pluriel de ces cas sous la forme -e(-) et avec occlusive de liaison -te(-): ikusi du "il/elle l'a vu(e)", ikusia dute "ils/elles l'ont vu(e)" (voir plus loin les affixes de pluralité).
- a) Le suffixe-infixe singulier de datif -o- "à lui/elle" peut être lié directement au radical ou même fondu dans la voyelle organique qu'il élimine, ou dialectalement rattaché à lui soit par une occlusive de liaison -k- soit par un yod de même rôle:

la liaison par -k- est surtout des dialectes aquitains: atzo etxean egon zako "hier il/elle lui est resté(e) à la maison", horr badagoko "il/elle lui reste là"; et au transitif liburua eman dauko, zaukon" "il/elle lui a donné le livre, ... le/la lui donna...". Par réduction banale de diphtongue on prononce dako comme zako etc. qu'il convient en bon usage de restituer dauko comme l'ensemble du paradigme datif: au passé naukon, haukon, zaukon etc. comme naukan, nautzun etc. En 3ème personne des actants, sujet et bénéficiaire au singulier et objet au pluriel de transitif, qui est dauzko "il/elle les lui a", réduction d'un régulier *dauzkio avec pluriel d'objet -zki-, le labourdin central a une forme dative diozka, qui en est une métathèse.

Sur *eman* "donner" on dit et écrit aussi bien *emok* "donne-le/la lui" en impératif que *emakok* idem, et *demako* "il le/le lui donne" que *demaio* ou *demo* au présent etc. Il existe une forme en *-kio-* de ce phonème de liaison de datif, sorte de combinaison entre *-k-* et *yod*: à l'éventuel *baloakio* au lieu du commun *baloako* "s'il/elle lui allait".

La liaison par *yod* à la suite d'un long processus (à moins que d'autres radicaux que *edun comme *ion y soient intervenus) *daduyo > *dauyo > *deyo > a pu faire dio qui reste dissyllabique et tenu par sa légéreté comme plus littéraire, déjà chez le Cizain Dechepare (1545) euskarari eman dio "il (lui) a donné à la langue basque".

On s'est interrogé sans résultat probant sur l'origine de cet -o- datif verbal, qui intervient par ailleurs en basque comme suffixe lexical et de terminatif en déclinaison, sans qu'on puisse établir le moindre lien sémantique clair entre eux. En analyse interne le plus proche serait, hypothétiquement, le démonstratif *hori* "celui/là", adverbe *horr* "là", qui aurait été le bénéficiaire désigné avant de perdre la signification démonstrative.

b) L'auxiliaire second *edin "être" a ses formes datives avec un infixe -ki- dont on ne sait ni le rôle ni l'origine sinon l'analogie avec d'autres affixes et des verbes (jakin "savoir", ekin dialectal "faire"?): egon balakio "s'il/elle lui était resté(e)" comme egon balakit "s'il/elle m'était ...", joan banindakio "si j'allais à lui/elle" etc.

3° Expression de la pluralité des actants.

Il ne s'agit pas de définir et analyser ici les actants personnels du singulier et du pluriel déjà vus en tant que tels *gu* et *zu*, mais de voir quels sont les affixes spécifiques qui expriment la seule notion de pluralité et leur place dans la structure verbale, place et forme étant comme d'habitude interdépendantes.

1. Le morphème -e- de pluralité se trouve aussi bien en déclinaison nominale, sauf au nominatif-absolutif déterminé qui est toujours -ak (mais ergatif-actif -ek: voir 2ème partie Chapitre III), qu'en conjugaison verbale, pour faire, en plus des sujets de 3e personne et de 2ème

personne de pluriel, le suffixe-infixe de bénéficiaire-datif pluriel -*e*(-) et avec occlusive de liaison -*te*(-):

à l'intransitif dans les formes usées et irrégulières de *izan*: *joan zaie* réduit oralement à *zee* "il/elle leur est parti(e)"; *joan zeztee* "ils/elles leur sont allé(e)s", où le bénéficiaire est -e "leur (à eux)" et -zte- le sujet infixé "ils/elles"; avec un suffixe de complétif *badiote joan zezteela* "ils/elles disent qu'ils /elles leur sont allé(e)s"; *daude* étant "ils/elles restent" sans datif, on a vu le datif pluriel -te-avec restitution (e)go(n) du radical dans *dagotena*- (1657) "qui leur demeure ...";

au transitif: *emana du* "il/elle l'a donné(e) et *emana daue* ".... leur a ...". Cette forme canonique qu'il est utile de conserver en bon usage a comme souvent subi l'altération de la diphtongue *-au-* en *dee* ou *die,* d'où aussi des restitutions plus complexes et de peu d'utilité.

L'absence d'une occlusive de liaison et la réduction et l'altération de la diphtongue de radical -au- font les allocutifs *ikusi die, dine* "ils/elles l'ont vu(e), à toi homme ("toi" non exprimé comme ci-dessus), ... à toi femme".

2. Le même suffixe dit le pluriel d'objet et de bénéficiaire au transitif: *du* "il/elle l'a" prend la forme irrégulière par usure *deztee* "il/elle les leur a". Lorsque les trois actants, sujet, objet et bénéficiaire de 3ème personne sont pluriels, les trois doivent être exprimés: pour "ils les leur ont donné(e)s" c'est *emanak dezteete*, où, comme pour *zeztee*, la répétition vocalique est obligatoire et bien entendue à l'oral (quadrissyllabe).

On comprend la réduction en comparant avec *eginak d-au-zki-gu-te* "ils (elles) nous les ont fait(e)s": successivement *d-* présent, *-au-* radical verbal, *-zki-* infixe de pluriel d'objet "les", *-gu-* infixe de bénéficiaire "à nous", et *-te* suffixe de pluralité du sujet "ils/elles".

La 2ème personne de pluriel ajoute -e à l'ancien pluriel zu "vous" devenu avant l'époque médiévale singulier de voussoiement comme en français, qui se décline au pluriel zuek nominatif et ergatif, zuen génitif, zuerr/zueri datif etc. En forme conjuguée le correspondant du précédent dauzkigute est dauzkitzuete qu'on analyse de même d-au-zki-tzu-e-te "ils vous les ont ...", où l'affriquée de -tzu(-)

distingue la fonction de datif de *-zu* sujet; mais à l'éventuel *emanak baldin ba-l-au-zki-gu-zu-(e)*: "si par hypothèse vous (singulier *-zu*, pluriel *-e*) nous les aviez donné(e)s".

3. Autres affixes de pluralité des actants verbaux:

-it(u)- et -(u)zte(-): -it- infixe de pluralité est toujours placé avant le radical verbal -u- pour *edun "avoir": objet pluriel de 3e personne dans ditu "il/elle les a" par rapport à du "... l'a". Il devient pléonastique de pluralité pour "nous" et "vous" pluriels de nature par analogie formelle dans gitu "il nous a", et dans zitu "il vous a", zitugu "nous vous avons", forme ancienne de pluriel restée en voussoiement, qui oblige à dire le vrai pluriel par un nouvel affixe complexe -zte toujours placé après le radical, dans ikusiak zituztegu "nous vous (pluriel) ont vu(e)s" comme zituzte "ils/elles vous ont";

-(u)zki-: placé toujours après le radical exprime le pluriel d'objet de 3e personne dans badazkik/n "tu les sais (homme/femme)", dautzu "il/elle vous l'a" et dauzkitzu "il/elle vous les a"; à l'impératif eramazkik/n "emmène-les (homme/femme)", egizkizu(e) "faites-les"; et le pluriel pléonastique de deuxième personne au sujet d'intransitif passé dans zinagozkigun "vous nous demeuriez ";

-tza(-) et -zki(-) peuvent alterner: pluriel d'objet dans deramazkitzuete "vous (plur.) les leur emportez", et dans bagineramatza "si nous les emportions", baderamatza "il/elle les emporte", avec sujet 3e personne pluriel deramatzate "ils/elles les ..."; et en impératif de 3e personne: deramatza(te)la "qu'il(s)/elle(s) les emporte(nt)";

-z- seul fait un infixe de pluralité: par haplologie dans badazki au lieu de badakizki "il/elle les sait"; en intransitif par rapport à bazabilan "il/elle se promenait" bazabilzan "ils/elles se promenaient"; en transitif eman zautan "il/elle me le/la donna", eman zauztan "il/elle me les donna" etc.

On peut constater une analogie du signe de pluralité entre ces suffixes basques à sifflante exclusivement verbaux et le suffixe latin -s de pluralité dans la déclinaison nominale au nominatif, à l'accusatif, au datif et à l'ablatif selon les types de déclinaison: *rosam* "la rose", *rosas* "les roses" (accusatif), *rosis* "aux roses, par les roses" datif et ablatif, *homo* "l'homme" *homines* "les "hommes" (nominatif et accusatif), *hominibus* etc.; et aux 1ère et 2ème personnes de pluriel en conjugaison: *legimus* "nous lisons", *legitis* "vous lisez". Il n'en est resté en français moderne qu'un -s final parfois -x dans les noms, écrit mais jamais prononcé sauf en liaison devant voyelle.

III. Conjugaison bipersonnelle, tripersonnelle et allocutive.

1° Dans la conjugaison latine et les langues romanes qui en ont hérité le verbe ne change que par des suffixes exprimant le sujet du verbe, au singulier et au pluriel: au présent d'indicatif de *legere* "lire" *lego, legis, legit* "je lis, tu lis, il/elle lit"; *legimus, legitis, legunt* "nous lisons, vous lisez, ils/elles lisent".

La conjugaison du basque, comme on l'a vu par les exemples et les affixes personnels, peut exprimer en plus du sujet, un bénéficiaire-datif même à l'intransitif, ce qui fait la conjugaison bipersonnelle intransitive, et au transitif le complément d'objet "direct" et si besoin le bénéficiaire-datif, ce qui fait la conjugaison bipersonnelle ou tripersonnelle de transitif. L'économie de la langue fait que la 3ème personne actante n'est exprimée que comme pluriel et comme datif-bénéficiaire singulier et pluriel.

De plus, dans le style dialogué, le verbe basque peut exprimer, à la 2ème personne forcément, la ou les personnes à qui l'on parle, sans qu'elles ne soient ni sujets, ni compléments, ni bénéficiaires. C'est ce qu'on nomme parfois le "datif éthique", que le latin connaissait et exprimait par un pronom personnel non actant au datif (dans un dialogue réel ou fictif *tibi* "à toi"), et même les langues romanes en style familier: dans le banal "alors je te lui ai dit ceci ..." le pronom "te" n'a aucune autre fonction grammaticale dans la phrase que de s'adresser à qui on parle.

2° La place des affixes d'actants dans le verbe conjugué, auxiliaire ou non, suit l'ordre général déjà exposé, quels que soient le nombre et la nature des autres affixes verbaux: préfixes assertifs et subordonnants, ou

suffixes conjonctifs et circonstanciels. Mais tout dépend de la nature, intransitive ou transitive, du verbe.

- a) A l'intransitif où le sujet en basque est au cas absolutif ou nominatif, comme l'objet du transitif, l'affixe sujet exprimé des personnes 1 ("je, nous") et 2 ("tu, vous") est toujours en tête, en forme brève (*n-, h-* singulier, *g-, z-* pluriel) au présent, en forme longue (*nind-, hind-; gin-, zin-*) au non présent (passé et éventuel), et l'affixe bénéficiaire des 3 personnes est après le radical verbal.
- b) Au transitif où le sujet en basque, langue ergative, est au cas actif ou ergatif, c'est l'objet des personnes 1 et 2 au cas nominatif qui, comme le sujet d'intransitif, se met en tête au présent, mais pas au non présent (passé et éventuel) quand l'objet non exprimé est de 3ème personne et laisse donc la place à l'un des préfixes modotemporels z- passé ou l- éventuel: alors l'affixe sujet se met aussi après le radical. En vieux géorgien aussi les affixes de sujet d'intransitif et d'objet de transitif étaient préfixés dans le verbe conjugué.
- c) L'affixe de bénéficiaire-datif, dans tous les cas, se met après le radical, et avant le sujet quand l'ergatif sujet est suffixé au transitif.

On dit donc que la conjugaison basque est pluripersonnelle, comme l'était encore celle du vieux géorgien: soit bipersonnelle quand sujet et bénéficiaire sont exprimés à l'intransitif, ou sujet et objet au transitif, soit tripersonnelle quand sujet, objet et bénéficiaire sont exprimés au transitif. La même personne de dialogue ne peut être à la fois sujet et bénéficiaire ("je/à moi, nous/à nous, tu/à toi, vous/à vous") dans toute la conjugaison.

1. Conjugaison bipersonnelle intransitive.

N.B. Dans les formes basques la barre oblique sépare les affixes de tutoiement masculin et féminin -k/n- et les parenthèses donnent des variantes dialectales et pour la 2ème personne de pluriel "vous" la marque de pluralité (e) hors voussoiement.

1° Verbe et auxiliaire izan "être".

Rappel de la conjugaison simple irrégulière pour la forme, toujours dans l'ordre des personnes 3, 1, 2 singulier

("il/elle est, je suis, tu es") et pluriel ("ils/elles sont, nous sommes, vous êtes"):

da, niz, hiz; dira, gira, zira/zirezte.

Ordre des actants de la conjugaison bipersonnelle :

- à l'horizontale:

les personnes bénéficiaires 3, 1, 2 au singulier S. et au pluriel P. ("à lui/elle, à moi, à toi; à eux, à nous, à vous sing./plur.");

- à la verticale :

les sujets dans le même ordre S. singulier, et P. pluriel ("il/elle, je, tu; ils/elles, nous, vous"), des variantes sont entre parenthèses.

Présent:

Sujet singulier:"il lui est, ... m'est, ... t'est, ... leur est etc." zako (zaio), zait (zata), zaik/n; zaie, zaiku, zaitzu(e); nako (nizaio, nazaio), ni/nazaik/n; nizaie, nizaizu(e); hako (hatzaio, hitzaio), hitzait; haie, hitzaiku.

Sujet pluriel: "ils lui sont, me sont etc."

zazko, zazta (zaizkit), za(i)zkik/n;

zeztee, za(i)zku (zaizkigu), za(i)zkitzu(e); gitzazko (gatzazko), gitzazkik/n; gitzaie, gitzaitzu(e);

zitzazko(te), zitza(i)zt(ate); zitzeztee(te), zitzaizku(te).

Passé:

Singulier: "il lui était, ... m'était, ... t'était, ... leur etc."

zizakon, zizatan, zizak/nan;

zizeen (zizaien), zizaikun, zizaitzu(e)n;

nindakon, nindak/nan; nindeen (-daien), nintzaizu(e)n;

nindakon, nindak/nan; nindeen (-daien), nintzaizu(e)n; hindakon, hindatan; hindeen (hindaien), hindakun; zindako(te)n, zindaku(te)n.

Pluriel: "ils lui étaient;... m'étaient etc."

zizazkon, zizaztan, zizazk/nan; zizezteen, zizazkun (zizazkigun), zizazkitzu(e)n; ginazkon, ginazk/nan; ginezteen, ginazkitzu(e)n; zinazko(te)n, zinazta(te)n; zinezte(te)n, zinazku(te)n.

Eventuel:

Singulier: "s'il lui était, ... m'était, ... t'était ...; "ils lui etc." balizako, -lizait (-lizata), -lizaik/n; -lizaie (-lizee), -lizagu, -lizazu(e); banizako (-nizaio), -nizaik/n; -nizaie (nizee),-nizaitzu(e); -hizako (-hizaio), -hizait; -hizaie, -hizaiku.

Pluriel: "s'ils lui étaient, s'ils m'étaient etc."

balizazko, -lizazkit, -lizazkik/n; -lizeztee, -lizazkigu, -lizazkizu(e);

baginazko, -ginazkik/n; -gineztee, -ginazkizu(e);

-zinazko(te), -zinazkit(ate); -zineztee(te), zinazku(te).

2° Verbe intransitif egon "demeurer".

Même schéma et rappel du présent simple: "il/elle demeure, je demeure, tu demeures, ils ..., nous ... etc." dago, nago, hago; daude, gaude, zaude(zte);

Présent:

Singulier: "il lui demeure, ... me demeure ...; je lui ...etc." dagoko, dagot, dagok/n; dagote, dagoku, dagotzu(e); nagoko, nagokok/n; nagote, nagotzu(e); hagoko, hagot; hagote, hagoku.

Pluriel: "ils lui demeurent ..., ils me ...; ils leur ...etc."

dagozko, dagozkit, dagoekik/n;

dagozkie, dagozkigu, dagozkitzu(e);

gagozk(i)o, gagozkik/n; gagozkie, gagozkitzu(e);

zagozk(i)o), zagozkit; zagozkie, zagozkigu.

Passé:

Singulier: "il lui demeurait, ... me demeurait, ... etc."

zagokon, zagotan, zagok/nan;

zagoten, zagokun, zagotzu(e)n;

nindagokon, nindagok/nan; nindagoten, nindagotzu(e)n;

hindagokon, hindagotan; hindagoten, hindagokun.

Pluriel: "ils lui demeuraient, ... me demeuraient etc."

zagozkon, zagoztan, zagozk/nan; zagozkien, zagozkigun,
zagozkitzu(e)n; ginagozkon, ginagozkan/kinan;
ginagozkien, ginagozkitzu(e)n;
zinagozko(te)n, zinagozta(te)n;
zinagozkie(te)n, zinagozku(t)en.
Eventuel: balagoko, -lagot, -lagot/n, -lagote etc.

2. Conjugaison bipersonelle transitive.

1° Auxiliaire transitif *e(d)un "avoir".

Actants sujet et objet de l'auxiliaire:

- à l'horizontale: objet 3, 1, 2 singulier; 3, 1, 2 pluriel;
- à la verticale: sujet 3, 1, 2 idem:

Présent:

Singulier: "il/elle l'a, je l'ai, tu l'as, ils l'ont, nous etc."

du, nau, hau; ditu, gitu, zitu(zte);

dut, haut; ditut, zitu(zte)t;

duk/n, nauk/n; dituk/n, gituk/n.

Pluriel: "ils/elles l'ont ... etc."

dute, naute, haute; dituzte, gituzte, zituz(te)te; dugu, haugu; ditugu, zitu(zte)gu; duzu(e), nauzu(e); dituzu(e), gituzu(e).

Passé: "il l'avait, je l'avais, tu ..., ils ..., nous etc."

- S. zuen, ninduen, hinduen; zituen, gintuen, zintu(zt)en; nuen, hindutan; nituen, zintu(zte)tan, huen, ninduk/nan; hituen, gintuk/nan.
- P. zuten, ninduten, hinduten; zituzten, gintuzten, zintu(zte)ten; ginuen, hintugun; ginituen, zintu(zte)gun; zinuen, ninduzu(e)n; zintu(zt)en, gintuzu(e)n.

Eventuel: "s'il l'avait, m'avait, t'avait, les ... etc."

- S. balu, banindu, bahindu; balitu, bagintu, bazintu(zte), banu, bahindut; banitu, bazintu(zte)t, bahu, baninduk/n; bahitu, bagintuk/n.
- P. balute, banindute, bahindute; balituzte, bagintuzte, bazintuz(te)te; baginu, bahindugu; baginitu, bazintu(zte)gu, bazinu, baninduzu(e); bazintu(zte), bagintuzu(e).

2° Verbe transitif egin "faire".

Actants sujet et objet 3, 1, 2 dans le même ordre que ci-dessus:

Présent:

Singulier:"il le/me/te fait, il les/nous/vous...; tu ..." etc." dagi, nagi, hagi; dagitza, gagitza, zagitza(te); dagit, hagit; dagitzat (*), zagitza(zte)t; dagik, nagik/n; dagitzak/n, nagitzak/n.

Pluriel: "ils/elles le/me/te font ... etc.".

dagite, nagite, hagite; dagitzate, gagitzate, zagitza(z)te; dagigu, hagigu; dagitzagu, zagitza(te)gu; dagizu(e), nagizu(e); dagitzazu(e), nagitzazu(e). (*)

(*) Variantes: dagizkit, dagizkizu(e), nagizkizu(e).

Passé:

Singulier: "Il le faisait, je le faisais, tu ...; ils les ... " etc.

zegien, negien, hegien; zegitzan, negitzan, hegitzan.

Pluriel. "ils le faisaient, ils me ...; ils les ... ,; il nous les ..."

zegiten, nindegiten, hindegiten;

zegitzaten, gintegiten, zinegi(z)ten;

ginegien, hindegigun; ginegitzan, zinegi(zte)gun;

zinegie(te)n, nindegizu(e)n;

zintegitza(te)n, gintegizu(e)n.

Eventuel:

Singulier: "s'il le/la faisait, si je le ...; s'il les faisait etc." balegi, -negi, -hegi; balegitza, -negitza, -hegitza;

Pluriel: "s'ils/la faisient etc."

balegite, -nindegite, -hindegite; balegitzate, -gintegite, -zintegi(z)te; baginegi, -hindegigu; -ginegitza, -zintegi(zte); bazinegi(te), -nindegizu(e); -zinegitza(te), -gintegizu(e).

3. Conjugaison tripersonnelle transitive. 1° Auxiliaire *edun "avoir":

- a) Sujet de 3e personne du singulier, objet et bénéficiaire-datif aux personnes 3, 1, 2 singulier et pluriel: **Présent:**
- Objet singulier: "il/elle le/la lui a, m'a, t'a; leur ... etc." dauko, daut, dauk/n; daue, dauku, dautzu(e);
- Objet pluriel: "il/elle les lui a, ... m'a, ..., t'a; leur ... etc." dauzk(i)o, dauzkit (dauzta), dauzkik/n; deztee, dauzkigu (dauzku), dauzkitzu(e).

Passé:

- Objet singulier: "il/elle le/la lui avait, ...m'avait, t'... etc." zaukon, zautan, zauk/nan; zauen, zaukun, zautzu(e)n.
- Objet pluriel: "il/elle les lui avait; ... m'avait, ... t'... etc." zauzkon, zauztan, zauzk/nan; zezteen, zauzkun, zauzkitzu(e)n.

Eventuel:

- Objet singulier: "(s') il/elle le lui avait; ...m'avait ... etc." balauko, -laut, -lauk/n; -laue, -lauku, -lautzu(e);
- Objet pluriel: "(s)'il les lui avait", ... me les avait ... etc." baleztee, -lauzta, -lauzk/na; -leztee, -lauzku (-lauzkigu), -lauzkitzu(e).

b) Sujet et objet de 3e personne du pluriel, bénéficiaire-datif aux personnes 3, 1, 2:

Présent: "ils/eÎles les lui ont, me les ont, te les ont; les leur ont, nous les ... etc."

dauzkote, dauzkitate (dauztate), dauzk(i)ate/zkinate; dezteete, dauzkigute (dauzkute), dauzkitzu(e)te.

Passé: "ils/elles les avaient" etc.

zauzkoten, zauztaten, zauzkiaten/zkinaten;

zezteeten, zauzkiguten zauzkitzu(e)ten.

Eventuel: "s'ils / elles le lui avaient ...; le leur..." etc. balauzkote, -lauztate, -lauzkiate/kinate; balezteete, -lauzkigute, -lauzkitzu(e)te.

c) Sujet de personne 1 et objet de personne 2 singulier et pluriel alternant, bénéficiaire-datf de personne 3 singulier et pluriel:

Présent: "je te lui ai, je te leur ai, tu me lui as, tu me leur as; nous vous lui avons, nous vous leur avons, vous nous lui avez, vous nous leur avez":

haukot, hauet; naukok/n, nauek/n;

zau(z)kogu, zaue(zte)gu; gaukozu/e, gauezu/e.

Passé: "je te lui avais, je te leur ...; nous vous etc."

haukotan, hauetan; naukok/nan, nauek/nan;

zintau(z)kogun, zintau(zte)egun;

gintaukozu(e)n, gintauezu(e)n.

Eventuel: " si je te lui avais ..., si nous vous etc."

bahaukot, bahauet; -naukok/n, -nauek/n;

-zintau(z)kogu, zintau(zte)egu;

-gintaukozu(e), gintauezu(e).

Ces emplois sont nécessairement rares mais réguliers, et toutes les combinaisons se font en mettant à la place convenue la forme correspondante de chaque affixe personnel selon sa fonction dans le temps-mode.

- d) Bénéficiaire-datif de 3e personne singulier et pluriel:
 - à la verticale sujets 3, 1, 2 singulier et pluriel,
 - à l'horizontale objets 3, 1, 2 singulier et pluriel:

Présent.

Singulier: "il le lui a, il le leur; il me lui, il me leur; il te lui, il te leur; il les lui, il les leur; il nous lui, il nous leur; il vous lui, il vous leur; je le lui ..." etc.

3 "il": dauko, daue; nauko, naue; hauko, haue; dauzko, deztee; gauzko, geztee; zauzko(te), zeztee(te);

1 "je": daukot, dauet; haukot, hauet; dauzkot, dezteet; zauzko(te)t, zeztee(te)t.

2 "tu": daukok/n, dauek/n; naukok/n, nauek/n; dauzkok/n, dezteek/n; gauzkok/n, gezteek/n.

Pluriel: "ils les lui, ils les leur; ils me lui ... etc.

3 "ils": dauzkote, dezteete; naukote, nauete; haukote, hauete; gauzkote, gezteete; zauzko(te), zeztee(te).

1 "nous": daukogu, dauegu; haukogu, hauegu; dauzkogu, dezteegu; zau(z)kogu, zau(zt)egu.

2 "vous": daukozu(e), dauezu(e); naukozu(e), nauezu(e); dauzkozu(e), dezteezu(e); gaukozu(e), gauezu(e).

Passé:

Singulier: "il le lui avait, il le leur avait..." etc.

3 "il": zaukon, zauen; nindaukon, nindauen; hindaukon, hindauen; gintaukon, gintauen; zintau(z)kon, zinta.(zt)en;

1 "je": naukon, nauen; haukotan, hauetan; nauzkon, nezteen; zintau(z)kotan, zintau(zt)etan.

2 "tu": haukon, hauen; nindaukok/nan, nindauek/nan; hauzkon, hezteen; gintauzkok/nan, gintauek/nan. Pluriel: "ils le lui ..., ils le leur ...; ils me lui ..." etc.

3 "ils": zaukoten, zaueten; nindaukoten, nindaueten; hindaukoten, hindaueten; gintaukoten, gintaueten; zintau(z)koten, zintaue(z)ten.

1 "nous": ginaukon, ginauen; ginauk/nan, ginauzkik/nan; ginauzkon, ginezteen; zintauko(te)gun, zintaue(te)gun.

2 "vous": zinauko(te)n, zinaue(te)n; nindaukozue(te)n, nindauezue(te)n; gintaukozue(te)n, gintezteezue(te)n.

Eventuel: -(*e*)*n* final de passé disparaît et le préfixe de temps *z*- est remplacé par *l*- au sujet de 3e personne:

balauko, -nauko, -hauko etc.

-lauzko, -nauzko, -hauzko etc.

-nindauko, -hindauko; -naue, -hindaue etc.

2° Verbe "datif" eman "donner".

Présent sans datif:

dema, demat, demak/n; demate, demagu, demazu(e).

1 a. Sujet et objet de 3e personne du singulier, bénéficiaire-datif aux personnes 3, 1, 2 singulier et pluriel. "il/elle le/lui donne, ... me le donne; ... le leur ... etc."

Présent:

demo (demako), demata, demak/na; demee. demoku. demotzu(e).

Même schéma, objet de 3e personne de pluriel: "il/elle les lui donne, ... me donne ...; ... leur donne etc." demazko (dematzako), demazta, demazk/na: demeztee, demazku, demazkitzu(e).

1 b. Sujet et objet de 3e personne du pluriel, bénéficiaire-datif aux personnes 3, 1, 2 idem: "ils/elles les lui donnent, me les ...; les leur donnent, nous les ... etc."

demazkote, demaztate, demazkate/zkinate; demezteete, demazkute, demazkitzu(e)te.

1 c. Sujet de personne 1 et objet de personne 2 singulier et pluriel alternant, bénéficiaire de personne 3 singulier et pluriel: " je te donne à lui/elle, ,... à eux/elles, tu me donnes à lui/elle, ... à eux/elles; nous vous ..."

hemakot, hemeet, nemakok/n, nemeek/n; zematza(z)kogu, zematze(zte)egu, gematzakozu(e), gematzeezu(e).

Passé:

Sujet et objet de 3e personne etc.

Objet singulier: "il/elle le/la lui donnait, ... me le ... etc." zemakon, zematan, zemak/nan, zemaen (zemeen), zemakun, zematzu(e)n.

Objet pluriel: "il/elle les lui donnait, ... me les ... etc." zemazkon, zemaztan, zemazk/nan; zemazteen, zemazkuten, zemazkitzu(e)ten.

Eventuel:

Objet singulier: "(s') il le lui donnait, ... me le ... etc." balemako, balemata, balemak/na, -lemae, -lemaku, -lematzu(e).

Objet pluriel: "(s') il/elle les lui ..., me les ..., te les ...";
-lemazko, -lemazta, -lemazk/na,
-lemaztee, -lemazkute, -lemazkitzu(e)te.

2. Bénéficiaire-datif de 3e personne singulier et pluriel: sujets et objets 3, 1, 2 singulier et pluriel ("il/elle le lui donne, ... le leur ..., me lui, ... me leur, te leur...; ils lui..." etc., "il/elle les lui donne" etc.(-)):

Présent:

- personne 3 "il": demo (demako), demae (demee); nemako, nemae (nemee); hemako, hemae; dematzako, dematzee; gematzako, gematzee; zematza(z)ko, zematze(zte)e.
- p. 1 "je": demot (demakot), demeet; hemakot, hemeet; (*) dematzakot, dematzeet; zemazko(te)t, zematze(zte)et.
- p. 2 "tu": demok/n (demakok/n), demeek/n; nemakok/n, nemeek/n; dematzakok/n, dematzazteek/n; gematzakok/n, gematze(zte)ek/n;
- p. 3 "ils": demote, demaztee; nemakote, nemaztee; hemakote, hemeztee; dematzakote, dematza(z)tee; gematzakote, gematzeete; zematza(z)kote, zematze(zte)e.
- p. 1 "nous": dem(ak)ogu, dematzakogu; hemakogu, hemazteegu; demeegu, demezteegu; zematza(z)kogu, zematza(z)tegu.
- p. 2 "vous": dem(ak)ozu(e), demeezu(e); nemakozu(e), nemeezu(e); gematzakozu(e), gematzeezu(e).
- (*) La suite vocalique -ae- des formes à -e- datif pluriel est assimilée en -ee- dans la prononciation où ce verbe est couramment employé surtout à l'impératif: emeezu(e) "donnez-le leur", emezteezu(e) "donnez-les leur".

Passé:

- p. 3 "il": zemon (zemakon), zemeen; nindemakon, nindemeen; hindemakon, hindemeen; zemazkon, zemazteen; gintematzakon, gintematzeen; zintematza(z)kon, zintematze(zte)en.
- p. 1 "je": nem(ak)on, nemeen; hindemakotan, hindemeetan; nemazkon, nemezteen; zintematza(z)kotan, zintematze(zte)etan.
- p. 2 "tu": hemakon, hemeen; nindemakok/nan, nindemeek/nan; hemazkon, hemazteen; gintematzakok/nan, gintemetzeek/nan.
- p. 3 "ils": zemoten, zemeezten; nindemakoten, nindemeeten; hindemakoten, hindemeeten; gintematzakoten, gintematzeeten; zintematza(z)koten, zintematze(zte)en.
- p. 1 "nous": ginemakon, ginemeen; hindemakogun, hindemeegun; ginemazkon, ginemezteen;

zintematza(z)kogun, zintematze(zte)egun.

2. "vous": zinemako(te)n, zinemee(te)n; nindemakozu(e)n, nindemeezu(e)n; zinemazko(te)n, zineme(zte)eten; gintematzakozu(e)n, gintematzeezu(e)n.

Eventuel: "s'il/elle le/la lui donnait etc."

Dans le même ordre on supprime -(a)n final de passé: balemo (balemako), -lemee, -nindemako, -nindemee etc.

4. Conjugaison allocutive.

Dans la conjugaison allocutive un suffixe personnel désigne la personne à qui l'on parle, réellement ou fictivement, au singulier ("tu") ou au pluriel réel ou en voussoiement de politesse ("vous"). Elle ne fonctionne évidemment que si la 2ème personne n'est pas elle-même l'un des actants, sujet, objet ou bénéficiaire, du même verbe conjugué et exprimé à ce titre.

1° Place et forme du suffixe allocutif.

a) La forme du suffixe ne varie pas: c'est -k(-) en tutoyant un homme, mais omis quand il est infixé (voir cidessus et plus bas), et -n(-) pour une femme, que ce soit entre hommes ou entre femmes. Il se place à la fin du verbe à l'intransitif, et avant le suffixe sujet quand celui-ci est à la 1ère personne suffixée au transitif, et comme dans tout verbe conjugué, en subordonnée, les suffixes conjonctifs et circonstanciels viennent après lui:

egun hautan hemen nagok "ces jours-ci je reste ici (à toi homme)"; errana daunat hemen nagonala "je t'ai dit (à toi femme) que je reste ici (à toi femme)": le premier verbe (principal) daunat utilise le datif féminin "à toi" -n- et le second (subordonné) nagonala l'allocutif avant -la complétif subordonnant.

S'adressant à plusieurs ou en voussoiement de politesse selon le contexte de locution, le suffixe allocutif est *-zu* dans le premier cas et *-zue* dans le second, le contexte suffisant à montrer s'il s'agit d'un datif de même forme ou d'un allocutif:

gaur hemen nagozu "cette nuit je reste ici" (à vous) ou nagozue (à vous autres).

b) Dans le langage familier hypocoristique en particulier s'adressant à des enfants *zu* est aisément palatalisé en *xu* et ce procédé s'est étendu à l'ensemble de la locution courante sur un assez vaste domaine dans et autour du territoire bas-navarrais cizain, assez difficile à définir avec précision: c'est ce qui se dit *xuka mintzatzea*, "parler en vous".

- c) A l'allocutif ou sans allocutif au datif comme on l'a vu, l'affixe masculin -k devenu interne disparaît à l'inverse du féminin -n: errana deat "je te l'ait dit" (homme) datif et dakeat allocutif "je (te) le lui ai", et errana daunat ou par réduction et altération de diphtongue denat et dakenat idem avec "te" féminin. Le verbe datif régulier de 3ème personne dans le domaine dialectal de référence doit être dauko (ailleurs dio comme on l'a déjà noté et expliqué), et par réduction de diphtongue couramment dako, qu'il convient de régulariser en bon usage comme on l'a fait dans les tableaux de la section précédente.
- d) Mais ce "datif éthique" qu'est l'allocutif se combine fort bien avec un vrai datif, de 1e ou 3e personne évidemment:

eremanak zezteekan/nan "ils/elles - à toi homme/
femme - les leur avaient emporté(e)s";

ekharriak zauztatenan "ils/elles - à toi femme - me les avaient apportées", hartuak zezteekan "ils/elles les leur - à toi homme - avaient pris(es)".

2. Changement de la forme verbale allocutive.

La forme verbale d'allocution reste régulière dans tous les autres verbes: *nagok* "je -te- reste", *baneramak* "il -te- m'emmène" en tutoiement masculin, forme ambigüe où seul le contexte réél de locution permet de savoir si c'est un allocutif ou non: "tu m'emmènes". Mais les auxiliaires premiers, surtout l'intransitif *izan* "être", subissent des variations considérables.

Pour etxean da "il/elle est à la maison", l'allocutif est etxan duk/n ce qui est "tu l'as à la maison", que le français dit aussi dans le même contexte alors que le verbe "avoir" n'a plus exactement le sens de "posséder" habituel. A l'imparfait "il/elle était à la maison" c'est etxean zian à l'allocutif masculin qui vaut aussi pour le transitif "il -te-l'avait à la maison". Mais etxean zunan au féminin est l'intransitif allocutif "il/elle était - à toi femme - à la

maison", tandis que *zinan* est le transitif "il/elle l'avait - à toi femme -", au pluriel *zitinan* "ll/elle les avait (à toi femme)".

Cet imparfait féminin *zinan* transitif "il/elle - te - l'avait", a son pendant masculin et féminin au présent *etxean dik/n* qui vaut "il/elle - te - l'a à la maison". Ce croisement des formes auxiliaires d'allocutif et de non allocutif en transitif et intransitif reste une curiosité qui demanderait à être comparée à d'autres langues pourvues d'un système semblable d'allocutivité, pour en trouver peut-être l'origine et l'explication.

IV. Affixes verbaux assertifs et subordonnants.

1. Les préfixes assertifs.

1° **L'assertion positive**, qui était et est encore traditionnellement *ba* "oui" sans diphtongue *bai* chez les locuteurs dans le parler navarro-labourdin, se préfixe tel quel au verbe conjugué d'une manière assez libre, mais dans des limites très précises: tout verbe isolé non négatif faisant phrase (ou proposition indépendante) sans auxiliaire est préfixé en *ba*-, mais jamais l'auxiliaire dans les verbes composés ni évidemment le participe: *badutea lanik*? "ont-ils/elles du travail?"; *ba*, *badute* "oui ils/elles en ont"; *ukana dute aurten* "ils/elles en ont eu cette année".

On ne dit jamais simplement *dira* pour "il y en a" ou *daude* pour "ils/elles demeurent" mais *badira* et *badaude*, pas plus que *dute* pour "ils/elles l'ont" ou *dituzte* "ils les/en ont, mais *badute* et *badituzte*.

L'assertion positive est exclue dans les phrases interrogatives introduites par un pronom ou un adverbe interrogatif, mais comme on l'a vu au contraire obligatoire dans les interrogations directes ou indirectes purement verbales sans auxiliaire: bazutena lanik? - eztakit bazutenez: "avaient-ils/elles/ du travail? - je ne sais pas s'ils/elles en avaient."

Le préfixe d'assertion positive se met en général lorsque le verbe est en début de phrase, ce qui n'est pas très courant en basque pour les phrases complexes, et marque ainsi la positivité du propos: bazeramaten etxera "ils/elles l'emmenaient à la maison" est une forme obligée,

mais le choix entre etxera zeramaten et etxera bazeramaten dépend assez vaguement du degré d'insistance voulu par le locuteur, ou d'un usage d'ordre stylistique plutôt que signifiant.

Le préfixe d'assertion ba- est lié à deux autres affixes d'une valeur différente issus de lui mais qui excluent logiquement son emploi comme assertif: ba-préfixe suppositif "si" (qui est aussi "oui" en langue romane) à la suite de baldin "hypothèse", et seul en ce sens quand ce dernier est très souvent omis et implicite, sans aucune équivoque, puisque ce ba- suppositif s'ajoute à l'auxiliaire conjugué lequel est parfois séparé de baldin facultatif par le participe: egina baldin baduzu ou egina baduzu hobe! "tant mieux si vous l'avez fait(e)"! Plus rarement on peut avoir hobe baldin egina baduzue.

C'est le même assertif en forme diphtonguée donc insistante (voir Ière Partie La phonétique) bai(t)- qui s'est préfixé au verbe conjugué pour lui donner un sens causatif donc subordonnant, mais qui équivaut en général au coordonnant de même sens "car", et qui peut se traduire aussi selon le contexte "parce que" (voir plus loin la subordination). Selon la règle phonétique habituelle la consonne initiale du verbe devenue interne s'assourdit si elle était sonore et devient affriquée si s'était une sifflante fricative: bagira "nous sommes" et baikira souvent écrit et prononcé baigira "car nous sommes", de même bazira "vous (y) êtes" et baitzira "car vous êtes". L'analyse ne permet pas à notre sens de faire tant soit peu du préfixe bai(t)- un lexème autonome bait qui n'existe pas, et on ne lui adjoint entre parenthèses le -(t)- qui n'en fait pas partie que par usage plus que par commodité ou utilité.

2° La négation *ez* se préfixe et doit être préfixée pour tout verbe conjugué négatif tout aussi régulièrement que *ba*- positif comme on l'a signalé en phonétique (1ère partie), aussi bien à l'écrit qu'elle l'est à l'oral, et nécessairement sans aucune exception, puisque c'est la seule marque de négation en basque. On a vu que cette préfixation entraînait régulièrement d'une part l'assourdissement du préfixe verbal de présent *d*- en -(*z*)*t*- et l'affriquement de la sifflante *z*- de passé à laquelle elle s'ajoute en

forme -tz-, d'autre part l'élimination de la sifflante devant -h-, -l- et -n-: ehuen "tu ne l'avais pas", eluke "il/elle ne pourrait l'avoir", enezake "je ne le pourrais pas". On a vu aussi le négatif ehorr, iñorr, nehorr "personne" issu du même procédé phonétique.

Dans la construction hypothétique avec baldin ba-"si", la négation se préfixe au terme baldin: ikusi ezpaldin baduzue "si vous (pluriel) ne l'avez pas vue"; et en cas d'omission courante de baldin au verbe préfixé en ba-: ezpaduzue idem, qui évidemment ne se comprend pas "oui-non".

En situation non focalisée de locution la négation se préfixe normalement aussi au seul verbe conjugué et non au participe: *liburu hori eztut irakurri, enuen irakurria* "je n'ai pas lu ce livre-là, je ne l'avais pas lu". Mais quand un élément de la phrase est focalisé par un déplacement de l'ordre des mots habituel (voir le chapitre suivant), ce que le français exprime par la formule présentative "c'est que", la négation va se mettre devant le participe mais sans jamais se préfixer: *liburu horiek nituen ez irakurri, horiek nituen ez irakurriak* "c'est ces livres-là que je ne lus pas, ceux-là que je n'avais pas lus".

Dans les ordres négatifs la négation qui précède le radical verbal valant impératif impersonnel reste séparée sans se préfixer: *ez jan ez edan* "ne pas boire ni manger".

En revanche dans la composition lexicale, la négation, qui est un nom comme un autre (baia "le oui", eza "le non, le refus"), sert couramment à exprimer le sens négatif d'un mot que le français dit par le préfixe in- et ses diverses formes ill-, im-, irr-. Cette préfixation, qui se fait aussi dans d'autres situations exprimant la négation, entraîne oralement et donc par écrit, comme on l'a vu en phonétique et à l'encontre de ce que font la plupart des lexiques, le changement régulier des occlusives sonores en sourdes: bai "acquiescement, oui" et ezpai "doute", berdin "pareil" et ezperdin "différent", deus "rien" et ezteus "rien du tout, nul". C'est dans le même ordre que ezin "impossible" (voir la section précédente) peut être compris comme une réduction d'un ancien *ezegin "ne pas faire" ou peut-être mieux avec le vieux radical *in "donner" (dans la saluta-

tion traditionnelle qu'on apprenait aux enfants: *Jainkoak dizu(e)la egun on* "que Dieu vous donne bonne journée"). Il se peut que d'autres mots à *e-* initial soient issus d'anciennes formes négatives, comme *etsai* "ennemi", *ezkibel* "bourru, intraitable", peut-être *ezkerr* "gauche" etc.

2. Préfixes subordonnants: (baldin) ba- conditionnel, bai(t)- causatif.

Ces préfixations sont exceptionnelles en basque qui préfixe peu et suffixe beaucoup, sauf pour les préfixes personnels de conjugaison, à condition toutefois de ne pas confondre "composition lexicale" qui se fait entre morphèmes lexicaux libres, et "affixation" avec les morphèmes grammaticaux non libres que sont les préfixes et les suffixes. On a vu que les deux préfixes subordonnants ba-conditionnel et le causatif bai(t)- ont une même origine, l'assertion positive ou l'affirmatif ba "oui", mais se sont différenciés par la forme, le sens et l'emploi.

- 1° Avec ou sans le terme *baldin* ou *balin* exprimant l'hypothèse dont il est rarement séparé mais qui est très souvent omis, la subordonnée conditionnelle d'un système hypothétique est introduite par le terme *ba* qui se préfixe au verbe conjugué, verbe simple ou auxiliaire: *baldin banaki, ikasia banu, erran nezauzuke,* "si je le savais, si je l'avais appris, je pourrais vous le dire".
- a) En proposition négative, la négation se préfixe soit à baldin si ce terme est exprimé, soit dans le cas contraire directement à ba-: ezpaldin banaki, ikasia ezpanu, enezauzuke erran "si je ne le savais pas, si je ne l'avais appris, je ne pourrais pas vous le dire." Le mot baldin aussi bien que sa forme négative ezpaldin demanderait sans aucun doute à être lié au reste du mot verbal, baldinbanaki "si je le savais" comme ezpaldinbaginaki "si nous ne le savions pas", puisqu'il n'y a jamais qu'une seule émission de voix, selon le système agglutinant du basque, et c'est ce qu'on trouve normalement dans les textes anciens. C'est par pure commodité d'écriture, pour ne pas allonger excessivement des "mots" basques déjà longs par composition et affixation, qu'on peut se permettre, parfois, de le séparer.

- b) La conditionnelle par (baldin) ba- suivi de ere "aussi" prend valeur concessive et se traduit par "même si, même quand": errana baduzu ere ahatzia dut "même si vous l'avez dit je l'ai oublié".
- 2° L'autre préfixe subordonnant de même origine d'affirmatif bai(t)-, dont on a vu la formation, a pris le sens causatif de la conjonction française de coordination "car". Mais il a fonction et valeur de subordonnant causal en basque, comme d'ailleurs l'étymologie latine du mot français, quare "par laquelle chose, c'est pourquoi", chaque fois que le verbe préfixé est lié sans séparation marquée au verbe principal: hori gertatu da ezpaitzinuen beharr zena egin "cela est arrivé parce que vous n'aviez pas fait ce qu'il fallait" (littéralement "parce que vous ne fites pas"). On verra qu'on peut dire la même chose avec une suffixation subordonnante plus naturelle en basque. Mais la subordonnée peut aussi être séparée et précéder le verbe principal: hiria urrunxko baitzen, doi-doia heldu ziren gauko, "étant donné que" ou "comme la ville était un peu loin, ils y arrivèrent tout juste pour la nuit".

Cette possibilité de séparation fait comme on l'a vu que la subordonnée par *bai(t)*- peut prendre aisément valeur et fonction de proposition relative détachée ou apposée de sens circonstanciel: *etxe hura, atzo aiphatu baitautzut, saldu da* "cette maison", dont je vous ai parlé hier, a été vendue" ou "s'est vendue".

- 3. Suffixes subordonnants conjonctifs, relatifs et leurs dérivés circonstanciels: -*n* et dérivés, -*la* et dérivés, -(*e*)*z*.
- 1° Le conjonctif -n est multifonctionnel, comme l'est par ailleurs le suffixe -n lui-même (voir 1ère Partie: La phonétique), et prend la forme -an avec voyelle de liaison après consonne: hori jakin dut, jakin dutan berri hori ..., "j'ai appris cela, cette nouvelle que j'ai apprise ...". Le suffixe de passé -(e)n des verbes au passé est remplacé par les suffixes subordonnants, aussi bien par -n conjonctif que par -la complétif: jakin zuten ikasia zuten berria gezurra zela "ils/elles surent que la nouvelle qu'ils/elles avaient

apprise était (un) mensonge". Le conjonctif et relatif de *da* est *den* "qui est", celui de *du* est *duen* "qui l'a".

- a) En proposition principale ou indépendante:
- 1. Avec l'auxiliaire premier izan ou *edun:
- dans les exclamatives: zein ederr den! "comme c'est beau!"; zenbat leku ikusi duzuen! "combien de lieux vous avez vus!"
- 2. Avec le verbe simple ou l'auxiliaire second *edin ou *ezan:
- impératif en 1ère personne: atzarr gaiten "éveillons-nous" (début d'un célèbre Noël); abia nadin "que je me mette en route"; gauden etxean "restons à la maison"; lo dagigun (dans un poème du XVIe siècle), "dormons", qui se dit aussi avec auxiliaire lo egin dezagun.

b) En proposition subordonnée:

Reliant syntaxiquement et "subordonnant" ainsi les verbes et groupes verbaux qu'il marque à un autre terme, nom ou verbe, pour le compléter, il prend à juste titre le nom de "conjonctif", et joue ainsi plusieurs rôles:

1. En subordonnée relative: le suffixe -n qui s'ajoute au verbe pour compléter un nom tient le même rôle que le "pronom relatif" du latin et des langues romanes, mais à l'inverse de celui-ci et conformément au système général de la langue basque, le verbe relatif précède immédiatement le nom ou groupe nominal qu'il complète dans le cas des relatives dites déterminatives ou non séparables, exactement comme un nom au génitif: la proposition conjonctive-relative basque complète donc non un "antécédent" mais ce qu'on devrait nommer un "postcédant". Si on relativise la phrase atzo ikusia dugu "nous (l') avons vu(e) hier" à la suivante etxe ttipi hura berritzen ari dute "ils sont en train de rénover cette petite maison", on dit atzo ikusia dugun etxe ttipi hura berritzen ari dute "ils/elles sont en train de rénover cette petite maison que nous avons vue hier": le verbe relatif est dugun "que nous avons", le postcédant le groupe etxe ttipi hura et tous les termes basques sont exactement dans l'ordre inverse du français.

La forme du verbe suffixé ne dépend en rien de la fonction et de la forme du relatif roman (ou latin etc.):

"qui, que, quoi, dont, où" et "à qui, à quoi" etc. se retrouveront toujours sous la simple et uniforme figure du conjonctif verbal -n quitte à le compléter au besoin par d'autres éléments de la phrase:

mintzatu deN gizona "l'homme qui a parlé", ikusi duguN etxea "la maison que nous avons vue", heldu gireN hiria "la ville dont nous venons", bizi zineN herria "le pays où vous viviez", mintzatu naukoN hori "celui-là à qui j'ai parlé" etc.

La proposition relative explicative ou détachée s'exprime en basque de deux façons comme on l'a vu: 1° par le préfixe verbal causatif bai(t)-: etxe handi hura, atzo erakutsia bainautzun, saldu da "cette grande maison, que je vous avais montrée hier, s'est vendue"; 2° en mettant cette fois après l'antécédent le verbe relatif déterminé et en le déclinant comme un attribut qu'est de fait alors la proposition relative, au même cas que l'antécédent complété: etxe handi hura, atzo erakutsia nautzuna etc. "cette grande maison, que je vous avais montrée hier"; etxeak, atzo erakutsi nautzunak, bazituen bi baratze "la maison, (celle) que je vous montrai hier, avait deux jardins" etc.

C'est de la même manière que se fait ce qu'on nomme en français la "relative substantivée" introduite par "ce qui, ce que" etc., en déterminant le verbe relatif et en le déclinant selon la fonction de la proposition dans la phrase: ikasia zinuena egia zen "ce que vous aviez appris était vrai" ou "était la vérité"; gaurregun gertazen dena ezin sinetsia da "ce qui se passe aujourd'hui est incroyable"; entzuna nuenetik ondorio huntara heldu nintzan ... "de ce que j'avais entendu je parvins à cette conclusion-ci ...".

- 2. En subordonnée non relative le conjonctif -n correspond à une conjonction française, le plus souvent "que" ou une locution avec "que" suivi d'indicatif ou de subjonctif. Il a plusieurs emplois:
- a) avec l'auxiliaire premier *izan* ou *edun et les participes:
- interrogation indirecte quand la proposition subordonnée commence par un interrogatif, nor, zer, noiz, zein etc.: jakin nahi nuke noiz abiatu beharr duzun eta zenbat

egun egonen ziren han "je voudrais savoir quand vous devez partir et combien de jours vous resterez là-bas";

- proposition concessive, soit directement: dena den hori eginen dugu "quoi qu'il en soit nous ferons cela"; soit avec les mots nahiz antéposé au verbe ou arren postposé: nahiz biharr ikusi beharr dutan ou biharr ikusi beharr dutan arren, eztut hari mintzatzeko astirik ukanen "quoique/bien que je doive le/la voir demain, je n'aurai pas de temps pour lui parler";
- proposition conditionnelle restrictive et négative après l'interrogatif nun "où": nun ezten bertzerik gertatzen, hori eginen dugu "à moins qu'il n'arrive autre chose, nous ferons cela"; la même chose se dit par le conditionnel négatif habituel ezpada, sans guère de nuance perceptible sinon sylistique;
- proposition causale au sens de "du moment que, puisque" quand le verbe conjonctif est suivi de *ber* "même": *bi oren igurikatu dugun ber, aski da,* "du moment que nous (l') avons attendu deux heures, ça suffit";
- en comparaison avec l'adverbe comparatif bezain "autant" ou bezainbat: hiri hura tipia den bezain ederra da "cette ville est aussi belle que petite", ou bezainbat ederra da idem;
- b) avec l'auxiliaire second *edin ou *ezan et le radical verbal:
- proposition complétive après les verbes d'intention, volonté, nécessité: nahi zuten lan hori egin nezan "ils/elles voulaient que je fisse ce travail"; hara joan nindadin beharr-beharrezkoa zen "il était absolument nécessaire que j'allasse là-bas";
- proposition finale: *emozu liburu haur ontsa irakurr dezan*, "donnez-lui ce livre pour qu'il/elle le lise bien"; *goizetik abiatzen niz arratseko hara heldua izan ahal nadin*, "je pars dès le matin afin que je puisse être arrivé là-bas pour le soir".
- **2°** Les suffixes subordonnants dérivés du conjonctif -*n* se forment avec les suffixes de la déclinaison nominale selon le sens de chaque cas, en particulier les locatifs:

-nean subordonnant temporel exprimant la concomitance du verbe principal et du verbe subordonné est morphologiquement et sémantiquement un inessif déterminé, et vaut "quand, au moment où": ethorri girenean ikusi dugu "nous l'avons vu quand nous sommes arrivés"; le suffixe temporel -nean alterne souvent avec peu ou pas de différence de sens avec -larik (voir plus loin); en ajoutant après le conjonctif en -n l'inessif numéral batean (littéralement "dans un, ensemble") on précise et souligne la concomitance: irakurtzen ginuen batean kantuz ari ginen "en même temps que nous lisions nous chantions";

-netik constitué de l'élatif est consécutif et annonce ce qui est ou sera la suite ou la conséquence d'une action: ethorri zirenetik gauzak aldatu dira "depuis que vous êtes arrivé les choses ont changé"; la même idée peut se dire par l'instrumental indéterminé suivi de geroz (ethorri zirenez geroz ... etc.), à ne pas confondre avec le suivant:

-naz geroz cette expression constituée du verbe conjonctif déterminé à l'instrumental et du nom-adverbe gero "après" à l'instrumental indéterminé geroz ou additionné de l'élatif geroztik est l'un des moyens de dire la causalité dans ses conséquences au sens de "puisque, du moment que, depuis que": hori gertatu denaz geroz beharr da lekuz aldatu "depuis que" ou "puisque cela est arrivé il faut changer de lieu";

-neko au prolatif en -ko, comme biharko "pour demain", exprime l'immédiateté "dès que": bururatua ukanen duzuneko abiatuko gira "dès que vous (l') aurez terminé nous nous mettrons en route"; la même idée peut se dire par la tournure bezain lasterr ("aussi vite que"): bururatua ukanen duzun bezain lasterr...

-(e)nez qui additionne au conjonctif -n- l'instrumental -(e)z est la marque de subordination des interrogatives indirectes sans interrogatif exprimé et se traduit pas "si": jakin nahi zuten erran lanak eginak ginituenez "ils/elles voulaient savoir si nous avions fait les dits travaux"; la voyelle de transition entre consonnes était absente dans des textes anciens et on avait dens pour denez "s'il l'est".

-no au terminatif vaut "aussi longtemps que, tant que": hemen gaudeno ezta deus gertatuko "aussi longtemps

que nous restons ici il n'arrivera rien"; ce verbe conjonctif peut remplacer la construction plus naturelle avec *arteo* "jusqu'à ce que": *zu ethorriko ziren arteo ezkira higituko* "jusqu'à ce que vous arriviez (en basque "arriverez") nous ne bougerons pas", ou ... *ethorriko zireno* ..., ou plus couramment avec ellipse de l'auxiliaire *zu ethorri arteo* ...

3° Le suffixe complétif -la et ses dérivés.

1. Le suffixe complétif -la est le même que celui des adverbes de manière nola "comment, de quelle manière", horrela "ainsi", bezala "comme" etc. et marque la proposition complément d'objet des verbes dits "d'opinion" comme "avouer, dire, penser, reconnaître, savoir, supposer" etc. Structurellement la proposition subordonnée joue un rôle analogue à celui de l'adverbe. Suffixée en -la elle est dite "complétive" et commence en français par "que": badiot arrazoin duzula "je dis que vous avez raison", aithorr dut huts egin dutala "j'avoue que je me suis trompé", orhoit niz han izanak zirela "je me souviens qu'ils/elles avaient été là-bas", uste dugu hori egia dela "nous supposons que cela est vrai"...

Quand le verbe qui régit la complétive est négatif le verbe complétif est généralement en *-la*: hori egia dela eztut sinesten "je ne crois pas que cela est vrai". Il y a une tendance à mettre le conjonctif en *-n* peut-être par imitation du français qui met souvent la complétive au subjonctif "que cela soit vrai".

En expression figée le complétif impersonnel *duela* "il y a" sert à dire le temps écoulé au moment où l'on parle: *hori duela bi urte gertatua zen* "cela était arrivé il y a deux ans".

Les démonstratifs présentatifs huna "voici" et horra, hara "voilà" qui valent proposition principale appellent le complétif: horra azkenean heldu dela "voilà qu'il/elle arrive enfin". Mais quand l'adverbe interrogatif-locatif nun est exprimé il appelle le verbe conjonctif: horra nun heldu nizan orai lasterka "voilà que j'arrive maintenant en courant".

Hors subordination un verbe principal ou indépendant suffixé en *-la* avec le second auxiliaire exprime

l'ordre ou le souhait: *on dagizula* "que cela vous fasse du bien" dit-on en réponse à *zure osagarriari* "à votre santé!" Ce peut être une forme atténuée de l'impératif: *egin ditzazula lan horiek lehen bai* (*) *lehen* "faites ("que vous fassiez") ces travaux le plus vite possible".

(*) Ce bai ici n'est pas "oui" mais une réduction de son dérivé baino "que" de comparatif avec lehen "premier, en premier".

Les verbes conjugués sans auxilaire expriment la même chose à la 3ème personne: daudela horr "qu'ils/elles restent là". A la première personne c'est le conjonctif qui s'emploie dans la même situation (gauden hemen "restons ici", goazen "allons") et à la 2ème évidemment l'impératif.

2. Subordonnants dérivés du complétif -la:

-larik décliné au partitif (à moins que ce ne soit une forme partitive de l'élatif *-tik* dont on a vu le voisinage formel et sémantique en déclinaison) a plusieurs emplois:

1º temporel le plus souvent et peu ou pas différencié pour le sens du temporel conjonctif -an, la différence étant alors d'ordre stylistique: ikusi nituenean ou ikusi nituelarik abiatzera zoazen "quand je les vis ils/elles s'apprêtaient à partir". Une nuance d'opposition peut être exprimée, ce qui est la source d'autres emplois: euria ari zelarik hek oraino bazabiltzan "alors qu'il pleuvait" ou "tandis qu'il pleuvait eux/elles se promenaient encore". Dans le même contexte -rik est couramment omis dans les phrases du type suivant: hek horr zaudela, hau gertatu zen "alors qu'eux/elles se tenaient là, ceci arriva". On appuye parfois le complétif par un (e)ta "et" (horr zaudela (e)ta ...) sans rôle de coordination et de peu d'utilité;

2° causal ou concessif selon le contexte: dans *hori ikusia nuelarik alta, hara joan nintzan* "quoique j'eusse pourtant vu cela, j'y allai" l'idée est nettement concessive; mais dans *bidaia hura egina nuelarik, banakien zer gertatuko zen* "comme j'avais fait ce voyage, je savais ce qui allait arriver" elle est causale, quoiqu'il y ait des manières plus claires d'exprimer la causalité;

-lakotz, où le complétif est additionné du prolatif en -ko et de l'instrumental -z affriqué souvent -tz en finale, est l'une des expressions les plus courantes et nettes de la subordonnée causale en basque et vaut "parce que" (latin quia): hori erraiten dautzut ikusia dutalakotz "je vous dis cela parce que je l'ai vu";

-lakoan, -lakotan remplacent après le suffixe de prolatif -ko- l'instrumental -z par l'inessif déterminé -an ou -tan avec les sens assez inattendus de "sous prétexte que" ou "dans l'espoir que" (littéralement "dans le fait de" ou "dans ce que") selon le contexte: zailegi zelakoan lan hura utzi zuten "sous prétexte qu'il était trop dur ils/elles laissèrent ce travail"; hirian jartzekotan zauden omen "ils/elles restaient paraît-il dans l'espoir/l'intention de s'installer en ville".

Pour compléter un nom la proposition complétive garde normalement le suffixe de génitif -ko: hori gertatua zelako gogamena ukana nuen "j'avais eu l'idée que cela était arrivé".

4. Le suffixe verbal d'interrogation directe -*a* reste hors du domaine de la subordination (voir les interrogatifs à la IIIème partie, Chapitre II, III).

V. Transitif et intransitif.

1. Une distinction fondamentale en morphosyntaxe basque: transitivité et intransitivité du verbe.

La différence entre le verbe parlant d'un sujet agissant et de l'objet résultant de l'action, qu'il soit exprimé ou implicite mais mentalement inclus dans la notion verbale, et le verbe qui montre le sujet dans une situation donnée sans que ce fait soit conçu comme appelant un quelconque résultat, forme la classification générale opposant verbes "transitifs", du premier type, et "intransitifs", du second.

En parlant basque, langue dite pour cette raison "ergative", tout locuteur sait d'avance que si le verbe qu'il emploiera est un "transitif", il doit non seulement utiliser si besoin un auxiliaire correspondant à "avoir", mais surtout, auxiliaire ou pas, qu'il mettra le sujet du verbe au cas

ergatif ou actif, qui est en basque la forme suffixée de déclinaison qui marque le sujet de tout verbe dit "transitif": -*k* dans tous les cas. De même sachant que le verbe sera "intransitif" il aura recours si besoin à un auxiliaire signifiant "être", mais surtout, auxiliaire ou pas, il laissera le sujet du verbe, comme le complément d'objet du verbe transitif qui est "agi", qui n'est pas actif sur quelque chose, au cas dit absolutif ou nominatif, dont la marque a l'indéterminé est nulle, et jamais -*k* au singulier.

Le pluriel introduit alors une dissymétrie partielle puisque le sujet singulier ergatif déterminé est -ak, comme l'objet pluriel déterminé: ikusi ditut etxeak "j'ai vu les maisons", etxeak bazituen leihoak "la maison avait des fenêtres". On ne sait rien sur la formation de cette suffixation et les raisons de cette dissymétrie. Mais elle n'atténue en rien l'opposition entre transitivité et intransitivité qui gouverne la langue basque et sa morphologie.

2. Transitif à deux et à trois actants (verbes datifs).

Etant donné qu'en basque un verbe intransitif admet sans limite un bénéficiaire datif affixé au verbe conjugué (banoako "je vais à lui/elle", joan nintza(i)zun erraitera "je vous allai dire" etc.) sans relation directe au sens verbal, la question du nombre de compléments, un seul ou deux, théoriquement impliqués par le sens verbal, ou ce qu'on nomme parfois la "valence" verbale, ne se pose que pour les verbes transitifs.

Avec le sujet du verbe, seuls les compléments d'objet "direct" et d'objet second ou "indirect" ou mieux pour le basque "bénéficiaire-datif", c'est-à-dire les actants ou participants du verbe qui lui sont affixés, entrent dans la définition "personnelle" de la conjugaison, à l'exclusion évidemment de tous les compléments secondaires dits à juste titre "circonstanciels" marqués par les affixes correspondants: temps, cause, concession, consécution ou condition.

Sans qu'il y ait dans l'usage de frontière absolue dans tous les cas entre les deux catégories, il y a des verbes normalement à complément unique qui n'impliquent pas d'emblée un bénéficiaire. Mais ils peuvent si besoin l'admettre: jan dut "j'ai mangé" ou "je l'ai mangé", et ogia jan dut "j'ai mangé le pain", mais ogia jan daukot "je lui ai mangé le pain". D'autres sont à "double valence" dont le type est eman "donner", qui implique toujours l'objet que l'on donne et le bénéficiaire à qui l'on donne, même si les deux ne sont pas toujours exprimés: on dit aussi bien selon la situation emana dut "je l'ai donné(e)" et emana daukot "je le/la lui ai donné(e)".

3. Les verbes transitifs ou intransitifs ne sont pas tous les mêmes en basque et en langues romanes, ni les verbes datifs impliquant un bénéficiaire. Les différences tiennent parfois aux variations de sens et d'emploi qu'ont subies les prépositions romanes polysémiques comme "à, de, en, pour".

Ēn basque où nom et qualifiant ne sont pas séparés les mots gose "faim", egarri "soif", barur "jeûne", beldurr et lotsa "peur" veulent dire aussi "affamé, assoiffé, à jeun (le français manque ici du qualifiant), peureux": on dit donc gose, egarri, barur, beldurr ou lotsa gira "nous sommes (faim) affamés, (soif) assoiffés, à jeun, (peur) peureux"; de même haurrak jostagura dira "les enfants ont envie (sont envieux) de s'amuser"; ou encore: hotz niz "(je suis) j'ai froid", bero niz "(je suis) j'ai chaud". Mais c'est comme en français qui n'a pas ici de qualifiant nécessaire qu'on emploie "être" pour izerdi "sueur" et "suant, en sueur" (*): izerdi zira "vous êtes en sueur" ou aussi izerditan zira.

(*) Le mot *izerdi* "sueur" est un très ancien composé de l'archaïque *iz* "eau" qui fait aussi *izotz* "gelée blanche" avec *hotz* "froid" (et est sans doute, avec assimilation de sifflantes dans *itsaso* "mer", et dans *izurde* "dauphin" littéralement "porc d'eau"), et le mot *erdi* "parti, enfanté".

Le verbe radical *mintza* "parler" (dérivé de **minhi* forme ancienne de *mihi* "langue") a comme beaucoup de verbes (voir plus loin) deux constructions: 1° intransitive dans *ontsa mintzatu da* "il/elle (est) a bien parlé", avec datif dans *haurrari mintzatu zizakon* "il/elle parla à l'enfant"; 2° transitive directe à l'inverse du français, dans *auzapheza mintzatu dut* "j'ai parlé (le) au maire".

Le nom *iduri* "image, ressemblance" comme radical verbal se conjugue à l'intransitif et au transitif au sens de "sembler": *iduritzen* (ou *iduri*) zizatan euria heldu zela "il me semblait que la pluie arrivait"; *iduri zuen eurituko zuela* "il semblait qu'il allait pleuvoir"; zuhatz horrek eihartua iduri du ou badiduri "cet arbre-là semble séché (mort)"; mais au transitif direct au sens de "ressembler à": zuk aita iduri duzu "vous, vous ressemblez à votre père"; ce qui se dit un peu autrement zuk aitaren iduria baduzu "vous, vous avez la ressemblance de votre père".

En basque *jarraik* (ou *jarrain* dans les dialectes ibériques) est un verbe datif: on dit *jarraikitzea norbaiti* "suivre (à) quelqu'un", *jarraik zaiete* "suivez-les", et sans auxiliaire *hari narraiko* "je le/la suis à lui/elle". Il n'est pas impossible que le castillan qui introduit les compléments de personne avec la préposition "a" ait influé ici un jour, comme dans bien des exemples modernes dialectaux de "faux datifs", que le bon usage en navarro-labourdin demande évidemment d'éviter.

4. Des périphrases faites d'un nom invariable suivi d'un radical verbal expriment en basque certaines notions verbales simples:

a) avec egin "faire": sur lan "travail" lan egin "travailler", sur lo "sommeil" lo egin "dormir", sur so "regard" so egin "regarder" etc. Ces expressions se conjuguent sans auxiliaire ou avec un auxiliaire transitif l'objet étant déjà dans le nom invariable: à l'impératif egizu lan "travaillez", egizu lo "dormez", so egizu "regardez"; au futur lan eginen duzue "vous (pluriel) travaillerez", lo eginen dugu "nous dormirons", so eginen dute "ils/elles regarderont". Les mots lan et lo peuvent devenir objets directs déterminés et déclinés quand le verbe reprend son sens plein: lanak egin dituzte "ils/elles ont fait les travaux", lo on batzu egin ginituen han "nous y fîmes quelques bons sommeils". Ils peuvent aussi devenir comme tous les noms des radicaux verbaux transitifs et des participes: ilea lantzen dugu "nous travaillons la laine".

Mais *lo* comme radical verbal écrit *lot* du nom verbal *lotze* prend selon le contexte les sens de "attacher

(coller), panser, prendre": au transitif *paperari lotu dut* "je l'ai attaché(e) au papier"; *zauri hori lotu beharr duzu* "vous devez panser cette blessure"; mais à l'intransitif seulement: *zure porruak lotu dira* "vos poireaux (sont) ont pris".

Avec so "regard" si on peut dire emozu so bat "jetezlui un regard" (conjugaison tripersonnelle), au sens "regarder quelqu'un" comme pour jarraik "suivre" (cidessus), la contruction transitive avec *edun est au datif: so egin daukozu "vous (lui) l'avez regardé(e)".

b) avec ukan "avoir": sur ahal "pouvoir" (nom) ahal ukan "pouvoir" (verbe: littéralement "avoir pouvoir"), sur beharr "besoin" beharr ukan "devoir, falloir", sur nahi "volonté" nahi ukan "vouloir", sur uste "opinion, croyance" uste ukan "penser, croire, être d'avis de". Dans ces tournures, la fonction primitive d'objet de ahal, beharr, nahi et uste est oubliée, et elles admettent un complément d'objet direct décliné, ou une complétive objet pour uste: lan horiek egiten ahal dituzu "vous pouvez faire ces travaux" (et au même sens en mode potentiel lan horiek egin dezazkezu); biharr joan beharr dut "je dois partir demain", lan horiek egin beharr dituzte "ils/elles doivent faire ces travaux"; nahi ginituen eskualde ederr hek ikusi "nous voulions voir ces beaux paysages"; gezurra ziniola uste nuen "je croyais que vous mentiez" (littéralement "disiez mensonge").

Avec *zorr* "dette" la construction de *zorr ukan* "devoir" en ce sens est particulière: on dit bien normalement *eztaukot sos bat zorr* "je ne lui dois pas un sou", mais aussi *zu zorr zitut* "vous je vous suis redevable", *auzoa zorr dut* 'je suis redevable à mon voisin", littéralement "j'ai le voisin (pour) créancier" par effet de métonymie de l'objet "dette" à la personne "créancier".

5. Les verbes transitifs en conjugaison personnelle prennent l'auxiliaire intransitif pour dire l'impersonnel et le pronominal, qui se traduit alors par "il se" impersonnel ou par "on" indéfini, et des verbes normalement intransitifs peuvent, inversement, devenir transitifs en prenant le sens actif:

ikusten dut ou badakusat "je le/la vois", et ikusten da "on voit" ou "il se voit": ikusten dute ou badakusate "ils

/elles le/la voient" et hemendik etxeak ikusten dira "d'ici on voit les maisons" ou "les maisons se voient"; itsasoa ikusten da "on voit la mer" ou "la mer se voit" (*); lokhartu da "il/elle s'est endormi(e)" et lokhartu duzu "vous l'avez endormi(e); ibiliak dira "ils/elles se sont promené(e)s" et ibiliak ditugu "nous les avons promené(e)s" etc.

(*) Si "on" est utilisé au sens de "nous" ce qui est courant, le basque peut imposer de conjuguer à la première personne de pluriel. Au sens général udan goizik jeikitzen da est "en été on se lève tôt". Mais en réponse à zer ari zirezte "que faites-vous?" la réponse "on travaille" exige en basque la conjugaison à la première personne du pluriel: lanean ari gira "nous travaillons", ou avec ellipse du verbe auxiliaire lanean ari "en train de travailler" ou lanean "à travailler" en ellipse verbale complète.

Toutes les tournures naturellement impersonnelles du basque sont au verbe ou auxiliaire intransitif: bada jende "il y a du monde"; beharr da so egin "il faut regarder"; gertatzen da noiztenka "il/cela arrive parfois". On oppose lan hori egin beharr da impersonnel "il faut faire ce travail" et lan hori egin beharr du transitif avec sujet personnel "il/elle doit faire ce travail".

Avec *ari da* "il/elle est faisant" on a des expressions météorologiques comme *euria ari da* (parfois d'ailleurs *ari du* au transitif qui suppose un vague sujet réél) ou simplement *euria da* "c'est la pluie", *bero da* "il fait chaud", *hotz da* "il fait froid", *sapa da* "il fait chaud et lourd", *negua da* "c'est l'hiver".

Chapitre III L'ordre des mots et des syntagmes.

Par tout ce qui précède, il apparaît clairement que l'ordre des mots en basque, dans chaque syntagme, comme celui des affixes verbaux dans le verbe conjugué qui résume la phrase, obéit au principe général suivant: le complément précède le complété, ce qui fait que dans tous ses éléments principaux avec peu d'exceptions l'ordre normal des termes est exactement inverse de celui du français ou de l'espagnol etc.: 1 aiphatuak 2 zinauzkuten 3 herri 4 horietan 5 orotan 6 ibiliak 7 gira = "7 nous nous sommes 6 promenés 5 dans tous 4 ces 3 pays 2 dont vous nous aviez 1 parlé" ("2 que vous nous aviez 1 mentionnés").

Dans ce cadre, le verbe principal exprimant par luimême tous les actants et véritable "résumé" de la structure phrastique générale tend, sans aucune obligation absolue, à se placer en fin de phrase.

Mais aussi la liberté dans l'ordre des mots, sans être totale, est infiniment plus grande qu'en français, en espagnol etc. comme elle l'était aussi et pour la même raison en latin. C'est en effet pour beaucoup le résultat de la déclinaison qui marque chaque fonction par la forme même du terme suffixé, et peut être ainsi reconnu le plus souvent dans sa fonction quelle que soit sa place dans la phrase.

La question qu'on traite ici ne touche guère les règles de la détermination du nom et de la place des déterminants, qui est immuable dans ses grandes lignes et avec très peu d'exceptions comme on l'a vu au chapitre III de la 2ème partie: tout ce qui est de l'ordre du complément au génitif (suffixes -re, -ren, -ko) et de la juxtaposition équivalente se place avant le nom décliné selon sa fonction y compris les pronoms possessifs au génitif que sont les déterminants possessifs du basque, et le numéral ordinal qui s'apparente à un génitif; et tous les autres déterminants définis et indéfinis, portant alors la marque fonctionnelle de déclinaison, après le nom.

I. Phrase simple et phrase complexe.

1° Phrase simple.

1. La phase intransitive sans attribut.

Avec un complément circonstanciel le verbe se met obligatoirement en tête s'il est marqué d'assertion positive ou négative: bagaude etxean "nous restons à la maison", ezkaude gehiago hemen "nous ne restons plus ici". Sans l'assertion positive le verbe se met après le complément: etxean gaude, hemen ginauden "nous restons à la maison, nous restions ici", mais ezkinauden hemen "nous ne ...".

- **2.** La phrase attributive basque est dans l'ordre normal "sujet-attribut-verbe", SAV: *zerua argi da* "le ciel est clair", *zuhatz horiek saratsak dira* "ces arbres sont des saules cendrés". Tout déplacement de cet ordre répond à une intention particulière, sauf que le verbe-copule ne peut jamais commencer la phrase.
- 3. La phrase transitive à un objet direct met plus naturellement le verbe, simple ou composé, à la fin: badazkigu egungo berriak "nous savons les nouvelles du jour" ou iragan dituzue mendiak "vous avez passé les montagnes" sont plus banals ou moins typiques que egungo berriak badazkigu ou mendiak iragan dituzte. De même avec un sujet nominal: mendiak iraganak dituzte bidariek "les voyageurs ont passé les montagnes": mais aussi bidariek iraganak dituzte mendiak ou bidariek mendiak iraganak dituzte. L'ordre "sujet-verbe objet" S.V.O. est donc successivement O.V.S. ou S.V.O. ou S.O.V, sans qu'on sente vraiment plus qu'une nuance stylistique entre les trois ordres.
- **4. Avec le verbe composé à l'assertion négative (Vn)** le participe suit obligatoirement le verbe conjugué *mendiak eztituzte iraganak ...*, ou *eztituzte mendiak iraganak ...* "ils/elles n'ont pas passé les montagnes", puisque l'objet peut se placer entre verbe et participe (part.). On a donc les ordres possibles: "O. Vn. S." ou "Vn. O. part. S." ou "S. O. Vn."

Mais le sujet exprimé peut aussi se mettre entre verbe et participe et c'est même très courant, ici avec un adverbe: *mendiak eztituzte (oraino) bidariek iraganak* "les voyageurs n'ont pas (encore) passé les montagnes", soit un ordre "O. Vn. (adv) S. part".

- 5. La phrase transitive simple à trois actants avec bénéficiaire au datif, composé d'un sujet S., d'un verbe V., d'un objet O. et d'un bénéficiaire-datif D., admet diverses solutions, et, selon le contexte de locution ou récit qui peut amener à choisir l'une ou l'autre, aucune des quatre solutions suivantes, pour s'en tenir à quatre, ne paraît manquer à un ordre normal en basque:
- S. D. V. O. baratzegilek etxekandereari bazemazkoten gerezi onduak "les jardiniers donnaient à la maîtresse de maison les cerises mûres";
- S. O. V. D. baratzegilek gerezi onduak bazemazkoten etxekandereari;
- O. V. S. D. gerezi onduak bazemazkoten baratzegilek etxekanderearia
- D. S. O. V. etxekandereari baratzegilek gerezi onduak bazemazkoten.

Même chose avec le verbe négatif: etzemazkoten "ils ne les lui donnaient pas".

La plus inattendue serait sans doute celle où le verbe serait en tête de phrase, encore qu'elle ne soit nullement exclue dans un contexte donné.

- **6.** En phrase négative avec auxiliaire, à part la postposition obligatoire du participe à l'auxiliaire négatif (Vn), l'ordre n'est pas moins libre:
- S. D. Vn. part. O.: baratzegilek etxekandereari etzauzkoten ekharri gerezi onduak;
- S. Vn. D. O. part.: baratzegilek etzauzkoten etxekandereari gerezi onduak ekharri:
- Vn. S. D. part. O.: etzauzkoten baratzegilek etxekandereari ekharri gerezi onduak.

Ce dernier ordre mettant le verbe conjugué en tête peut laisser penser, mais pas forcément et selon le contexte, que "ce ne sont pas les jardiniers" etc. mais peut-être d'autres qui pourraient être nommés ensuite.

7. L'adverbe, s'il n'est pas détaché ou mis en valeur comme dans le fameux "Longtemps je me suis couché de bonne heure" (*Luzaz goizik oheratu niz*: le basque oblige à mettre en tête l'un à la suite de l'autre les deux adverbes

séparés en français par le verbe "je me suis couché"), n'a pas de place fixe. De préférence antéposée au verbe, celleci peut aussi varier assez librement selon l'intention du locuteur: dans la phrase déjà citée "les voyageurs etc.", oraino "encore" pourrait être en tête de phrase (oraino eztituzte bidariek mendiak iraganak ...) ou même à la fin (mendiak eztituzte bidariek iraganak oraino).

2° Phrase complexe.

On entend ici par "phrase complexe" celle qui ajoute à un verbe principal une ou plusieurs propositions subordonnées (hypotaxe), excluant donc les simples parataxes faites de propositions coordonnées par *eta* ou 'ta "et", *edo* "ou", *ala* "ou bien", *alabaina* "en effet", *bada* "or", *baina/bana* "mais", *beraz* "donc", *zeren* ou *ezen* "car".

Les phrases complexes du fait de la présence de propositions relatives compléments de nom, qu'elles soient déterminatives ou explicatives (voir dans la 2ème partie les compléments du nom), ne demandent aucune remarque quant à l'ordre des mots. Ces propositions sont les seules dont la place est fixe.

La place des propositions cironstancielles de temps, de cause, de concession, de conséquence et de condition dans les systèmes hypothétiques reste largement au choix du locuteur ou de l'auteur, avec une dominante invariable: la tendance, sauf nécessité de logique et de compréhension, à postposer la proposition principale et dans la proposition le verbe qui porte en quelque sorte le "poids" de la phrase entière.

3° Déplacements et focalisations de termes dans la phrase.

Pratiquement tous les termes d'une phrase, simple ou complexe, peuvent être déplacés pour des raisons expressives, ou simplement stylistiques.

Si l'on prend la phrase simple *zuk egia diozu*, "vous vous dites la vérité", à part l'antéposition du verbe au complément qui n'est possible qu'avec préfixe assertif (positif ou négatif) sans rien changer au sens (*zuk badiozueztiozu egia*), il reste deux possibilités:

zuk diozu egia qui vaut "c'est vous qui dites la vérité" par la simple interversion du verbe et du complément;

egia zuk diozu qui vaut "la vérite c'est vous qui la dites" par le déplacement en tête du complément, et par là-même la focalisation secondaire du mot central "vous" comme en français.

La phrase initiale *zuk egia diozu* prenait sa signification particulière en basque comme en français par la répétition du sujet "vous", plus sensible pourtant en basque où la répétition *zuk ... -zu* aux deux bouts de phrase dans la même fonction mais sous deux formes différentes lui donne un relief particulier. La phrase simple et plate est *egia diozu* "vous dites vrai" qui suffit à montrer toute la distance entre les deux langues.

Le style poétique admet des déplacements plus inhabituels y compris la postposition des compléments naturellement antéposés en basque comme les mots ou groupes de mots marqués au génitif, à l'exception évidemment des propositions relatives déterminatives. Ainsi même dans le langage courant on pourrait entendre dire, à condition que le locuteur ne se soit pas habitué à construire les noms verbaux avec complément déterminé au nominatif (fausse juxtaposition): orduan gertatua zen/ hasi zela irakurtzen/ liburu berri batzuen "il était arrivé alors qu'il/elle se mit à lire quelques livres nouveaux". Il n'y a rien d'étonnant si le style, rimes à l'appui, donne à cette phrase une tournure de "versification" (tercet d'octosyllabes monorimes), dont les improvisateurs (bertsulariak) sont assez coutumiers quand ils maîtrisent bien et instinctivement les ressources expressives de leur langue.

II. Place et omission du verbe.

1. La place.

Elle est assez libre, selon les contraintes de détail déjà vues, en particulier pour les formes auxiliées et les verbes simples à préfixes assertifs, mais le verbe conjugué tend à se situer en fin de phrase ou de proposition. C'est la conséquence du rôle primordial qu'il tient dans la phrase basque, qu'il résume dans tous ses éléments essentiels,

faits proprement verbaux (assertion, temps, modes et aspects) compris. Si bien qu'un seul mot verbal basque insécable représente très normalement une phrase romane complète comme la suivante au passé:

avec l'assertion positive bazeramazkitzuten "ils/elles vous (singulier) les emportaient", ou négative etzeramazkitzueten "ils/elles ne vous (pluriel) les emportaient pas";

en subordonnée causale etzeramazkitzutelakotz "parce qu'ils/elles ne vous (singulier) les emportaient pas"; avec l'objet exprimé gauza horiek "ces choses-là" et la subordonnée précédée (ou suivie selon la mise en valeur et l'effet stylistique voulus) de la principale et aussi précédée d'une relative complétant l'objet: hori gertatua zen erranak ginituen gauza horiek etzineramatzate(zte)lakotz "cela était arrivé parce que vous (pluriel) ne leur emportiez pas ces choses-là dont nous avions parlé".

La principale pourrait se trouver postposée avec le sujet *hori* "cela" mis obligatoirement à la fin: *erranak ginituen ... -lakotz gertatua zen hori*, qui se traduirait alors avec un présentatif en français: "c'est parce que ... que cela était arrivé".

2. L'omission du verbe conjugué.

L'omission ou ellipse du verbe pourtant est assez fréquente en basque dans diverses situations, surtout dans le langage parlé. On a vu ainsi qu'en valeur impérative *egon horr* littéralement "rester là" pouvait s'adresser même à plusieurs actants sans que le verbe lui-même (*zaudezte* "restez") ni l'auxiliaire en conjugaison périphrastique ou composée (*zaitezte* "soyez") aient besoin de les exprimer.

Un verbe omis peut être remplacé par l'interjection hea! qui vaut le verbe "allons!, voyons!" et commander un complément d'interrogation indirecte avec les affixes habituels: hea hori irakurriko duzunez "voyons si vous lirez cela", où le suffixe -ez est parfois omis; hea nola doazen zure egitekoak "voyons comment vont vos affaires".

L'ellipse du verbe est surtout habituelle pour les formes de *izan* "être", en particulier dans les phrases à valeur exclamative du type: *eta hek horr egonki!* (forme

adverbiale du radical), ou *egoiten!* (participe, sousentendu *dira* "ils/elles sont") qui peuvent se traduire en français par un infinitif dit "de narration" et non un verbe conjugué: "et eux de rester là!"

C'est aussi un trait du style proverbial très pratiqué en basque, comme l'attestent les listes et recueils rédigés ou publiés du XVIe au XVIIème siècle: en Espagne les 539 *Refranes* ou "dictons" en biscayen de Pampelune attribués à Garibay (1596) lui-même collecteur de proverbes par ailleurs (1592), en France ceux des Souletins Sauguis (vers 1600) et plus tard Bela, et surtout les 706 proverbes recueillis par Oyhénart (1657).

On disait naguère couramment ustea erdia ustela "la croyance (est) à moitié pourrie", bien complété par cet autre: ikus eta sinets avec ses deux radicaux-infinitifs valant impératif: "voir et (ensuite) croire". Le verbe omis peut être plus complexe comme dans le n° 464 d'Oyhénart dans sa forte vérité "financière": urhea bere ondora, "l'or (va) à côté de lui-même", que l'adlatif en -ra explicite assez pour le verbe sous-entendu, badoa "il va" ou ari da "il tend à aller ...".

En dehors des formes complétives en -la d'ordre, de volonté ou souhait, où l'omission d'un verbe principal est plus théorique que réelle, un verbe principal même de contenu et de forme complexes peut être omis en présence du seul participe ou radical selon le type de conjugaison, le contexte alors y suppléant sans difficulté pour le sens. Un exemple extraordinaire est dans le poème n° XVI sans titre du *Ot-en gaztaroa* d'Oyhénart (1657) composé de 11 quatrains de pentamètres à rimes croisées, dont le premier, formant la première partie de la phrase entière constituée par les deux premières strophes, est celui-ci, sans verbe principal exprimé, ici l'auxilaire second de transitif *ezan conjugué à l'éventuel ou au potentiel:

Nahiz ezpegi Gauaz ilhargi, Ni zure begi Ederrek argi, (...) Littéralement "Qu'il ne fasse pas, s'il veut, clair de lune la nuit ...", proposition impérative impersonnelle négative qui vaut concession "Même s'il ne fait pas ... etc.", "moi vos beaux yeux m'éclaireraient" ou "pourraient m'éclairer": proposition principale représentée seulement par le radical *argi* "éclairer" selon le sens donné à l'auxiliaire sous-entendu, qui ne peut être que *nindezakete* "ils pourraient m'avoir", faisant un pentamètre elliptique. La deuxième strophe complète la phrase avec la subordonnée conditionnelle annoncée par l'auxiliaire d'éventuel sous-entendu de la principale, en verbe négatif *ezpazin' ari* avec synalèphe pour *-zine* "si vous n'étiez pas en train (de) ..." etc.

Le nom et qualifiant *argi* "lumière, clair" est pris comme radical verbal comme tout mot peut l'être en basque. Prosodiquement la rime très riche reste valable puisque dans *ilhargi* "clair de lune" le mot est composant nominal et dans *argi* radical verbal. Prouesse poétique sans doute, mais qui ne déroge en rien aux traits fondamentaux de la langue.

Dans la langue courante en effet les ellipses d'auxiliaires conjugués sont coutumières pourvu qu'il n'y ait aucune équivoque sur le sujet du verbe omis qui l'intègre, même si la forme conjuguée elliptique diffère: orduan hara joan ginen eta beharr zena egin "alors nous allâmes là-bas et fîmes (littéralement "faire") ce qu'il fallait", où l'omission n'est pas la répétition de ginen "nous étions", mais pour ginuen "nous l'avions".

A plus forte raison pour un même verbe auxiliaire dans une série coordonnée l'ellipse est de règle: gertatu zen hara abiatu zirela, eta han laketu, baina han gelditu ere alde bat "il advint qu'ils/elles allèrent là-bas, et s'y plurent, mais y restèrent aussi définitivement". Là où le français fait l'ellipse du seul sujet du verbe, "ils/elles", le basque omet le syntagme verbal entier sujet compris à l'exception du seul participe perfectif, qui pourrait être aussi selon le contexte voulu parfait (abiatuak, laketuak, geldituak: "... étaient allés, ... plus, ... restés ...") ou futur invariable (abiatuko, laketuko, geldituko: "iraient..., se plairaient..., resteraient aussi...").

Sommaire bibliographique

Allières (Jacques): Manuel pratique de basque, Picard, Paris 1979.

Axular (P. de): Gero, Milanges, Bordeaux, 1643.

Etchebarne (Michel): Aditza, Elkar, Bayonne, 2002.

Lafitte (Pierre): *Grammaire basque*, Ikas, Bayonne, 1978.

Lafon (René): Le système du verbe basque au XVIe siècle, Delmas, Bordeaux 1944.

Leiçarraga (Ioannes): *Iesus Christ gure iaunaren Testamentu berria*, La Rochelle 1571.

Lhande (Pierre): *Dictionnaire basque-français*, Beauchesne, Paris, 1923.

Michelena (Luis): Fonética histórica vasca, Saint-Sébastien, 1977.

Morvan (Michel): *Dictionnaire étymologique basque*, à consulter en ligne.

Orpustan (Jean-Baptiste) (sous la direction de): La langue basque parmi les autres, Influences et comparaisons, Izpegi, Baïgorry, 1995 (articles de J. Allières, J. Braun, R. Gomez, M. Morvan, J.-B. Orpustan, B. Oyharçabal, G. Rebuschi, P. Urkizu).

Orpustan (Jean-Baptiste):

Basque et français. Méthode abrégée de traduction (navarro-labourdin classique), Izpegi Baïgorry 1997, nouvelle version corrigée en ligne: www.tipirena.net.

La langue basque au moyen âge (IXe-XVe siècles), Izpegi, Baïgorry 1999. Nouvelle version avec Annexe: "Du basque médiéval au basque antique: les inscriptions de Veleia-Iruña", à consulter en ligne: www.tipirena.net.

Oyhénart (Arnaud d'):

Les proverbes basques recueillis par le Sr d'Oihenart, plus les Poésies basques du mesme Auteur, Paris 1657; Izpegi, Baïgorry 1997.

Notitia utriusque Vasconiæ... Cramoisy, Paris 1638-1656. Traduction française de J.-B. Orpustan, Haritzeta, Baïgorry, 2014.

Table des matières

Exergue et Avant-propos p. 2
Introduction p. 3
1ère partie. La phonétiquep. 6
Chapitre I. Le consonantisme p. 6
Chapitre II. Le vocalisme
2ème partie. Le lexique et la morphologie lexicale et
fonctionnellep. 34
Chapitre I. Lexique fondamental et lexique d'emprunt p. 34
Chapitre II. Les pronoms et les déterminants du nom p. 41
Chapitre III. Morphologie nominale, adjectivale, adverbiale et
verbale p. 61
I. La déclinaison du nomp. 61
II. Suffixation nominale et adjectivale hors déclinaison p. 76
III. Les trois degrés du qualificatifp. 87
IV. Adverbes et suffixes adverbiauxp. 91
V. Composition lexicale et procédés de composition p. 95
VI. Nom et verbe p. 105
3ème partie. Le verbe et la phrase p. 119
Chapitre I. La conjugaison p. 119
Chapitre II. Morphologie de la conjugaison p. 126
I. La base du système de conjugaison p. 126
II. La double structure des temps et des modes verbaux p. 128
III. Conjugaison bipersonnelle, tripersonnelle, allocutive . p. 147
IV. Affixes verbaux assertifs et surbordonnants
V. Transitif et intransitif p. 170
Chapitre III. L'ordre des mots et des syntagmes
Sommaire bibliographiquep. 184

Pour la 4ème de couverture.

Cette grammaire basque du "bon usage" labourdin expose le plus complètement et clairement possible, selon un plan simple et dans les limites d'un manuel facile à consulter, les caractères principaux de la langue basque en général, et en particulier ceux du domaine dialectal choisi, le tout Ces dans une perspective historique. caractères linguistiques, relativement peu en phonétique et prononciation, mais considérablement pour la morphologie, la syntaxe et le verbe, diffèrent et parfois s'opposent même à ceux des langues environnantes, romanes issues du latin comme le français et l'espagnol, ou autres comme l'anglais, l'allemand et les langues slaves. Durant une très longue période le basque n'est connu, assez incomplètement, que par des inscriptions de l'Antiquité puis les brèves et nombreuses citations toponymiques et autres de la période médiévale. L'espace dialectal dit « navarro-labourdin » et en un sens « aquitain » décrit plus spécialement dans l'ouvrage a vu naître, à la Renaissance et à la période suivante du français "classique", les premiers livres en langue basque qu'une description précise de sa grammaire et les premiers pas de sa lexicographie.